LIBRARY OF PRINCETON
5.7.50
THEOLOGICAL SEMINARY

BX 9418 .B4 1869
B eze, Th eodore de, 1519-
1605.
Vie de J. Calvin

VIE
DE J. CALVIN

PAR

THÉODORE DE BÈZE

NOUVELLE ÉDITION, PUBLIÉE ET ANNOTÉE

PAR

ALFRED FRANKLIN

de la bibliothèque Mazarine

PARIS

J. CHERBULIEZ, LIBRAIRE

33, RUE DE SEINE

M DCCC LXIX

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS
13, rue Cujas. — 1869.

VIE

DE J. CALVIN

INTRODUCTION.

CALVIN ET SON OEUVRE.

Il y avait à Paris, en 1540, un jeune homme sur lequel il semblait que quelque fée bienfaisante eût épuisé tous ses dons. Il appartenait à une famille noble, avait des parents haut placés, et venait d'atteindre vingt et un ans.

Ses adversaires mêmes avouent que c'était alors le plus charmant cavalier qu'on pût voir, bien fait, spirituel, l'air fin et distingué, de manières exquises, très-estimé des grands, très-recherché des dames.

Certes, les élégants gentilshommes ne manquaient pas à la cour de François Ier; mais ce qui y faisait de Théodore de Bèze un type à part, c'est qu'il avait approfondi sous les meilleurs maîtres la philosophie, la jurisprudence, les langues anciennes, le grec surtout, et pouvait lutter d'érudition avec les hommes les plus savants de son temps. De tout cela d'ailleurs, il ne se souciait guère, c'était la poésie qu'il aimait par-dessus tout; et à l'époque dont nous parlons, sa réputation

comme poëte était déjà solidement établie. La fortune enfin ne lui avait pas été plus cruelle que la science; et d'importants bénéfices, facilement obtenus par le crédit d'un de ses oncles, lui permettaient une opulente oisiveté.

On devine quelle existence devait mener à Paris, au milieu de la société que nous a décrite Brantôme, un jeune homme beau, noble, riche, instruit; réunissant dans sa personne tous les défauts et toutes les qualités nécessaires pour plaire à la fois aux mondains et aux gens d'esprit, aux raffinés et aux poëtes, aux femmes et aux savants.

Bèze, avide de plaisirs, accueilli, fêté, encensé partout, faisait donc grande

dépense, et se livrait à une vie joyeuse, dont ses ennemis ont du reste beaucoup exagéré les désordres. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en vrai poëte qu'il était, ce fut l'amour qui le sauva.

Il s'éprit, on ne sait trop comment, d'une jeune fille nommée Claudine Denosse, simple et aimante, et qui, pour le moment, valait mieux que lui, car elle était sage, et voulait rester telle. Bèze rencontra auprès d'elle une résistance à laquelle il n'était point accoutumé. Rang, position, fortune, tout s'opposait entre eux à une union; Bèze eut dû d'ailleurs avant tout abandonner ses riches bénéfices, rompre dès lors avec le monde opulent qu'il fréquentait, avec tous ses projets d'avenir. Il fit un premier pas dans cette voie, et

Claudine consentit à un mariage secret : en présence de deux de ses amis, il s'engagea sur l'honneur à ne jamais entrer dans les ordres, et à faire aussitôt que possible légitimer leur union.

Mais avant de raconter la conversion de Th. de Bèze, il faut remonter plus haut, et rappeler de quelle manière il avait été élevé.

Un de ses oncles, conseiller au parlement de Paris, s'était chargé de l'enfant et de sa fortune. Il l'appela d'abord près de lui ; puis, à neuf ans, il le confia à un pieux et savant Allemand, nommé Melchior Wolmar, alors professeur à Orléans. Bèze passa sept années auprès de Wolmar et de sa femme, qui l'aimaient comme s'il eût

été leur fils. Tous deux, adeptes sincères des nouvelles doctrines religieuses, s'efforcèrent de les faire partager à l'enfant ; et celui-ci, devenu recteur de l'académie de Genève, pouvait écrire à son maître : « Il n'est pas une seule des bonnes études dont je n'aie appris les éléments avec toi, pas un auteur grec ou latin dont je n'aie goûté ; mais le plus grand de tes bienfaits, c'est que tu as fait jaillir de la vraie source, pour m'en abreuver, la connaissance du vrai Dieu. » Il fallut pourtant se séparer, car Wolmar était rappelé en Allemagne par son beau-père, que sans doute les bûchers effrayaient. Les époux mirent tout en œuvre pour obtenir que leur cher enfant les accompagnât : ce fut en vain. Bèze dut quitter celui qu'il a appelé « le fidèle précepteur et gou-

verneur de sa jeunesse, » et auquel, vingt-cinq ans après, il écrivait encore : « Je n'ai point oublié ce jour, où l'on m'arracha à vous par les ordres de mon père, jamais jour de plus grand deuil n'a lui pour moi. » Au moment de se séparer de Wolmar, Bèze, tout en larmes, lui avait promis d'aller le rejoindre aussitôt que l'âge l'aurait fait libre. Promesse vite oubliée au milieu des plaisirs de Paris.

Cependant Th. de Bèze cédait peu à peu aux salutaires conseils de Claudine ; et trois années d'une existence commune avaient rendu leur mutuelle affection plus profonde, quand il fut atteint d'une grave maladie, à laquelle il faillit succomber.

Le tendre dévouement de Claudine

accrut encore son influence sur l'esprit du jeune gentilhomme. Durant ses longues heures de souffrances, il fit de sages retours sur lui-même. Les douces années de son adolescence lui apparurent, il revit le calme foyer de Wolmar, et se ressouvint des pieuses instructions qu'il y avait entendues. Le remords entra dans son cœur. Il eut honte de la vie oisive et dissipée qui avait fait de lui, bon, généreux, instruit, plein de force et d'ardeur, un être inutile sur la terre; il se promit de suivre désormais fidèlement les préceptes de l'Évangile, et de se vouer à leur propagation. Il tint parole. Mais exécuter une pareille résolution en France, c'était s'exposer à une mort presque certaine. Sans hésiter, il renonce à ses bénéfices, à ses espérances, à sa for-

tune particulière même; et, accompagné de sa femme, il part pour Genève, dont Calvin venait de faire la capitale du protestantisme en Europe. Jamais peut-être la Providence n'avait réuni, pour concourir à une œuvre commune, deux hommes de caractères plus opposés.

Dix ans avant l'arrivée de Théodore de Bèze à Genève, Calvin, traversant cette ville pour se rendre à Strasbourg, y avait été retenu par Farel, qui voulait l'associer à son œuvre réformatrice.

On était en 1536. Calvin n'a encore que vingt-sept ans; et déjà, intellectuellement et physiquement, il est ce qu'il sera toute sa vie. Dans cet homme

de bronze, rien ne changera plus. Sur son visage sombre, pâle, amaigri, on devine l'action des veilles prolongées, du travail opiniâtre, et les lents ravages de la phthisie. Sa parole est brève et sévère. Son regard triste et grave, mais passionné et pénétrant, étonne plus qu'il n'attire. Ce jeune docteur est déjà un des hommes les plus savants de France; il écrit le latin avec une inimitable pureté; Wolmar lui a enseigné le grec, Alciat le droit, et Capito l'hébreu; comme théologien, il n'a guère eu d'autre maître que ses méditations solitaires. Il vient d'achever une œuvre depuis longtemps rêvée par les réformateurs, et que le vieux Luther peut-être n'a pas voulu entreprendre : il vient de publier son *Institution chrétienne*, exposé clair et synthétique des doctri-

nes nouvelles; et ainsi du même coup il a pris rang parmi les chefs de la Réforme, et s'est placé à la tête des prosateurs de son siècle. Il n'ira pas plus loin d'ailleurs, car ce n'est point un penseur. Il n'est pas de ces intelligences, avides de vérité et d'idéal, qui sans cesse cherchent et doutent. Sa théorie religieuse dès aujourd'hui est complète; il l'a créée tout d'une pièce, et toujours s'y tiendra. Quoique très-sincère, jamais il ne concevra l'idée qu'il ait pu se tromper; les objections les plus sages viendront toutes se briser contre une conviction opiniâtre et irrévocablement arrêtée.

Son intelligence nette, lucide, précise, pratique à l'excès, toujours rase le sol. Lui donner largement l'essor, à

ses yeux d'ailleurs serait un crime; il craint ce vertige qui parfois saisit les plus forts sur les hauts sommets de la pensée. Il s'est tracé d'avance des limites qu'il ne franchira point. Il a fait son plan, choisi sa voie, qui s'étend devant lui, droite, unie, partout profondément encaissée. Il y entre d'un pas ferme, et va la suivre sans jamais s'écarter à droite ni à gauche. Vous lui en indiquez une meilleure, il ne se retourne point, et passe; des obstacles imprévus surgissent, il les renverse. Il arrivera ainsi jusqu'au bout, soutenu en toute circonstance par l'énergie de son caractère et l'étroitesse de son esprit.

Il a adopté les principes de la Réforme, et rien désormais ne saurait les

lui faire abandonner; mais il n'en a saisi que le sens littéral et pratique. Il ne les a pas envisagés d'assez haut pour apercevoir les larges vérités qu'ils recèlent; entre ses mains elles vont se réduire à un sec et mesquin formulaire. Mais, le premier, il songe à organiser sur ces bases, telles qu'il les comprend, un système social complet, politique et religieux; et il déclare qu'il ne restera à Genève que si son projet de constitution est adopté sans réserves par la république.

La Réforme ne fut pas seulement une éclatante protestation contre les abus de tous genres qui s'étaient introduits dans l'Église romaine. Si elle se fût bornée à réclamer l'abolition de telle pratique superstitieuse, ou même la mo-

dification de tel dogme que le progrès des lumières avait rendu inacceptable, l'entente entre les deux adversaires eût été possible, et à coup sûr la Réforme ne fût pas devenue une religion nouvelle. Heureusement, sa force était ailleurs. Elle portait en elle et venait révéler au monde un dogme oublié, mais impérissable, qui se résume en un seul mot : la liberté. Elle avait proclamé la liberté d'examen, la liberté de conscience ; et, arrachant l'homme à la domination spirituelle de l'Église, avait préparé le triomphe de la foi individuelle et raisonnée. A des esprits courbés sous le double joug du roi et du prêtre, elle venait dire que, dans le domaine de la conscience, l'indépendance humaine est sans limites; qu'à cet égard, le chrétien relève de Dieu

seul, et qu'une croyance quelconque, eût-elle été acceptée par tous, ne saurait lui être imposée.

Ces larges conséquences du principe de la Réforme, et leurs analogues en politique, ne furent pas d'ailleurs aussitôt formulées; quelques intelligences élevées seules les entrevirent d'abord. François Ier lui-même, quoique bien conseillé, ne les aperçut qu'assez tard; et, jusque-là, charmé de pouvoir humilier un peu le clergé, favorisa les protestants. Quant à Calvin, son esprit dogmatique, son caractère âpre, altier, impérieux, ne lui permettaient pas de comprendre ainsi la Réforme. Il ne voulut jamais l'accepter que comme un simple retour à la pure doctrine biblique; et nous verrons que, forcé au

moins d'adopter la liberté d'examen, son principe fondamental, il réussit à en fausser le sens, à le dénaturer, à l'annuler.

Calvin veut fonder une république protestante, association de mots qui éveille une double idée de liberté. Nulle part cependant on ne l'y trouve. Socialement, le citoyen de son petit État n'a guère plus de droits que celui des contrées catholiques qui l'entourent; spirituellement, il est plus asservi qu'à Rome même. Donc, au fond, rien n'est changé : le despotisme calviniste remplace le despotisme pontifical, l'Évangile remplace l'Église.

La servitude du corps et de l'âme est inscrite tout au long dans la consti

tution élaborée par Calvin. Cinq pasteurs, trois coadjuteurs et douze anciens forment le consistoire, et Calvin en est le président à vie; cette assemblée représente l'institution essentielle du nouvel État, qui a pour premier principe que tout péché est un délit dont la répression appartient à la société. Le consistoire était donc avant tout le tribunal des mœurs; il avait pour mission de surveiller la conduite, les paroles, les opinions de chaque citoyen. Les pasteurs devaient faire de fréquentes visites dans les familles, pour s'assurer de l'orthodoxie de ceux qui la composaient. Semblait-elle douteuse? Ils laissaient une citation à comparaître devant le consistoire, qui prononçait soit la réprimande publique, soit l'excommunication, ou bien trans-

mettait l'affaire au grand conseil pour l'application d'une peine corporelle. Toutes les infractions à la loi religieuse étaient prévues et très-sévèrement réprimées. Punition contre le citoyen qui, sans excuse dûment justifiée, ne se rend pas régulièrement au sermon; punition contre tout malade qui est resté trois jours au lit sans appeler un pasteur. Faut-il citer des exemples? La femme d'un des syndics, Amied Perrin, coupable d'avoir donné un bal, est mandée au consistoire, réprimandée, et condamnée à la détention. Calvin vient d'avoir avec Bolsec une discussion théologique, « partant de là, dit Th. de Bèze, un homme de bon zèle le fit mettre en prison. » Berthelier est excommunié pour sa conduite privée; et déjà Calvin jette l'injure commode d'athées à ceux

qui ne pensent pas comme lui. Pierre Ameaux a émis des opinions contraires au formulaire officiel : il est condamné « à en demander pardon, tête nue, tenant une torche à la main, et à être promené ainsi à son de trompe par tous les carrefours de la ville. »

Genève, au reste, n'accepta point ce joug sans lutte. Les Eignots, que le parti conservateur voulut flétrir du nom de *Libertins*, se débattirent pendant douze ans sous la main de fer de Calvin. Leurs chefs, hommes de cœur, de courage et d'intelligence, voyaient de plus haut et plus loin que le Réformateur; mais ils n'avaient ni son indomptable fermeté, ni sa froide résolution, ni la foi ardente qui l'animait. Pendant douze années pourtant, Calvin put craindre chaque

jour d'être écrasé. Mais à mesure qu'il se sent plus fort, il devient plus implacable. Quelques jeunes gens entrent bruyamment dans le temple, et troublent un sermon : le lendemain une potence est dressée sur la place Saint-Gervais. Valentin Gentilis, poursuivi pour « blasphèmes contre la sainte Trinité, » doit faire amende honorable, en chemise, et brûler ses écrits. Castalion, Baudouin, Blandrata sont bannis. Calvin a vaincu, il domine par la terreur. Gruet, accusé de trahison et surtout d'impiété, a la tête tranchée : on avait trouvé chez lui « des écrits blasphématoires. » Par une pente insensible et fatale nous arrivons ainsi jusqu'au bûcher de Servet.

Th. de Bèze mentionne à peine ce

sinistre épisode, sans lequel la physionomie de Calvin n'est point complète. Il y a là d'ailleurs autre chose qu'un homme injustement soumis à un supplice affreux, il y a un de ces grands enseignements que l'histoire ne doit pas négliger de recueillir.

Servet fut un des plus nobles caractères du seizième siècle. Il était de ces esprits hardis, inquiets, chercheurs, qui sont séduits par tous les sujets, et éclairent tous ceux qu'ils abordent. En médecine, il découvrit les lois de la circulation du sang, dont Harvey donna la formule complète soixante-quinze ans plus tard; en théologie, il fut sur ses contemporains en avance de trois siècles.

Une étrange fatalité semblait l'atti-

rer irrésistiblement vers Calvin. Ils avaient étudié en même temps à Paris ; et ils venaient de quitter l'université, lorsque Servet lui propose une conférence publique. Ils restèrent en correspondance ; et, plus tard, à la suite de violentes discussions avec les théologiens de Bâle et de Strasbourg, le voyant puissant à Genève, c'est là que Servet songe à se réfugier. Calvin refuse de le recevoir, et écrit à Viret : « S'il vient, je ne le laisserai pas sortir vivant. » Lui, comprenant autrement la Réforme, et protestant d'avance contre son supplice, il avait dix-neuf ans auparavant déclaré à OEcolampade « qu'il lui sembloit bien dur qu'on tuât des hommes pour ce qu'ils erroient en l'interprétation de l'Écriture. » Il change de nom et retourne à Paris exercer la médecine ;

il se rend ensuite à Lyon ; puis à Vienne en Dauphiné, sans doute pour se rapprocher de Calvin. Là, il reprend ses études théologiques, et publie un livre qu'il intitule *Christianismi restitutio ;* c'était la critique et l'antithèse de l'*Institution chrétienne.* Aussitôt, une lettre partie de Genève dénonce l'ouvrage à l'inquisition. Servet est poursuivi ; mais une première enquête reste infructueuse, car le livre avait été imprimé sans nom d'auteur, et rien ne désignait Servet. Les preuves de sa culpabilité existaient pourtant, et fournies par lui, dans sa correspondance intime avec Calvin. Celle-ci fut transmise à la commission inquisitoriale. Par qui ? Par le réformateur lui-même, ou, à son insu, par son secrétaire ? La seconde hypothèse est bien difficile à soutenir ; mais elle a

pour elle la parole de Calvin, et certes cet homme n'a jamais menti.

Servet parvient à s'échapper des prisons de Vienne, et il court se cacher où? à Genève. Il est reconnu et arrêté. Calvin va reprendre l'œuvre commencée par le saint-office. Mais les lettres accusatrices avaient été envoyées à Vienne : il fallut les faire revenir. Les juges de Genève demandèrent communication de la procédure française; voilà Calvin en relation suivie avec le cardinal de Tournon, l'exterminateur des Vaudois, avec le terrible Orri, l'inquisiteur général de France.

Il voulut rédiger de sa main l'acte de dénonciation; et on y trouve énumérés trente-huit chefs d'hérésie, sur lesquels

l'accusé allait avoir à se disculper : baptême des enfants, âge auquel le péché commence, arguments contre la Trinité, etc., etc. Servet, dans ses longs interrogatoires, se montra bien supérieur à ses juges; il répondit comme le ferait un chrétien de nos jours devant une accusation semblable, et c'est un spectacle navrant que celui de cette haute intelligence aux prises avec des esprits secs et étroits dont elle ne peut se faire comprendre. Servet déclara d'abord que, n'ayant commis aucun délit sur le territoire de la république, il repoussait la compétence de ses magistrats. Quant au fond, il dit qu'il avait cru pouvoir publier son livre sans crime, sous l'empire des libertés issues du principe de la Réforme; il ne se plaignait point d'ailleurs de la destruc-

tion de cet ouvrage, et voulait bien renoncer à propager ses opinions, mais sa conscience se refusait à ce qu'il les rétractât.

On le tint deux mois en prison, sans livres, presque sans vêtements, tremblant de froid, dévoré par la vermine; enfin, le 27 octobre, on lui annonça que son dernier jour était venu. Calvin le visita quelques heures auparavant, et eut avec lui une dernière discussion théologique; puis il l'abandonna à Farel, chargé de le conduire au bûcher. Quand Servet, mené à l'hôtel de ville, apprit de quel supplice atroce il allait mourir, il se roula d'épouvante aux pieds de ses juges, demandant le glaive comme une grâce. Mais, même à ce prix, on ne put obtenir de lui une ré-

tractation; et Farel, dans la stupidité de son zèle farouche, le menaça tout simplement de ne pas l'accompagner jusqu'au bûcher s'il persistait à se dire innocent. Il se tut; et en face des flammes, au paroxysme de la terreur, l'idée ne lui vint pas de se sauver par un mensonge.

Certes, si le vieil Orri avait pu avoir le moindre doute sur la sainteté de l'œuvre sanglante qu'il dirigeait, le supplice de Servet aurait pour jamais rassuré sa conscience. Ces hommes qui se sont séparés si violemment de l'Église romaine, qui ont proclamé sa doctrine fausse, absurde, vieillie, barbare, qui prétendent inaugurer une ère religieuse toute nouvelle, fondée sur le raisonnement et la liberté; les voilà déjà forcés

de revenir au catholicisme, de lui emprunter celle de ses institutions qu'ils déclaraient la plus monstrueuse ! Décidément, le saint-office est bien le couronnement nécessaire du christianisme; les hérésiarques eux-mêmes aujourd'hui en conviennent!...

Les protestants de France se trouvèrent donc tout à coup placés dans une situation très-embarrassante et très-fausse. Si Calvin représentait réellement la Réforme, entre lui et le pape le choix devenait difficile. A bien des égards, Rome valait mieux que Genève : avant de brûler un hérétique, la première avait ordinairement la pudeur de le dire athée; on n'avait pas pris cette peine vis-à-vis de Servet, qui, bien que panthéiste au fond, admettait pourtant

l'immortalité de l'âme et le libre arbitre. Le catholicisme avait encore pour lui la logique : son principe d'autorité était clairement établi, et franchement représenté par le saint-siége.

Calvin, le jour de sa dernière entrevue avec Servet, avait protesté *qu'il ne poursuivait contre lui aucune injure particulière;* puis il lui avait rappelé tous les efforts qu'il avait tentés pour le ramener dans *la bonne voie.* Servet pouvait lui en dire exactement autant, il y avait vingt ans qu'il cherchait aussi, et par tous les moyens, à attirer Calvin dans ce qui était *la bonne voie* selon lui. Équation à jamais irréductible ! Toutes les raisons que donnera Calvin pour faire brûler Servet, Servet les a pour faire brûler Calvin, et l'Église romaine pour

les faire brûler tous les deux. Entre eux, qui décidera? La Réforme répond : Dieu, puisque lui seul est possesseur de la vérité absolue; la théocratie dit : le prêtre, représentant infaillible de la divinité. Genève avait accepté de Calvin une constitution théocratique, elle en recueillait les fruits.

C'est là, et non ailleurs, qu'il faut chercher les causes du supplice de Servet. La vanité littéraire de Calvin n'y fut pour rien, pas plus que son ambition personnelle : sans doute, Dieu a voulu que la puissance absolue fût un fardeau trop lourd pour les forces humaines, et que tout despote se heurtât tôt ou tard contre un crime; mais Calvin n'en était pas là, il luttait encore avec les Libertins, il n'avait pas abordé ces hauteurs

d'où l'homme apparaît si petit que toute proportion des choses se perd. Accusera-t-on Calvin de cruauté; dira-t-on avec M. Galiffe qu'il « fallait du sang à cette âme de boue? » Ce serait une erreur grossière. Calvin n'était évidemment ni cruel, ni barbare, pas plus que saint Dominique par exemple. Placez-le dans un autre milieu, supposez-le catholique exalté, et affilié à l'inquisition; il rentrera chez lui le soir, après un auto-da-fé, triste au souvenir des tortures qu'il a ordonnées, mais fier d'avoir su imposer silence à son cœur, et d'avoir une fois de plus trouvé le courage d'accomplir jusqu'au bout son devoir envers Dieu.

Nous reviendrons sur ce phénomène psychologique qui explique presque tou-

tes les fautes de Calvin, et qui, en politique comme en religion, ne lui permit guère de dépasser son siècle. Législateur, il donne à son peuple le gouvernement le plus révoltant pour la conscience humaine, la théocratie. Il renie le pape de Rome, et se fait pape à Genève. Les deux pontifes, en désaccord sur bien des points, ont pourtant un principe commun; tous deux sont convaincus que pour anéantir une idée, il suffit de tuer celui qui la propage. Calvin ne mentait point quand il venait dire à Servet qu'il ne poursuivait contre lui aucune injure personnelle; il n'en voulait qu'à la doctrine, et c'est bien elle qu'il entendait brûler. Efforts impuissants! voyez : le *Christianismi restitutio* fut détruit à Vienne avec un soin extrême, on n'en réserva qu'un seul

exemplaire qui fut remis aux juges de Genève pour l'instruction du procès; ceux-ci allèrent ensuite le déposer solennellement sur le bûcher de Servet, afin qu'une même flamme dévorât l'homme et l'idée. L'homme fut vite réduit en poussière, mais une main mystérieuse, encore inconnue aujourd'hui, sauva le livre; et après trois cents ans d'oubli, cet exemplaire unique, tout roussi des atteintes du feu, est retrouvé par hasard dans une bibliothèque de Paris, pour protester des principes élevés de son auteur, et de son immortelle découverte physiologique.

En somme, l'idéal politique de Calvin est bien celui de son temps, c'est la force. Son idéal religieux repose sur

le même principe; esprit dominateur et impérieux, il crée une Réforme à son image. Chaque citoyen de sa petite république évangélique nous apparaît toujours comme escorté de deux personnes : un prédicateur d'un côté, et de l'autre un archer, chargé d'appuyer au besoin les arguments du premier. D'une religion dont l'essence est la liberté, Calvin tire, fort ingénieusement d'ailleurs, une doctrine toute d'autorité, et qui, sous ce rapport, ne peut rien envier à l'Église romaine, si ce n'est la logique. Son procédé de transformation est bien simple. Il supprime la papauté : désormais la seule règle de foi, ce sera la Bible; mais la Bible expliquée par lui, et complétée, en s'inspirant strictement de ses traditions, au moyen d'emprunts faits aux

Pères de l'Église. Attribuant ainsi le caractère de la certitude à sa propre interprétation, donnant la valeur d'une vérité absolue à sa conviction intime, il édifie de toutes pièces une religion finie, complète, où tout est prévu et réglé avec un soin minutieux. L'homme n'est pas plus indépendant vis-à-vis de cette théorie biblique, qu'il ne l'était devant le pape ; s'il ne l'accepte point sans réserves, il est hérétique. Calvin n'entend pas cependant bannir le libre examen, il déclare au contraire qu'il veut une foi individuelle et raisonnée. Mais, dans sa pensée, cela signifie seulement que chaque fidèle doit examiner, étudier la foi de l'Église, de manière à se l'approprier, à en faire sa foi personnelle. Cette foi étant incontestablement la vraie, c'est toujours à

celle-là qu'il faut arriver ; car Calvin, comme le pape, n'admet pas le droit de croire autrement que l'Église, autrement que lui. En fait d'émancipation religieuse, les Genevois n'ont donc rien gagné : du temps de leur évêque, ils devaient, sous peine du feu, être catholiques, la même sanction les oblige aujourd'hui à être protestants ; ils étaient forcés d'aller à la messe, les voilà forcés d'aller au sermon. Calvin, en effet, pas plus que Léon X, n'autorise la liberté de conscience ; et tout à l'heure, Théodore de Bèze va avoir le triste honneur de l'avouer nettement dans cette phrase célèbre *Libertas conscienciæ diabolicum dogma*.

Calvin et son œuvre ne font qu'un ; qui voit l'un, devine l'autre. Il va droit

son chemin, la tête roide et ferme, sans regarder de côté. Il a l'orgueil involontaire et instinctif de l'homme dont l'esprit étroit n'est point accessible au doute ; qui rapportant toutes ses actions, toutes ses pensées à des principes selon lui infaillibles, est sûr de ne se trouver jamais embarrassé, ni arrêté. Sans cesse préoccupé de l'application de ses idées, il ne connaît ni l'hésitation, ni la crainte, ni les demi-mesures. Comme il arrive toujours au sectaire convaincu, sa théorie lui paraît tellement supérieure à tout autre intérêt, que, pour la faire triompher, il sacrifierait sans remords la vie de milliers d'hommes, et la sienne propre. Né timide, « très-timide même », c'est lui qui l'avoue, il ira, s'il le faut, se jeter résolûment au milieu des épées (12 décembre 1547). Après le

supplice de Servet, il acceptera hautement la responsabilité de ce crime ; et lui, hérétique au premier chef, il soutiendra, à la face de l'Europe, que c'est un devoir pour l'Église de brûler les hérétiques. Nulle défaillance, nul besoin d'appui ; il a des collaborateurs, mais peu d'amis, Viret, Bèze, Farel surtout, aussi implacable que lui ; et de ceux-là même, il ne tolère pas la contradiction.

Son regard dur et impérieux imposait aux enfants, aux faibles, révoltait les forts. Violent et emporté, « enclin de soy mesmes à colere », écrit Th. de Bèze, sa parole était âpre, brève, acerbe. De son temps déjà, on disait qu'il vaudrait mieux être en enfer avec Mélanchthon qu'en paradis avec lui.

Austère sans enthousiasme, cœur sec et froid, rien ne l'émeut. A-t-il jamais ri, jamais pleuré ? Il ne comprend ni la poésie, ni la musique ; il dédaigne le luxe et les arts. Toute frivolité à ses yeux est un péché, tout sentiment doux ou tendre le trouve insensible. Aussi sévère pour lui-même que pour les autres, il semble n'exister que par l'esprit ; il s'interdit toute distraction, tout plaisir. Incorruptible, dévoué, infatigable, la force morale soutient seule ce corps épuisé par les privations, le travail et la maladie.

Ce grand fantôme noir, à figure glaciale, qui, sombre, sec, pressé, en proie à une idée exclusive, traverse si rapidement le monde, et y laisse une trace si profonde, attire irrésistiblement les

regards, sans inspirer de sympathie; on résiste à son ascendant, car il ne peut satisfaire la raison, et rien en lui ne parle au cœur.

Ah! si Jésus, le désespérant modèle, se fût ainsi présenté à la terre, certes le christianisme n'eût pas été fondé. Il voulait que le glaive restât dans le fourreau; sa religion était toute de pardon et d'amour. Il ne cherchait pas à dominer les esprits par la terreur; mais il fascinait les âmes par la douceur de son regard, l'affabilité de son abord, le charme de sa parole familière.

Les traits si accentués du caractère de Calvin se reflètent avec une rare fidélité dans son style. L'élégance et la souplesse lui font défaut, mais il est

ferme, sobre, clair, correct, énergique et facile. Calvin dédaigne la grâce, la recherche, la couleur; et pourtant, sans qu'il s'en préoccupe, l'expression arrive juste, rigoureuse, incisive. Il écrit comme il agit, non pour plaire, mais pour persuader; sa plume est toujours une arme. L'influence de Calvin sur la formation de la langue française est évidente et incontestée, bien que ses livres, sauf peut-être l'*Institution chrétienne*, soient depuis longtemps devenus illisibles; tous en effet manquent de cet idéal élevé, qui seul rend durables les œuvres de l'esprit. Calvin, si inférieur à Luther comme étendue d'intelligence, comme puissance de parole, finesse de sentiment, largeur de vues, fut, sans doute à cause de cela, un théologien de premier ordre. Sa pensée, incapable

d'embrasser un ensemble de données abstraites, d'en tracer les grandes lignes et d'en déterminer les lois générales, excellait dans la dialectique, cet exercice tout de détail, qui exige de l'agilité plutôt que de l'étendue d'esprit, de la patience plutôt que de l'imagination. Entre lui et le principe qu'il représentait, il y eut donc encore cette contradiction, qu'il brilla surtout dans une science dont la Réforme allait précipiter la décadence.

La mort seule put arracher Calvin à ses travaux. Vainement les souffrances de tout genre accablaient son corps épuisé; son énergie, sa puissance de volonté le soutinrent jusqu'au dernier moment. Le 19 mai 1564, avant-veille de la Pentecôte, il réunit encore autour

de lui les pasteurs de Genève, et les entretint quelque temps. Mais, de ce jour, la parole lui devint à peu près impossible ; il se mit au lit, et « ne bougea plus de dessus ses reins. » Le 27, à huit heures du soir, il expira. « Voilà, dit son panégyriste, comme en un mesme instant ce jour-là le soleil se coucha, et la plus grande lumiere qui fust en ce monde pour l'adresse de l'Eglise de Dieu fut retirée au ciel. »

Théodore de Bèze, qui, par son courage, son activité et son éloquence, avait depuis longtemps acquis le second rang à Genève, succéda sans opposition à Calvin, hérita de toute son influence, et suivit la même voie.

Les rapides considérations qui précè-

dent nous paraissent suffisantes pour établir clairement le rôle de Calvin, et le jugement que la postérité doit porter sur son œuvre.

Calvin eut cette étrange destinée de rendre un service immense au protestantisme, quoique étant resté toujours et en tout infidèle à son principe. Il fut l'organisateur de la nouvelle doctrine. Cette tâche, beaucoup moins séduisante pour le penseur que celle des grands initiateurs qui font éclore l'idée, l'éclaircissent et lui donnent un vigoureux essor, exige cependant des facultés spéciales dont l'ensemble constitue une de ces individualités puissantes, qui n'apparaissent que de loin en loin dans l'histoire. Calvin a surtout réussi par ses défauts. Il n'était pas de ces vastes gé-

nies qui s'imposent : dans quelque milieu qu'il se fût trouvé, il eût été un grand écrivain ; mais pour qu'il soit devenu un grand homme, il a fallu que la Providence l'ait placé en face d'une œuvre admirablement disposée pour faire ressortir les aptitudes dont il était doué.

Quand Calvin s'annonce, les croyances du protestantisme sont encore mal définies ; les réformateurs eux-mêmes ne sont pas d'accord sur toutes les questions ; la masse n'y voit guère qu'une lutte contre Rome, et instinctivement y pressent un vague avenir de liberté. L'esprit pratique de Calvin ne saurait accepter cette situation ; avant tout, il exige autour de lui pleine lumière, quitte à restreindre la sphère de son

action. Le futur despote genevois oublie de se demander si les dissidences qu'il a sous les yeux ne sont pas un résultat logique et forcé de la méthode qu'avait inaugurée la Réforme; il oublie qu'elle a précisément proclamé, qu'en dehors des hautes vérités qui servent d'assises à toute religion, chaque homme a le droit de douter et d'expérimenter; et que, dès lors, vouloir se faire l'organe du protestantisme, et prétendre résumer les convictions de ses adhérents sur les points secondaires, c'est une tentative sinon irréalisable, du moins vaine et sans portée. Par une inconséquence, qui au fond fut salutaire au protestantisme, il s'empare des dogmes admis par Luther, supprime les uns, modifie les autres, coordonne clairement ceux qu'il conserve,

et les formule avec une admirable lucidité.

Désormais, la doctrine calviniste est une théorie religieuse complète ; ce n'est pas encore une religion dans l'acception réelle du mot, puisqu'elle n'a ni centre, ni organisation. Calvin va se charger de les lui créer, et c'est ici surtout que se révéleront les dons exceptionnels qu'il a reçus de la nature.

Calvin ne serait jamais devenu l'organisateur de la Réforme si, comme son grand fondateur, il avait eu un esprit enthousiaste, amoureux de l'idéal, dominé par l'élévation des principes qu'il avait posés. Toute pensée perd dans l'application une partie de sa pureté primitive : pour nous, l'âme humaine

n'a conscience d'elle-même qu'unie au corps, c'est-à-dire amoindrie; et cela est vrai de toutes les hautes vérités sociales ou religieuses, on ne peut les réaliser ici-bas sans les mutiler. Mais Calvin n'a ni la finesse d'aperception, ni la susceptibilité intellectuelle qui pourraient l'arrêter dans cette voie. Il possède au contraire toutes les qualités nécessaires pour tirer de ces abstractions leur équivalent pratique, pour les fondre dans une organisation qui en soit l'expression aussi exacte que possible, et ainsi, sans les dénaturer, les rendre fécondes. Il a une foi aveugle dans la vérité de son principe, car il croit avoir découvert l'absolu; et il met au service de cette conviction que rien ne saurait ébranler, une énergie indomptable, une opiniâtreté invincible,

une volonté de fer. Sa dureté, son inflexibilité lui étaient si naturelles qu'il s'étonnait naïvement de l'impression pénible qu'elles produisaient parfois sur ses amis.

Après douze années de lutte, Genève se soumit, se donna corps et âme, et devint bien réellement la capitale du protestantisme. Calvin en fit un ardent foyer de propagande, qui fut respecté même aux plus mauvais jours des persécutions religieuses, qui affirma sans interruption l'existence de la Réforme, et servit de refuge à toutes les victimes de l'intolérance romaine. Mais sa puissance de rayonnement se trouva affaiblie par les mêmes causes qui l'avaient soutenu dans cette longue résistance. En créant Genève, en y spécialisant la Réforme,

en emprisonnant ses larges principes dans les limites d'un mesquin formulaire, Calvin arrêta subitement le magnifique élan que, d'un bout à l'autre de l'Europe, la parole de Luther avait provoqué. La France surtout revint en arrière; l'austérité de Genève, le sinistre despotisme de Calvin l'effrayèrent, elle se rejeta dans les bras du catholicisme.

Calvin fut donc un grand caractère plutôt qu'une grande intelligence, et son souvenir restera vivant longtemps encore après la disparition du sillon qu'il a tracé. Devant sa sombre et inébranlable fermeté, le despotisme, la papauté et l'inquisition reculèrent, et il réussit à implanter solidement, au cœur même de l'Europe catholique, la petite répu-

blique genevoise. Sa gloire est là; car, bien que Genève ne réalisât pas même l'idéal religieux du seizième siècle, elle représentait pourtant un progrès incontestable sur le passé. Mais la doctrine calviniste, exclusivement fondée sur une interprétation arbitraire et imposée par son auteur, ne remplissait aucune des conditions qui assurent à une œuvre de ce genre l'universalité et la durée. En réduisant à une sèche et étroite dogmatique la plus sublime de toutes les conceptions religieuses, Calvin contribua, sans le vouloir, à diminuer encore en elle cette irrésistible force d'expansion qui lui avait livré le monde.

Nature intolérante et sectaire, esprit sagace et pratique, mais impuissant à

s'assimiler les idées larges et élevées, Calvin ne comprit en réalité jamais ce qui est l'essence même du christianisme. Il chercha de bonne foi à le ramener à sa pureté primitive; et, sans se préoccuper du choix des moyens, poursuivit ce but avec une implacable persévérance. S'il avait plus approfondi la vie et le caractère du Christ, il eût vu peut-être qu'une pareille tâche exigeait des qualités morales qui s'allient rarement à un tempérament despotique, dur, chagrin et impérieux. Peut-être alors eût-il aussi compris que le vrai christianisme, indépendant des rites et des dogmes qui n'en sont que la manifestation passagère et variable, repose tout entier sur la participation aux grandes idées de Jésus, invariables et éternelles, puisqu'elles

se résument dans l'amour de Dieu et du prochain, d'où naissent la piété et la charité.

Alfred Franklin.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

CALVIN, à sa mort, laissait en manuscrit un commentaire sur le livre de Josué; Théodore de Bèze se chargea de le publier, et le fit précéder d'un abrégé de la vie du réformateur. Cet abrégé fut ensuite presque toujours placé en tête des réimpressions des divers ouvrages de Calvin, et on le trouve dans les deux grandes éditions de ses œuvres complètes, où il comprend tantôt vingt-trois, tantôt vingt-sept pages; il est intitulé : *Johannis Calvini vita a Theo-*

doro Beza, Genevensis Ecclesiæ ministro, accurate descripta.

L'année même de la mort de Calvin et de la publication du commentaire sur Josué, Théodore de Bèze traduisit en français son abrégé, et le donna au public sous ce titre :

DISCOVRS
DE M. THEO-
DORE DE BESZE, CON-
TENANT EN BREF L'HI-
stoire de la vie et mort
de Maistre Iean
Caluin,
AVEC
Le Testament et derniere volonté dudit Caluin :
Et le Catalogue des liures par
luy composez.

M. D. LXIIII.

Ce *discours* forme une petite plaquette de soixante-trois pages, qui est aujourd'hui très-recherchée. Au verso du titre, on lit l'avis suivant que nous n'avons pas cru devoir reproduire dans notre édition :

L'IMPRIMEVR AV LECTEVR.

Amy Lecteur, ie t'offre ce present sommaire contenant la vie et mort du fidele seruiteur de Dieu M. Iean Caluin, par lequel tu verras de merueilleux exemples des assaux qu'il a soustenus pour deffendre la doctrine du Fils de Dieu, et aussi quelle assistence Dieu fait aux siens quand il est question de son honneur et gloire. Cependant ne trouue estrange si ce discours ne commence par la forme accoustumee

aux Hystoriographes, car l'intention de l'autheur qui est M. Theodore de Besze, semblablement bon seruiteur de Dieu, et compagnon de M. Iean Caluin en l'œuure du Seigneur, n'a esté de le publier comme vne hystoire; ains seulement pour vne preface aux Commentaires dudit Caluin sur le liure de Iosue, mis en lumiere depuis son trespas. Ie t'ay bien voulu aduertir de ce, affin que tu ne pensasses que la memoire d'vn si grand personnage se peust contenter d'vn si petit discours (combien qu'il soit diligemment et veritablement fait), lequel te seruira seulement de te donner esperance d'attendre vne belle et ample hystoire de ses faits et gestes, qui proffitera grandement à l'aduancement de l'Eglise de Dieu, auquel soit gloire et honneur eternellement. Ainsi soit il.

Cette version française figure, déjà augmentée, en tête de la traduction du commentaire sur Josué qui fut imprimée en 1564, puis en 1565. Elle fut ensuite fréquemment rééditée avec divers opuscules de Calvin, et l'a encore été en 1842 par le bibliophile Jacob dans ses *OEuvres françaises de Calvin*.

L'édition que nous publions aujourd'hui date, comme l'indique son titre, de 1657, et elle est infiniment plus complète que toutes celles que nous venons d'énumérer. C'est un remaniement de l'œuvre de Bèze; son abrégé a été respecté et existe textuellement tout entier dans ce nouveau travail, mais il est disséminé au milieu d'additions qui ont plus que triplé le volume primitif. Ces

additions sont-elles de Théodore de Bèze, et cette réimpression de 1657 ne serait-elle que la reproduction d'une édition antérieure qui aurait échappé à toutes nos recherches? Nous ne le pensons pas, quoique le style des passages ajoutés ait une ressemblance frappante avec celui de l'original. Si cette publication n'est pas de Théodore de Bèze, quel en est l'auteur? A cet égard nous avons vainement fait appel aux lumières de M. Reuss, le savant éditeur de Calvin, et à celles de M. Baum, à qui nous devons une excellente biographie de Th. de Bèze. S'il fallait absolument hasarder une hypothèse, nous prononcerions le nom de Ch. Drelincourt; nous ne possédons d'ailleurs aucune preuve positive à l'appui de cette supposition, qui ne se fonde guère

que sur deux phrases assez vagues, l'une de Moréri[1], l'autre de Bonaventure d'Argonne[2].

Il est du moins certain que ce volume a été, soit tiré à très-petit nombre, soit détruit, car les exemplaires en sont d'une extrême rareté. Nous nous sommes servi de celui que possède la bibliothèque Mazarine, après avoir, pendant près d'une année, fait, pour nous en procurer un second, des recherches infructueuses en Suisse, en France, en Allemagne et en Hollande. Cet exemplaire comprend 204 pages

1. Moréri, *Grand dictionnaire historique*, article *Drelincourt*, t. IV, p. 247.

2. Vigneul-Marville (Bonaventure d'Argonne), *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. II, p. 37.

in-douze, que nous avons scrupuleusement reproduites; nous nous sommes borné à remanier la ponctuation et surtout à ajouter des alinéas dont l'original est fort avare. Nos notes fournissent quelques éclaircissements indispensables, et une liste complète des œuvres de Calvin.

A. F.

L'HISTOIRE
DE LA VIE ET MORT
de feu Mr Iean Calvin
fidele Seruiteur de
Iesus Christ,

PAR

THEODORE DE BEZE.

Augmentée
De diuerses pieces considerables, et sur tout
de plusieurs Tesmoignages autentiques
de ses Adversaires qui seruent
à sa justification.

Hebr. xiii. *Ayez souuenance de vos Conducteurs, etc.*

A GENEVE,
Pour Pierre Chouët.

M. DC. LVII.

THEODORE DE BEZE

AU LECTEUR CHRESTIEN,

Salut et paix en nostre Seigneur.

S'il eust pleu à Dieu nous garder plus longtemps son fidele serviteur M. Jean Calvin, ou plustost si la perversité du monde n'eust esmeu le Seigneur de le retirer si tost à soy, ce ne seroit ici le dernier de ses travaux[1], esquels il s'est si

1. Cette vie de Calvin parut pour la première fois en tête du dernier de ses ouvrages, les *Commentaires sur Josué*, qui furent publiés à Lyon, en 1564, par Théod. de Bèze.

fidelement et si heureusement employé pour l'avancement de la gloire d'icelui, et pour l'edification de l'Eglise. Et mesmes maintenant, ce commentaire ne sortiroit point sans estre comme couronné de quelque excellente preface, ainsi que les autres. Mais il lui en prend comme aux povres orphelins, qui sont moins avantagez que leurs freres, d'autant que[1] leur pere est failli trop tost. Cependant je voy cest orphelin sorti de si bonne maison, graces à Dieu, et si fort representant son pere, que sans autre tesmoignage il se rendra soy-mesmes non seulement agreable, mais aussi treshonorable à tous ceux qui le verront.

Et pourtant aussi, ce n'a pas esté mon intention de le recommander par ce mien tesmoignage (car quel besoin

1. Parce que.

en est-il?), mais plustost de me lamenter avec luy de la mort de celuy qui nous a esté un commun pere, et à luy et à moy : pource que je ne le puis ny le doy moins estimer mon pere en ce que Dieu m'a enseigné par luy, que ce livre et tant d'autres, d'avoir esté escrits par luy-mesmes.

Je me lamenteray donc, mais ce ne sera sans consolation. Car ayant esgard à celuy duquel je parle, je l'auroye trop peu aimé vivant ici bas, si la felicité en laquelle il est maintenant recueilli, ne changeoit la tristesse de ma perte en esjouissance de son gain; et auroye mal fait mon profit de sa doctrine tant saincte et admirable, de sa vie tant bonne et entiere, de sa mort tant heureuse et chrestienne, si je n'avoye apprins par tous ces moyens à me soumettre à la providence de Dieu avec toute satisfaction et contentement. Ce-

pendant afin que toutes gens de bien qui luy ont porté amour et honneur, ou l'ayans veu, ou seulement leu de ses escrits et ouy parler de luy, ayent de quoy se consoler avec moy en Dieu de ceste perte, je leur ay ici mis par escrit en premier lieu quasi tout nuement et simplement l'histoire de sa vie et de sa mort, desquelles l'une et l'autre leur rafraischiront quant et quant la memoire de sa doctrine; et puis j'ay adjousté quelque brief discours sur certains poincts desquels on a tasché de le diffamer. Or le tout servira par mesme moyen à fermer la bouche aux malins et mesdisans, qui abbreuvent de faux bruits et calomnies en cest endroit le simple peuple. Il est vray que les escrits dudit Calvin, et la reputation qu'il a acquise par l'espace de trente ans en çà ou environ, sont choscs qui parlent assez d'elles-mesmes pour donner

crainte aux meschans voulans inventer faux blasmes contre luy, et mesmes pour leur faire honte, s'ils en avoyent quelque peu de reste. Mais nous savons la malignité desbordée qui se monstre aujourd'huy en plusieurs, voire de ceux mesmes qui ont gousté la cognoissance de l'Evangile : assavoir qu'ils ne font nulle conscience de calomnier les fideles, et blasonner[1] les serviteurs de Dieu; pource qu'ils treuvent gens qui font semblant de croire le tout, encore qu'ils sachent bien que ce n'est que mensonge. Finalement, ce sera aussi pour armer de response les simples qui sont abusez par faux rapports estans trop faciles à croire; et par cela sont destournez de lire les livres dudit Calvin. En somme, tous verront ici clairement que la vie d'iceluy monstre

1. Blâmer, diffamer.

que ç'a esté un personnage que Dieu avoit suscité et marqué pour estre, par sa grande misericorde, excellent serviteur en son Eglise. Lequel, quand bon luy a semblé, par le moyen qu'il luy a pleu, et au lieu qu'il a voulu choisir de sa pure et seule grace, il a appelé; et puis a conduit, fortifié, et armé d'une saincte perseverance jusques au jour de sa mort, pour edifier les siens par sa bouche et ses escrits, avec une vie conforme.

Or, pour plus grande facilité, je suyvray l'ordre du temps, touchant là où faire se pourra, les personnes et les lieux, sans lesquels les choses ne pourroyent estre entendues. Je commenceray donc par la nativité d'iceluy, qui fut le dixieme jour de juillet l'an 1509. Ce que je note, non pas afin de chercher en son horoscope les causes des evenemens de sa vie, et

beaucoup moins des vertus excellentes qui ont esté en luy, mais simplement pour le regard de l'histoire. Et de fait, veu que luy-mesme a eu en telle horreur les abus qui sont en l'astrologie qu'on appelle judiciaire, qu'il a fait un livre espres [1], auquel il a monstré vivement par bonnes raisons, mais principalement par la parole de Dieu, que ce n'est chose à supporter en une Eglise chrestienne ou republique sagement ordonnée; d'autant que ce n'est que vanité et mensonge. Ce seroit luy faire tort, de lascher la bride à telles speculations quant à sa personne. Seulement contentons-nous que Dieu, se voulant servir de luy au temps determiné, l'a mis au monde le jour susdit.

1. *Advertissement contre l'astrologie qu'on appelle judiciaire et autres curiositez qui règnent aujourd'hui dans le monde*, 1549, in-8°.

Ce fut à Noyon, ville ancienne et celebre de Picardie.

Il a eu quatre freres, assavoir Charles son aisné, lequel mourut en aage d'homme apres la mort du pere; Antoine son puisné, qui est encores aujourd'huy vivant, et l'a tousjours accompagné depuis vingt et huit ans en ça; et deux autres, dont l'un se nommoit aussi Antoine, l'autre François, lesquels moururent jeunes. Quant à luy, il fut nommé Jean, estant presenté au sainct baptesme par un chanoine de Noyon, dit Jean des Vatines. A ce propos parlant de son baptesme, et monstrant qu'il falloit distinguer et separer ce qui estoit de la tradition des hommes, d'avec ce qui est de l'ordonnance de Dieu et de nostre Seigneur Jesus Christ, il disoit volontiers: « Je renonce le creme et retien mon baptesme. » Leur pere avoit nom Girard Calvin, et estoit

natif d'un lieu pres de Noyon, nommé le Pont l'Evesque, mais avoit tousjours fait sa residence en la ville de Noyon ; la mere s'appeloit Jeanne le Franc.

La maison estoit honneste et de moyennes facultez, et le pere estant homme de bon entendement et bon conseil, estoit fort requis és maisons des seigneurs circonvoisins[1]. A raison dequoy son-dit fils fut tant mieux et liberalement nourri, aux despens toutesfois de son pere, en la compagnie des enfans de la maison de Mommor[2];

1. Gérard Calvin fut successivement notaire apostolique, secrétaire de l'évêché, et promoteur du chapitre. Sa femme était aussi catholique très-zélée.

2. Un des membres de la famille de Mommort était parent de Claude de Hangest, alors évêque de Noyon. G. Calvin obtint que son fils suivrait avec les enfants de M. de Mommort les leçons de leur précepteur.

ausquels aussi il fit compagnie aux estudes à Paris [1].

Là, entre autres precepteurs, il eut pour son commencement au college de la Marche, M. Maturin Cordier [2], un fort bon personnage, de grande simplicité, et fort songneux en son estat. Lequel depuis a usé sa vie enseignant les enfans tant à Paris, qu'à Nevers, Bordeaux, Geneve, Neufchastel, Lausanne, et finalement derechef à Geneve, où il est mort ceste année 1564 en l'aage de quatre-vingt cinq ans, instruisant la jeunesse en la sixieme classe, trois ou quatre jours devant sa mort, qui fut le 8 de septembre. Depuis, ledit Calvin

1. Il arriva à Paris en août 1523, et descendit chez Richard Calvin, son oncle, qui était serrurier.

2. On l'a appelé le Rollin du seizième siècle. Il finit par embrasser la Réforme, et dirigea quelque temps le collége de Genève.

demeura aussi au college de Mont-aigu sous un precepteur en classe, espagnol de nation; et aussi en chambre sous un precepteur espagnol qui depuis a esté docteur en medecine. Il estoit dés lors d'un singulier esprit; et profita si bien, qu'en peu d'années il fut avancé à l'estude de philosophie. Quant à ses mœurs, il estoit sur tout fort consciencieux, ennemi des vices, et fort adonné au service de Dieu qu'on appeloit pour lors : tellement que son cœur tendoit entierement à la theologie, et son pere pretendoit de l'y faire employer. Ce qui fut cause qu'on le pourveut d'un benefice en l'Eglise cathedrale de Noyon [1]. Comme il eut aussi une cure

1. Celui d'une chapelle dite de la Gésine. Il en fut pourvu à l'âge de douze ans (29 mai 1521), et obtint de le conserver malgré son séjour à Paris. Odet de Châtillon, frère du grand Coligny, était cardinal à seize ans.

au Pont l'Evesque [1], qui estoit le lieu de la naissance de son pere, comme il a esté dit ; en laquelle cure il a depuis presché par fois, avant qu'il se retirast de France.

Telle donc estoit l'intention du pere pour lors. Toutesfois, puis apres, il se resolut de le faire estudier aux lois, voyant que c'estoit un meilleur moyen pour parvenir aux biens et aux honneurs. Lui aussi de sa part, ayant desja par le moyen d'un sien parent et ami, nommé M. Pierre Robert, autrement Olivetanus, qui depuis a traduit la *Bible* d'hebrieu en françois imprimée à Neufchastel [2], goûsté quelque chose de la

1. A dix-huit ans, Calvin fut nommé curé de Marteville. Il permuta, deux ans après, avec le curé de Pont-Lévêque, où habitait encore son grand-père qui exerçait la profession de tonnelier. Calvin ne renonça à ses bénéfices qu'en 1534.

2. En 1536, 2 vol. in-folio, sur une copie

pure religion, commençoit à se distraire des superstitions papales. Qui fut cause, outre la singuliere reverence qu'il portoit à son pere, qu'il s'accorda de suivre plustost l'estude des loix que de la theologie, comme elle estoit lors és escoles toute corrompue, et d'aller à Orleans pour cest effect : là où lisoit pour lors un excellent homme nommé Pierre de l'Estoille[1], depuis president en la cour de Parlement à Paris. Sous lequel il profita tellement en peu de temps, qu'on ne le tenoit pour escolier, mais comme l'un des docteurs ordinaires : comme aussi il estoit plus souvent enseigneur qu'auditeur. Et lui fut offert de le passer docteur pour

écrite, dit-on, tout entière de la main de Des Perriers. Cette traduction fut plus tard retouchée par Calvin.

1. L'auteur du *Journal de Henri III et de Henri IV*.

rien, ce que toutes fois il refusa. Or pource qu'alors l'Université de Bourges estoit aussi en reputation, à cause de cest excellent jurisconsulte André Alciat qui pour lors y enseignoit, il voulut bien aussi le voir et ouïr. Cependant il ne laissoit de vaquer aux sainctes lettres avec tel fruict et si heureusement, que tous ceux ausquels il plaisoit à Dieu de toucher le cœur pour entendre que c'estoit des differens esmeus pour le faict de la religion, non seulement luy portoyent affection singuliere, mais l'avoyent desja en admiration, pour l'erudition et zele qui estoit en luy. Quant à departir le temps de ses estudes, il y a encores gens dignes de foy qui l'ont cognu familierement à Orleans, qui disent que deslors bien souvent il estudoit jusques à la minuict, et pour ce faire, mangeoit bien peu au souper. Puis le matin estant

resveillé, il se tenoit encore quelque temps au lict, en rememorant et ruminant tout ce qu'il avoit estudié le soir. Il n'y a point de doute que telles veilles ne lui ayent bien offensé sa santé. Mais il prenoit ces heures-là pour ses principales estudes, afin d'y pouvoir continuer plus librement et sans estre interpelé. Et je croy que ces estudes-là ont esté le fondement du grand savoir qu'il avoit des sainctes lettres, et une aide de la singuliere memoire qu'on a puis apres veuë en lui.

Entre autres qu'il hantoit pour lors à Bourges, il y avoit un excellent personnage alleman, professeur des lettres grecques, aux gages de la feu roine de Navarre, lors duchesse de Berry ; c'estoit Melchior Volmar, duquel je me souvien d'autant plus volontiers, que c'est celuy mesme qui a esté mon fidele precepteur et gouverneur de toute ma

jeunesse, dont je loueray Dieu toute ma vie. Ce bon personnage voyant que Calvin avoit faute de lettres grecques, fit tant qu'il s'appliqua à les apprendre; à quoy aussi il lui servit beaucoup, comme lui mesme en a rendu tesmoignage, en lui dediant ses commentaires sur la seconde epistre de Sainct Paul aux Corinthiens, et lui faisant ceste recognoissance de l'appeler son maistre. Du mesme temps il prescha quelquefois en une petite ville du pays de Berry, nommée Lignieres, et eut entrée en la maison du seigneur du lieu qui estoit pour lors. Lequel n'apprehendant pas autrement les choses, disoit seulement en general, qu'il lui sembloit que M. Jean Calvin preschoit mieux que les moines, et qu'il alloit rondement en besongne; car ledit seigneur n'estant pas de son naturel des plus superstitieux, s'appercevoit bien que les moines

qui venoyent chacun an prescher là, contrefaisoyent les marmiteux pour acquerir reputation et pour le gain.

Or cependant que Calvin demeuroit à Bourges, advint que son pere va mourir[1] ; qui fut cause qu'abandonnant ses estudes de loix, il retourna à Noyon, et depuis vint de là à Paris.

Et lors estant à Paris, il composa un docte et singulierement beau *Commentaire sur le livre de Seneque touchant la vertu de clemence*[2]. Il avoit alors vingt-quatre ans seulement; mais nonobstant sa jeunesse, il ne fut gueres

1. On ne sait pas exactement quelle année mourut G. Calvin. M. Mignet croit que ce fut en 1531.

2. *L. Annæi Senecæ libri II de clementiâ ad Neronem Cæsarem commentariis illustrati*, 1532. Calvin cherche déjà dans ce livre à agir sur l'esprit de François Ier ; il le fit imprimer à ses frais.

sans estre cognu et honnoré de tous ceux qui avoyent quelque sentiment de verité. Entre autres avec lesquels il avoit cognoissance à Paris, il lui souvenoit tousjours d'un marchant, homme riche et craignant Dieu, nommé Estienne de la Forge, qui depuis aussi fut bruslé pour l'Evangile; et duquel il fait mention au 4e chapitre de son livre contre les Libertins[1]. Quant il parloit de ce personnage-là, c'estoit tousjours en lui rendant tesmoignage de grande pieté, de bonne simplicité, et sans feintise ; que c'estoit un marchant bien prudent et diligent, mais neantmoins de fort bonne conscience et vray chrestien.

Calvin donc de sa part, prenant dés

1. « Sa memoire, dit-il, doit être benite entre les fideles comme d'un saint martyr de Christ. » De la Forge fut brûlé vif à Paris en janvier 1535.

lors resolution de se dedier du tout à Dieu, travailloit avec grand fruict. Tellement qu'estant advenue esmeute à Paris du temps d'un recteur nommé M. Nicolas Cop, il fut envoyé en cour pourchasser quelque provision; là où il fut recognu et tresbien recueilli de ceux qui avoyent quelque droite affection et jugement en ces affaires. L'occasion de l'esmeute fut que ledit Cop, recteur, en l'oraison qu'il avoit faite (comme la coustume estoit) environ la feste de Toussaincts qu'on appele, avoit parlé des affaires de la religion plus avant et purement que la Sorbonne et le Parlement ne trouvoyent bon[1]. Tellement que la cour de Parlement l'en-

1. On croit que ce discours avait été écrit par Calvin; son but était de repousser les attaques que la Sorbonne dirigeait contre Marguerite de Navarre, déjà protectrice des idées nouvelles.

voya querir, et lui se mit en chemin pour y aller avec ses bedeaux. Mais estant adverti que c'estoit pour l'emprisonner n'alla jusques au palais, et s'en retourna; et depuis s'absenta du royaume, se retirant à Basle dont estoit natif son pere M. Guillaume Cop, medecin du roy, et homme fort renommé. Calvin aussi, pour la familiarité qu'il avoit eu avec ledit Cop, fut contraint de sortir de Paris; estant recherché jusques là que le bailly Morin alla en sa chambre au college de Fortet, où il se tenoit, pensant le constituer prisonnier. Mais ne le trouvant pas, saisit tout ce que il peut de ses livres et papiers : entre lesquels estans plusieurs lettres de ses amis tant d'Orléans que d'ailleurs, on tascha de leur en faire fascherie. Toutesfois Dieu voulut que cela ne vint à effect.

De Paris Calvin s'en vint alors de-

meurer en Saintonge. Et estant avec un jeune homme de riche maison qui avoit là un benefice[1], advint qu'iceluy jeune homme le pria de coucher par escrit quelques formulaires de sermons et remonstrances chrestiennes : lesquelles il faisoit reciter au prosne par certains curez en ces quartiers-là, afin de donner au peuple quelque goust de la vraye et pure cognoissance de son salut par Jesus Christ. Cependant qu'il estoit en Saintonge, il fit un voyage à Nerac, pour voir le bon homme Jaques Faber d'Estaples, qui estoit fort aagé, et avoit esté precepteur des enfans du roy François : mais estant persecuté par la Sorbonne, s'estoit retiré en ce pays-là. Le bon vieillard fut fort aise de voir Calvin, et conferer avec lui.

1. Ce jeune homme s'appelait Louis du Tillet, il était chanoine d'Angoulême et curé de Claix.

Quelque temps apres, de Saintonge Calvin s'en vint encore à Paris, ne se monstrant pas toutesfois trop communement, pource qu'il n'y faisoit seur pour lui. Tant y a que Michel Servet dés lors commençant à semer de ses erreurs [1], Calvin ne refusa point de conferer avec lui pour essayer de le reduire, ou bien pour le convaincre et redarguer par la parole de Dieu. Pour ce faict, fut accordé qu'ils se trouveroyent tous deux à heure nommée en une certaine maison en la rue S. Antoine, ce que Calvin fit, combien qu'il y eust du danger pour sa personne : mais ledit Servet ne comparut, quoy qu'on l'attendist long temps [2].

1. Il venait de publier son livre contre la Trinité.

2. Ce fut la première rencontre de Calvin avec Servet. La lutte que celui-ci venait de refuser s'engagea dix-neuf ans plus tard à Genève.

Or en fin, voyant le povre estat du royaume de France quant à la religion, il delibera de s'en absenter, pour vivre plus paisiblement et selon sa conscience.

Il partit donc de France l'an 1534, et avec lui ledit jeune homme avec lequel nous avons dit qu'il demeuroit en Saintonge. Mais devant que sortir de France, estant ceste année-là à Orleans, il composa un livre intitulé *Psychopanychia*, c'est à dire le dormir et comme la nuict des ames [1] : pource que là il refute l'erreur qu'aucuns semoyent, que les ames apres la mort des corps dorment jusqu'au jour du dernier jugement. Ledit livre monstre comment dés lors il estoit bien exercé és Escritures.

1. *Psychopannichia, quâ refellitur eorum error qui animas post mortem usque ad ultimum judicium dormire putant.*

Au partir de France, luy et son compagnon prindrent le chemin de Lorraine pour venir à Basle.

Audit voyage, leur advint un destourbier [1] par la lascheté de l'un des deux serviteurs qu'ils avoyent avec eux. C'est qu'iceluy serviteur, en un lieu pres de Mets nommé Desme, desroba la bougette [2] où estoit tout leur argent, et emmena un des chevaux. Tellement qu'ils eussent esté en grande necessité, sans ce que l'autre serviteur, qui est encore vivant aujourd'huy, avoit dix escus siens, qui fournirent pour les mener à Strasbourg, dont ils vindrent à Basle. Là Calvin ayant demeuré quelque temps, fit imprimer sa premiere *Institution* [3], comme un apologetique

1. Dérangement, embarras.
2. La bourse.
3. *Christianæ religionis Institutio, totam ferè pietatis summam et quicquid est in doctrinâ salutis*

adressé au roy François, premier de ce nom, pour les povres fideles persecutez, ausquels à tort on imposoit le nom d'anabaptistes, pour excuser envers les princes protestans les persecutions qu'on faisoit contre l'Evangile [1]; comme luy-mesme l'a escrit en la preface de son commentaire sur les pseaumes.

De Basle, Calvin avec sondit compagnon vint en Italie, et demeurerent quelque temps à Ferrare. Là, il vit madame la duchesse de Ferrare [2], qui

cognitu necessarium complectens. Præfatio ad christianissimum regem Franciæ.

1. François Ier avait alors besoin des protestants d'Allemagne, armés, comme lui, contre Charles-Quint. Il cherchait donc à persuader aux princes luthériens que les gens qu'il faisait brûler vifs à Paris n'étaient pas des protestants, mais un reste de ces anabaptistes qui avaient mis l'Allemagne en feu.

2. Réné de France, fille de Louis XII et cou-

est encores aujourd'huy vivante, graces à Dieu ; laquelle l'ayant veu et ouy, deslors jugea ce qui en estoit, et tousjours depuis tant qu'il a vescu, l'a aimé et honoré comme un excellent organe du Seigneur.

D'Italie ils revindrent derechef à Basle.

Une chose n'est à omettre ; que comme il estoit soigneux à bien departir ses estudes, durant le temps qu'il fut tant à Basle qu'à Strasbourg, il s'adonna entre autres choses à la cognoissance de la langue hebraïque ; où il profita tellement, que ce luy fut depuis grande aide pour l'intelligence de l'Escriture, comme ses livres en rendent tesmoignage.

sine de Marguerite de Navarre. Les protestants persécutés trouvèrent plus tard un sûr asile dans son château de Montargis.

Or quelque temps apres, de Basle il s'en alla en France, et son dit compagnon s'en vint à Neuf-chastel et à Geneve. Mais Calvin apres avoir donné quelque ordre à ses affaires, se voulant derechef retirer à Basle et à Strasbourg, print avec soy son frere Antoine [1], duquel il a esté parlé. Et pource qu'à cause des guerres le droit chemin estoit fermé, s'en vint passer à la bonne heure par ceste ville de Geneve, qui peu de temps auparavant avoit receu l'Evangile par la predication de deux excellens serviteurs de Dieu, M. Guillaume Farel et Pierre Viret. Il ne pretendoit rien moins que d'y faire sa demeure, mais seulement d'y passer,

1. Il emmena également avec lui sa sœur Marie, sur laquelle on n'a aucun renseignement. Antoine était relieur; il devint bourgeois de Genève, membre du conseil des cinq cents, puis des soixante, et mourut en 1573.

sans se donner autrement à cognoistre. Toutesfois celuy que nous avons dit qui luy avoit tenu compagnie à Basle et en Italie, fit qu'il fut cognu ; car il s'estoit lors retiré à Geneve, comme aussi y estoit demeurant monsieur Morlet, qui depuis a esté ambassadeur du roy vers les ligues, et est mort plusieurs ans apres à Basle, ayant tousjours souvenance de sa demeure ancienne en la ville de Geneve, tellement que jamais il ne passoit par Lausanne et Geneve, qu'il ne voulust voir Calvin et Viret, et discourir avec eux. Le Seigneur donc, voulant deslors se preparer chemin à tant de bien qu'il vouloit departir à son Eglise par le moyen de Calvin, mit au cœur de Farel de le retenir, ce qui luy fut tresdifficile. Tellement qu'apres les prieres il en fallut venir jusqu'aux adjurations, que s'il refusoit de s'employer en ceste Eglise

en l'œuvre du Seigneur, Dieu maudist le repos qu'il cherchoit pour la commodité de ses estudes. Alors il accorda de demeurer, non pas pour prescher mais pour lire en theologie. Et advint tout ceci l'an 1536 au commencement de septembre : mais un peu apres il fut aussi esleu pasteur. Estant ainsi declaré pasteur et docteur en ceste Eglise avec legitime election et approbation, il dressa un brief formulaire de confession et de discipline, pour donner quelque forme à ceste Eglise nouvellement dressée. Il fit aussi un *catechisme*, non pas celuy que nous avons aujourd'huy, composé par demandes et responses, mais un autre contenant seulement par briefs sommaires les principaux poincts de la religion [1]. Et d'autant que luy et ses

1. *Catechismus, sive christianæ religionis insti-*

compagnons ministres voyoyent que c'estoit un mespris des sacremens, de recevoir les gens à la Cene, qu'on ne sceust s'ils avoyent renoncé aux idolatries et superstitions papistiques, ils requirent les magistrats de procurer que le peuple estant appelé par dixaines jurast la confession de foy. Ce qui fut trouvé bon, et estant ordonné par le conseil, le peuple y obeït alaigrement: comme luy-mesme l'a escrit en une preface qu'il mit audit catechisme, le faisant puis apres imprimer en latin à Basle l'an 1538 au mois de mars.

Ces heureux commencemens despleurent grandement à Satan et aux siens, qui ne faillirent pas, comme il n'estoit mal-aisé sur les premiers chan-

tutio, 1538. C'est le titre de la 2e édition. La première fut publiée en français, mais on n'en connaît aucun exemplaire. L'édition divisée par demandes et par réponses est de 1541.

gemens d'estat et de religion, de luy faire fascherie. Car à grand peine se passerent quatre mois, que d'un costé les anabaptistes le vindrent assaillir (desquels estoit un certain Jean Stordeau dont il sera parlé ci apres), et de l'autre un meschant apostat nommé M. Pierre Caroli, docteur de Paris; lequel estant secretement soustenu et appuyé du credit d'aucuns des principaux, lui pouvoit beaucoup donner de peine. Mais quant aux anabaptistes, il les seut si bien et heureusement manier en dispute publique, combien que le magistrat n'y mit pas la main, que dés lors la race en fut perdue en ceste Eglise. Ce qui est d'autant plus admirable, que la pluspart des Eglises d'Allemagne en sont encore bien fort empeschées; et s'il y en a qui en soyent delivrées, ç'a esté plustost par la simple rigueur de justice qu'autrement. Quant

au combat qu'il eut à soustenir contre ledit Caroli sur plusieurs calomnies[1] où aussi estoyent meslez M. Guillaume Farel et Pierre Viret, l'histoire seroit trop longue qui voudroit reciter tout le discours. Je laisse donc qu'il fut conveincu en deux synodes, assavoir à Lausanne et à Berne; et que s'estant retiré en ces pays, et ayant charge de pasteur en une eglise, ayant aussi espousé femme, il s'en alla vers le cardinal de Tournon, et par son moyen obtint du pape lettres de pardon. Et par plusieurs fois est ainsi passé de la papauté à l'Evangile et de l'Evangile à la papauté. Mais la fin fut que ce malheureux-la, ayant esté plusieurs fois abbatu par Calvin, tant par escrit que

1. Caroli accusait Calvin de professer l'arianisme. Il y a dans Bolsec un chapitre intitulé : « De l'injure que Calvin a fait à nostre Seigneur Jesus Christ lorsqu'il a nié sa divinité. »

de bouche; et puis estant dechassé de l'Eglise de Dieu, est mort miserablement à Rome dedans un hospital, pour servir d'exemple à ceux qui se revoltent de Jesus Christ pour suivre un maistre qui recompense si mal ses serviteurs et en ce monde et en l'autre.

En ce temps-la, assavoir l'an 1537, Calvin fit imprimer deux epistres, lesquelles il avoit escrites d'Italie, au voyage que nous avons dit qu'il y fit, à certains de ses amis en France. L'une est, de fuir les idolatries et de garder la pureté de la religion chrestienne; l'autre, du devoir de l'homme chrestien à tenir ou quitter des benefices en l'Eglise papale[1].

1. *Epistolæ duæ : prima, de fugiendis impiorum illicitis sacris et puritate christianæ religionis; secunda, de christiani hominis officio in sacerdotiis papalis Ecclesiæ vel administrandis vel abjiciendis.*

Cependant survindrent en la ville des seditions les unes sur les autres, qui l'affligerent et pourmenerent d'une estrange façon. Mesmes on se vint opposer à la pratique de l'Evangile, combien qu'elle eust esté jurée par tous ceux de la ville. Mais lors Calvin, comme il avoit un esprit vrayement heroïque, s'opposa fort et ferme aux seditieux, avec ledit Farel et un autre bon personnage nommé Couraut, aussi ministre de cette Eglise, aveugle des yeux corporels, mais clairvoyant des yeux de l'esprit ; lequel aussi ledit Calvin avoit attiré de Basle, là où il s'estoit retiré à cause des ardentes persecutions de la France, comme dit a esté. L'issue fut telle, que le Seigneur voulant tout d'un coup retirer ses serviteurs de la presse, purger ceste ville de certains mutins qui abusoyent du nom de l'Evangile, planter son nom

ailleurs, et finalement façonner son serviteur par une experience des choses qui depuis luy ont grandement servi : il fut ordonné, la plus grande part du conseil surmontant la meilleure, que les susdits sortiroyent de la ville dans trois jours, pour n'avoir voulu administrer la Cene en une cité ainsi troublée et meslée [1]. Cela estant annoncé audit Calvin, sa response fut, que s'il eust servi aux hommes il seroit mal recompensé, mais qu'il avoit servi à celui, qui au lieu de mal recompenser ses serviteurs, payoit ce qu'il ne devoit point. Et c'estoit à bon droit qu'il parloit ainsi ; car il avoit

1. Calvin et Farel avaient déclaré, le jour de Pâques, qu'ils ne célébreraient pas la Cène dans une ville où se commettaient tant d'excès, d'insolences et de débauches. Dès le lendemain, ils reçurent ordre de quitter le territoire de la république.

ensuivi l'exemple de Sainct Paul, en servant à l'Eglise à ses propres cousts et despens.

Il se retira donc, au grand regret de tous les bons, et vint premierement à Basle. Puis il fut appelé à Strasbourg, là ou estant recueilli comme un thresor par ces excellens hommes M. Martin Bucer, Capito, Hedio, et autres qui pour lors reluisoyent comme perles precieuses en l'Eglise de Dieu, il y dressa, par le congé [1] des magnifiques seigneurs et gouverneurs de Strasbourg, une Eglise françoise, y establissant mesmes la discipline ecclesiastique : ce que jamais toutesfois les allemans n'ont peu obtenir jusques à present pour leur Eglise. Il lisoit aussi en theologie avec grande admiration d'un chacun, et avoit pour

1. L'autorisation.

cette profession de theologie gages honnestes de la seigneurie de Strasbourg.

Apres son depart de la ville de Geneve, comme ainsi fust que selon le premier usage on eust accoustumé en ceste Eglise de faire la Cene avec pain commun, aucuns sans cause mirent en avant des oublies. Ce qui bailla occasion à quelques uns des bons de se fascher, jusques à s'abstenir de la Cene, et faire plaintes d'un tel changement ; dont mesmes aucuns furent contraints de s'absenter de la ville. Mais Calvin estant adverti de la chose, comme il ne trouvoit pas bon le changement fait sans raison, aussi il tança bien vivement l'imprudence de ces bonnes gens, qui pour si peu de chose se scandalisoyent, et laissoyent de participer à la saincte Cene. Et de fait, estant depuis pasteur en ceste Eglise l'espace de vingt et trois ans, et jusques à la mort, vray

est qu'il a souvent declaré, quand l'occasion l'a porté, que le meilleur seroit de suivre ce qui est le plus simple, assavoir d'user du pain commun. Mais neantmoins il n'a point combatu sur le changement, sachant que la chose estoit indifferente en soy, et qu'il y avoit d'autres poincts de plus grande importance, à l'observation desquels il falloit insister.

Or pour revenir à la suitte de l'histoire, en ce temps-la, assavoir l'an 1539, le cardinal Sadolet escrivit aux syndiques, conseil et citoyens de la ville de Geneve une longue epistre, en datte du 18 de Mars, les amadoüant de belles paroles pour les destourner de Jesus Christ, et blasmant les ministres desquels Dieu s'estoit servi a y reformer l'estat de la religion. Il pensoit bien avoir trouvé occasion de gaster quelque chose, à cause de l'absence de Calvin;

car c'estoit un an apres qu'il avoit esté chassé de Geneve. Mais iceluy quelque temps apres, en ayant eu les nouvelles à Strasbourg, tesmoigna l'affection qu'il portoit à la ville de Geneve; et maintint la cause d'icelle, ou plustost la verité de Dieu contre ce renard, par une longue et docte epistre qu'il luy rescrivit, laquelle se trouve imprimée parmi ses œuvres tant en françois qu'en latin, datée de Strasbourg le premier jour de septembre 1539[1]. Lors aussi, il revit et augmenta son *Institution chrestienne*, qu'il fit reimprimer, et fut mise en lumiere le 1 d'aoust audit an. Davantage il commença à escrire sur Sainct Paul, dediant son commentaire de l'*E-*

1. *J. Sadoleti romani cardinalis epistola ad senatum populumque genevensem, quâ in obedientiam romani pontificis eos reducere conatur. J. Calvini responsio.*

pistre aux Romains[1] à M. Simon Grynée, le plus docte des allemans, et son grand ami. La datte dudit commentaire est de l'an 1539, le 18 d'octobre. Aussi il escrivit en françois un petit traitté et bien familier de la Cene du Seigneur, pour l'usage de ceux de la langue françoise[2]; afin que chacun peust estre resolu de ce qu'il nous faut croire, chercher et recevoir en la Cene, et que mesmes les plus simples n'eussent occasion de douter. Lequel livre cinq ans apres, assavoir l'an 1545, pour l'usage de ceux qui n'entendent nostre langue françoise, fut traduit en latin par M. Nicolas des Gallars, lors ministre de cette Eglise, et depuis de l'Eglise françoise de Londres, qui encores aujourd'huy est ministre de l'Eglise d'Or-

1. *Commentarius in epistolam Pauli ad Romanos.*

2. *De la Cène du Seigneur.*

leans. Une chose est à noter, comment ledit Calvin se porta prudemment à traitter ceste matiere, tant en son *Institution* qu'audit petit livret; car voyant que la miserable contention esmeuë pour le fait de la Cene, avoit allumé un feu qui estoit pour mettre division entre les Eglises, tout son desir fut de l'esteindre par une claire exposition de la matiere, sans s'attacher à personne. Ce qu'il a fait si bien et dextrement, que qui voudra bien considerer ses escrits, confessera que c'est à luy, apres Dieu, qu'appartient l'honneur de la resolution depuis suyvie par toutes gens de bon jugement. Il eut aussi lors cest heur, qu'il ramena à la foy un fort grand nombre d'anabaptistes qu'on lui addressoit de toutes parts ; et entre autres un jadis abbé nommé Paul Volse, auquel Erasme avoit dedié son *Chevalier chrestien* l'an 1518, et lequel

estant converti de l'anabaptisme, est mort ministre en l'Eglise de Strasbourg. Il y eut aussi de ce nombre un nommé Jean Stordeur natif du Liege; lequel estant decedé de peste à Strasbourg, quelque temps apres il print sa vefve à femme, nommée Odillette ou bien Idellete de Bure[1], femme grave et honneste, (ce que il fit par le moyen et conseil de M. Bucer) et avec elle a tousjours vescu paisiblement, jusqu'à ce que nostre Seigneur la retira à soy sans aucuns enfans, car combien qu'elle eut un fils de lui, il mourut incontinent.

En ce mesme temps, assavoir l'an 1541, furent tenuës en Allemagne quelques journées imperiales sur le fait de

1. C'est en septembre 1539 que Calvin épousa Idelette de Bure. Elle avait eu de son premier mari plusieurs enfants, auxquels Calvin servit de père. Elle mourut en 1549, après une union qui ne fut troublée par aucun nuage.

la religion, à Wormes et à Ratisbone, esquelles Calvin fut esleu des premiers par l'advis de tous les theologiens allemans, où il se porta tellement que sa renommée se fit grande parmi les adversaires mesmes. Aussi Philippe Melanchthon entre autres le prit dés lors en singuliere amitié, qui a tousjours duré depuis; et dés lors l'appeloit ordinairement le Theologien, par un singulier honneur. Semblablement, Gaspar Cruciger qui estoit excellent personnage, et l'un des pasteurs de l'Eglise de Wittemberg, le prit à part pour conferer à loisir privément avec lui, le priant de lui deduire au long la doctrine de la Cene du Seigneur et ce qu'il en sentoit; ce que Calvin fit volontiers. Et apres la fin de tout le propos, le bon personnage Cruciger, comme il estoit homme fort humain, l'en remercia bien fort, lui declarant que de sa part

il en sentoit aussi tout de mesme. Alors Calvin composa à Wormes, le premier jour de l'an, un *chant de victoire* en vers latins à l'honneur de Jesus Christ [1], lequel depuis a esté mis en lumiere par l'importunité d'un moine inquisiteur de Tholose, qui le condamnoit avant qu'il fust imprimé ; et finalement a esté traduit en rime françoise par feu M. Conrad Badius, qui est mort ministre de l'Eglise de Orleans.

Cependant le Seigneur exerçoit ses jugemens à Geneve, punissant expressement ceux lesquels estans en estat de syndiq l'an 1538, avoyent esté cause de dechasser Farel et Calvin. Tellement que l'un d'eux, estant coulpable d'une sedition et se voulant sauver par une fenestre, se creva soy-mesme ; un autre

1. *Epicinium Christo cantatum.* C'est le seul morceau en vers qu'ait publié Calvin.

ayant commis un meurtre fut decapité par justice; les deux autres, conveincus de certaine desloyauté contre l'Estat, s'enfuïrent et furent condamnez en leur absence. Ceste escume estant vuidée de la ville, Calvin commença d'estre regretté, et fut redemandé par plusieurs ambassades de Geneve, et par l'intercession des seigneurs de Zurich aux seigneurs de Strasbourg, qui en firent difficulté. Calvin d'autre part, voyant le fruict qu'il faisoit à Strasbourg, n'y vouloit nullement consentir, combien qu'il portast affection à la ville de Geneve et aux gens de bien qui y estoyent. Enfin il fallut venir aux menaces du jugement de Dieu, s'il n'obeïssoit à ceste vocation; lesquelles luy proposa M. Bucer, alleguant l'exemple de Jonas. Ainsi au grand regret desdits seigneurs de Strasbourg, et mesmes de M. Bucer et de ses autres compagnons,

il fut accordé à la ville de Geneve pour quelque temps. Or, ces propos furent mis en avant lors que ledit Calvin avoit esté esleu avec M. Bucer pour aller à la journée imperiale à Ratisbone[1], ce qui fit qu'il ne peut si tost retourner à Geneve. Mais cependant fut trouvé bon par ceux qui avoyent soin de ladite Eglise, qu'on prieroit les seigneurs de Berne de permettre que M. Viret, qui estoit ministre de l'Eglise de Lausanne, vint pour un temps demeurer à Geneve : afin qu'en attendant le retour de Calvin, cette povre Eglise n'allast du tout en dissipation. Dont il fut fort joyeux, sachant bien, comme il estoit vray, que ce luy seroit grand aide d'avoir Viret pour compagnon au gouvernement d'icelle Eglise. Cependant s'escoulerent quelques mois. Mais

1. En 1541.

finalement Calvin estant retourné de Ratisbone arriva à Geneve, où il fut tellement receu de singuliere affection par ce povre peuple recognoissant sa faute, et qui estoit affamé d'ouïr son fidele pasteur, qu'on ne cessa point qu'il ne fust arresté pour tousjours. A quoy aussi s'accorderent en fin lesdits seigneurs de Strasbourg, à la charge toutesfois qu'ils le tenoyent tousjours pour leur bourgeois. Ils vouloyent aussi qu'il retint le revenu d'une prebende qu'ils lui avoyent assigné pour ses gages de professeur de theologie. Mais, comme il estoit homme du tout eslongné de cupidité des biens de ce monde, jamais ils ne peurent tant faire qu'il en retinst la valeur d'un denier[1]. Par ainsi, il fut restabli derechef à Geneve, l'an 1541,

1. Le traitement de Calvin à Genève fut alors fixé à cinq cents florins, environ quatre mille francs d'aujourd'hui.

le 13 de septembre, trouvant là pour son compagnon M. Viret. Et en cest endroit se monstra merveilleuse la misericorde de Dieu envers le peuple de Geneve. Car si le peuple ancien rejettant Moyse, la delivrance fut retardée quarante ans, le peuple de Geneve n'estoit-il pas bien digne d'estre à jamais asservi sous la tyrannie du diable et de l'antechrist romain, quand il avoit rejetté Calvin et ses compagnons, fideles et excellens serviteurs du Seigneur? Et toutesfois Dieu n'a permis que pour cela ait esté differé l'edifice de cette Eglise que trois ans seulement.

Or afin que on entende comment Calvin s'y est porté: premierement d'entrée il protesta de n'accepter point la charge de ceste Eglise, sinon qu'il y eust consistoire ordonné et discipline ecclesiastique convenable: pour ce qu'il voyoit que telles brides estoyent neces-

saires et qu'il n'estoit point question de dilayer[1]. Ainsi, par le commandement des magistrats, incontinent il dressa l'ordre et la discipline ecclesiastique qui y est tousjours demeurée ferme depuis[2], nonobstant que Satan et ses adherans ayent fait tous leurs efforts pour l'abolir, comme il en sera parlé ci apres. Il fit aussi en peu de jours le *Catechisme*, tel que nous l'avons maintenant; non pas qu'il y ait rien changé du premier quant à la doctrine, mais la reduisant en bonne methode par demandes et responses, pour estre plus aisée aux enfans, au lieu qu'en l'autre les choses estoyent traittées par sommaires et briefs chapitres. Or c'est un livre qu'on peut bien appeler un de ses

1. Retarder.

2. Les ordonnances ecclésiastiques de Calvin furent définitivement votées par le grand conseil le 2 janvier 1542.

excellens ouvrages, et qui a fait un merveilleux fruict. Estant si bien recueilli, que de françois il a depuis esté traduit en diverses langues : assavoir par l'autheur mesme, en latin, le dediant aux ministres de l'Evangile en la Frise orientale, comme aussi aucuns d'iceux l'avoyent requis ; et puis en grec par Henri Estienne, et en hebrieu par Emanuel Tremellius, Juif de nation et lecteur en theologie en l'Université de Heidelberg, tous deux fort sçavans personnages et bien exercez esdites langues, comme chacun sçait; finalement en italien, allemand, anglois, escossois, flamand, et espagnol pour toutes ces nations-la[1] : comme quant aux trois langues premieres et principales, il peut servir tant pour l'usage

1. Il a même été traduit en hollandais, en hongrois, en basque et en polonais.

des escoles, que pour gagner les Juifs à Christ, et y enseigner les Grecs.

Au reste, pource que M. Viret n'estoit que presté à ceste Eglise pour un temps, Calvin comme il estoit de sa part fort vigilant et soigneux à procurer tout ce qu'il pensoit propre pour l'avancement d'icelle, fit tous ses efforts pour obtenir qu'il fust accordé à tousjours. Et à ceste fin escrivit lettres à plusieurs personnages qu'il estimoit y pouvoir aider, et lui mesme alla en personne solliciter l'affaire en un synode à Vevay. Mais la consideration de l'Eglise de Lausanne, comme la chose estoit bien à peser, empescha d'obtenir ce que on demandoit. Toutesfois ledit Viret n'y fut pas rappelé si tost, mais fut laissé encores à Geneve plusieurs mois, jusqu'à ce que les affaires y fussent un peu mieux asseurées. Ce qui fut un grand soulagement à Calvin, et lui-

mesme le recognoissoit ainsi. A cause de quoy aussi depuis il lui escrivoit souvent de l'estat de ceste Eglise, comme semblablement à M. Farel ; et les prioit tous deux de la visiter le plus souvent qu'ils pourroyent à leur commodité. Et eux de leur costé s'y sont tousjours monstrez merveilleusement affectionnez, accourans ici pour aider à leur frere et compagnon quand leur presence y pouvoit servir, comme souvent il est advenu qu'elle y a beaucoup fait, Dieu merci. Le peuple aussi pour son regard s'esjouyssoit du bon accord de ces trois excellens personnages, toutes les fois qu'il les pouvoit revoir ensemble et les ouïr prescher, se souvenant du temps premier qu'ils avoyent esté conjoincts ici en la conduite de ceste Eglise. Il est vray qu'il y avoit bien tousjours quelques malins, lesquels la presence de Calvin faschoit, et

beaucoup plus quand ils le voyoyent en la compagnie des deux autres ; tellement que par moquerie ils appeloyent entre eux l'union de ces trois serviteurs de Dieu, le Trepied. Mais tout compté et rabbatu, ou tels profanes estoyent contraints à faire bonne mine; ou, s'ils brassoyent quelque chose, il falloit malgré qu'ils en eussent qu'ils sentissent que Dieu avoit mis au cœur du peuple un amour de ses bons pasteurs.

Or Calvin un peu de temps apres son retour, assavoir au mois de novembre, eut les nouvelles de la mort de Capito[1], lesquelles le contristerent fort plusieurs jours ; comme aussi il n'y a point de doute que ce fut une bien grande perte pour l'Eglise de Dieu. Joint qu'en

1. Wolfgang-Fabrice Capiton, ami intime d'OEcolampade et de Bucer, mourut de la peste à Strasbourg en 1541.

mesme temps on disoit que Bucer estoit malade de peste. Calvin donc estant demeuré à Geneve, seul des trois qui y eussent bien esté requis, se conduisit toutesfois tellement au gouvernement de l'Eglise, qu'il mit peine que rien ne demeurast en arriere.

Il y avoit lors en la ville d'autres ministres, qui y ayans esté mis quand Calvin fut chassé, y estoyent demeurez; desquels aucuns nuisoyent quasi plus par leurs mœurs je ne sçay quelles, qu'ils ne pouvoyent profiter par leur doctrine. Toutesfois Calvin, sçachant qu'il faut tousjours en l'Eglise eviter divisions et entretenir la paix entant que faire se peut, mit peine de se comporter avec eux; les admonnestant comme il falloit, redarguant[1] leurs vices en particulier, et leur proposant de re-

1. Reprenant.

garder à faire le devoir de leur charge autrement que par acquit. Mais à la fin Dieu y remedia, purgeant par divers moyens ceste Eglise de ceux qui ne valoyent rien, tellement qu'on a peu appercevoir le jugement de Dieu sur eux.

Calvin de sa part ne s'espargnoit nullement, travaillant beaucoup plus que son pouvoir et l'esgard de sa santé ne portoit. Car il preschoit d'ordinaire de deux sepmaines l'une tous les jours ; il lisoit chaque sepmaine trois fois en theologie ; il estoit au consistoire le jour ordonné, et faisoit toutes les remonstrances. Tous les vendredis en la conference de l'Escriture, que nous appelons la congregation, ce qu'il adjoustoit apres le proposant pour la declaration, estoit comme une leçon. Il ne defailloit point en la visite des malades, aux remonstrances particulieres, et autres infinis affaires, concernans l'exer-

cice ordinaire de son ministere. Mais outre ces travaux ordinaires, il avoit un grand soin des fideles de France, tant en les enseignant, exhortant, conseillant et consolant par lettres en leurs persecutions, qu'en intercedant pour eux, ou procurant qu'on intercedast, quand il pensoit voir quelque moyen.

Cependant tout cela ne l'empeschoit point qu'encores il ne travaillast en son estude particulier, et composast plusieurs beaux livres et fort utiles ; comme j'en toucheray maintenant aucuns, qu'il fit en ces premieres années. Et puis par ci par là en la deduction de l'histoire, noteray le temps auquel il fit les autres, selon le loisir qu'il avoit, ou qu'il voyoit la necessité le requerir.

Ainsi donc l'an 1543, pource que la Sorbonne de Paris s'estoit portée jusques là, de faire des articles de foy à sa fantasie sans rien prouver, il composa

un livre, où il met de bien plaisantes probations de leur dire (et ils n'en eussent pas sceu trouver de meilleures, comme ils l'ont bien monstré en se taisant) et adjouste, quant et quant à bon escient, le vray contrepoison qu'il faut opposer par la parole de Dieu à leurs erreurs et determinations magistrales[1]. Il recueillit aussi en ceste mesme année pour l'usage de l'Eglise de Geneve, la forme des prieres ecclesiastiques, avec la maniere d'administrer les sacremens et celebrer le mariage, et un advertissement de la visite des malades ; comme aujourd'huy le tout se met avec les pseaumes accompagné d'une belle preface faite par luy-mesme, où il est parlé de l'usage de chanter en

1. *Articuli a Facultate theologiæ parisiensi determinati, super materiis fidei nostræ hodie controversis. Cum antidoto.*

l'assemblée publique de l'Eglise. Il mit semblablement en lumiere un livre qu'il dedia à M. Philippe Melanchthon, l'ayant composé en peu de jours pour maintenir la pure doctrine de l'Escriture à l'encontre des calomnies d'un qui estoit estimé estre des plus grands supposts de la papauté : assavoir Albert Pighius, qui faisoit effort de soustenir le franc-arbitre des hommes[1]. L'an 1544, il composa un traitté *De la necessité de reformer l'Eglise*, fait par forme de supplication à l'empereur Charles cinquiesme, ensemble aux princes et Estats de l'Empire, assemblez lors en

1. *Defensio sanæ et orthodoxæ doctrinæ de servitute et liberatione humani arbitrii, adversus calumnias Alb. Pighii.* Albert Pighius fut mêlé avec un certain éclat à tous les débats théologiques de cette époque. Aucun controversiste n'a défendu avec plus de zèle les prétentions de l'Église romaine.

la ville de Spire[1]. Aussi, pource que le pape Paul III s'estoit aigri par une epistre, et avoit jetté son venin contre l'empereur, de ce que voulant tenir l'Allemagne en paix durant la guerre entre luy et le roy de France, il avoit ordonné à Spire que cependant les protestans demeureroyent en leur estat, et qu'on n'innoveroit rien contre eux; mais qu'à la premiere commodité il feroit tenir un concile pour resoudre des affaires de la religion : Calvin composa certaines *Annotations sur l'advertissement paternel du pape à l'empereur*[2], esquelles il monstre le grand zele du

1. *Supplex exhortatio ad invictissimum Cæsarem Carolum V et illustrissimos principes aliosque ordines Spiræ nunc Imperii conventum agentes, ut restituendæ Ecclesiæ curam seriò velint suscipere.*

2. *Admonitio paterna Pauli III romani pontificis ad invictissimum Cæsarem Carolum V, quâ eum castigat quòd se Lutheranis præbuerit nimis*

pape, et comment il ne demande que confusions contraires à la parole de Dieu et d'oster toute bonne tranquillité d'entre les hommes, mesprisant l'autorité que Dieu donne au magistrat, et laissant cependant Rome estre tousjours Rome, et sa cour apostolique plongée en tout desbordement de vices. La mesme année, il escrivit en françois contre les anabaptistes et libertins[1], lesquels livres depuis ont esté traduits en latin par M. Nicolas des Gallars.

L'an 1545, il fit un traitté comment l'homme fidele se doit gouverner entre

facilem ; deinde quòd tum in cogendâ synodo, tum in definiendis fidei controversiis aliquid potestatis sibi sumpserit. Cum scholiis.

1. *Briève instruction pour armer tout bon fidele contre les erreurs de la secte commune des anabaptistes. — Aux ministres de l'Eglise de Neufchastel contre la secte fanatique et furieuse des libertins qui se disent spirituels.*

les papistes, sans communiquer à leurs superstitions. Auquel est adjoustée une excuse contre les repliques de ceux qui se couvroyent faussement du titre d'estre nicodemites [1], et l'advis de M. Philippe Melanchthon, Martin Bucer et Pierre Martyr [2]. Item deux epistres dudit Calvin escrites l'an 1546 [3], et l'advis des ministres de l'Eglise de Zurich sur ceste matiere, faict l'an 1549 [4].

Ce livre-la esmeut beaucoup de gens en France, qui auparavant estoyent en-

1. *De vitandis superstitionibus quæ cum sincerâ fidei confessione pugnant, unà cum J. Calvini excusatione ad pseudonicodemos, cum duabus epistolis ad ministros Ecclesiæ Tigurinæ.*

2. Il fut ajouté à la deuxième édition de l'ouvrage précédent.

3. *Deux sermons faits en la ville de Genève.*

4. *Consensio mutua in re sacramentariâ ministrorum Tigurinæ Ecclesiæ, et D. Joannis Calvini ministri Genevensis Ecclesiæ.*

dormis és idolatries. Au reste Calvin traduisit aussi en latin son *Catechisme*[1]; afin que les autres Eglises qui n'ont la cognoissance de la langue françoise, sceussent la substance et forme de doctrine qu'on enseigne mesme aux enfans en ceste Eglise.

L'an 1546, il escrivit son *Commentaire sur les deux epistres aux Corinthiens*[2], et au mesme temps preschoit le prophete Isaïe. Au-dict an il composa en françois un petit livre d'advertissement, que ce seroit un grand profit de faire un inventaire de toutes les reliques, desquelles les papistes font cas tant en France, qu'Italie, Allemagne, Espagne et autres païs[3]. Là il descou-

1. Voyez p. 29 et 30.

2. *Commentarii in epistolam Pauli ad Corinthios.*

3. *Advertissement tres-utile du grand profit qui reviendroit à la chrestienté, s'il se faisoit in-*

vre non seulement l'abus et l'idolatrie qui s'y commet, mais aussi les mensonges tout evidents des prestres, quand en divers temples, villes et pays, les uns et les autres se disent avoir une mesme chose. Or il n'a pas comprins le tout, mais seulement amené quelques exemples, combien que ce soit en assez bon nombre et des choses qu'on ne peut nier. Cependant son intention estoit d'augmenter ledit livre, si desdits païs il eust peu estre adverti d'autres semblables pieces, comme il y en a infinies outre celles dont il fait mention. Et de faict, souvent en se riant il tansoit aucuns de ses familiers et amis, de ce qu'ils n'avoyent procuré de recouvrer plus amples memoires de telles

ventaire de tous les corps saincts et reliques qui sont tant en Italie qu'en France, Allemaigne, Espaigne et autres royaumes et pays.

choses. Toutesfois quant à la France, il n'y a pas plus gueres à craindre en cest endroit-la, Dieu merci. Car la guerre a esté tellement occasion d'oster, arracher et briser tant de ces fatras, qu'il ne reste plus sinon de prier Dieu, qu'il luy plaise par un moyen plus doux aux peuples de la terre, oster ce qui en est encores demeuré ou en France, ou aux autres païs. Ledit livret fut traduit en latin par M. Nicolas des Gallars, l'an 1548.

L'an 1547, il mit en lumiere son livre, nommé *Le contrepoison à l'encontre des actes du concile de Trente*[1]; où il traitte comme il faut ces reverends peres, et confirme les fideles en la simplicité de la doctrine de l'Escriture. Tant y a que messieurs du concile sont demeurez muets, et n'ont sceu

1. *Acta synodi Tridentinæ, cum antidoto.*

maintenir les decrets de leurs sessions; car ce n'est que foin et paille, qui sont consumez si tost que le feu vif de la saincte Escriture y est apporté. Il escrivit aussi l'epistre aux fideles de Roüen [1], imprimée entre ses opuscules, par laquelle il les advertissoit de ne se laisser tromper par les erreurs d'un certain cordelier, prisonnier pour la parole de Dieu, comme aucuns d'entre eux pensoyent; mais qui à la verité estoit un libertin, plein de resveries pernicieuses.

L'an 1548, il fit ses *Commentaires sur les epistres de S. Paul aux Galates, Ephesiens, Philippiens, Colossiens* [2];

1. *Contre un franciscain sectateur des erreurs des libertins, adressé à l'Eglise de Rouan.*

2. *Commentarii in quatuor Pauli epistolas ad Galatas, ad Ephesios, ad Philippenses, ad Colossenses.*

item *sur les deux epistres à Timothée*[1]. Il composa aussi son livre contre l'*Interim*[2], où il monstre le vray moyen d'une bonne paix chrestienne et de reformer l'Eglise, estre de demeurer en la parole de Dieu, qui est la doctrine des prophetes et apostres; et non pas de forger une religion de diverses pieces à la fantasie des hommes. Davantage, il escrivit contre l'astrologie judiciaire, pour monstrer que telle curiosité n'est nullement convenable aux chrestiens[3]; comme la il deduit la chose bien pertinemment, combien que ce soit sans prolixité ennuyeuse.

Or j'ay compris jusques ici les livres

1. *Commentarii in utramque epistolam ad Timotheum.*

2. *Interim adultero-germanum. Cui adjecta est vera christianæ pacificationis et Ecclesiæ reformandæ ratio.*

3. Voyez la note, p. 7.

composez par lui depuis son retour jusques au commencement de l'an 1549. Lesquels qui considereroit ne se pourroit tenir d'entrer en admiration, comment ayant les empeschemens ordinaires du ministere, il pouvoit trouver le loisir de dicter tout cela, ou mettre la main à la plume pour l'escrire. Mais encore y a-il plus grand'matiere de s'esmerveiller, veu que cependant il n'estoit pas sans plusieurs autres grands destourbiers[1]. Je laisse ses maladies quasi ordinaires, et aussi qu'il a veu sa femme souvent malade quelques années avant qu'elle mourust; comme outre son enfantement bien dangereux, depuis aussi, et l'an 1554, elle fut griefvement malade, et traina plusieurs mois avant que revenir à quelque convalescence. Environ lequel temps aussi la

1. Embarras.

femme de Viret tomba en une longue maladie dont finalement elle mourut. Je laisse aussi que l'an 1546, il fut long temps persecuté des hemorroides, jusques à avoir un bien mauvais ulcere en ceste partie-la, et lequel depuis lui est revenu par fois. Je laisse semblablement, que quand ses deux fideles compagnons Farel et Viret ont eu de ce temps-la des affaires fascheuses en leur ministere, il a tousjours taſché de porter une partie du fardeau, comme aussi eux ont fait pareil devoir de fraternité envers lui. Mais mesmes en ces années-la, il a eu souvent affaire pour empescher que la discipline ne fust enfrainte par des particuliers ; et a souvent veu les choses prestes à aller en grand desordre par la malignité, ou pour le moins dissimulation de ceux qui y devoyent remedier : ce qui le navroit merveilleusement. Mesmes les choses

en vindrent jusques-la, que le 16 de decembre 1547, un tumulte tendant à sedition civile s'estant esmeu au conseil des deux cens, il y entra à despourveu se jettant tout au travers des coups, et par sa presence appaisa les troubles[1]. Or tout cela estoit pour le rendre inutile à ses estudes; n'eust été qu'il reprenoit tousjours courage au Seigneur, et esperoit contre esperance de voir quelque fruict plus paisible et plus grand de ses labeurs mesme en ceste Eglise. Ce qu'aussi Dieu par sa misericorde luy a donné à la fin, quelques années avant que le retirer de ce monde.

Cependant les années prochaines suivantes il eut encore beaucoup de difficultez, et grandes. Mais en continuant tousjours son train, faisant ce que Dieu

1. Il est fait allusion ici à la première affaire excitée par Amied Perrin et sa femme.

lui donnoit, et lui en remettant l'issue en bonne simplicité, il les surmontoit les unes apres les autres. Or, combien qu'il eust desja suffisamment monstré qu'il ne dependoit pas des hommes ny du grand nombre, toutesfois je ne doute pas que Dieu ne l'ait voulu soustenir et accourager par la multiplication de cette Eglise. Car en peu de temps il a veu ici accourir de plusieurs pays, gens de diverses conditions, les uns pour l'ouïr comme à la desrobbée; les autres, et en grand nombre, pour demeurer mesmes en ceste Eglise. Voire en sorte qu'on y preschoit non seulement en françois et italien, comme encore cela dure aujourd'huy, Dieu merci, mais aussi en anglois et espagnol. Cest accroissement si grand de l'Eglise fut cause, que les estrangers venans ici demeurer dresserent un ordre pour subvenir aux necessitez de

leurs povres, afin que la ville n'en fust pas trop chargée. Mais outre cela, ceux de la langue françoise, voyans le grand profit que feroyent les sermons de Calvin estans fidelement recueillis et mis par escrit, tascherent de trouver homme qui eust ceste dexterité avec la promptitude d'escrire, auquel selon leur pouvoir ils baillassent gages suffisans. En quoy Dieu benit tellement leur saincte affection, que depuis quasi tous ses sermons ont esté escrits et sont bien enregistrez.

Environ ce temps-la aussi, on commença à faire estat de recueillir ses leçons, et les escrire ainsi qu'il les prononçoit. Vray est que plusieurs auparavant s'estoyent efforcez de ce faire, et és leçons et és sermons; mais ils n'avoyent peu encore atteindre là que de recueillir le tout mot à mot. Tellement que ce qu'ils avoyent fait estoit plustost pour

en retirer quelques principaux poincts, que non pas pour suivre les propos d'un fil continuel. Neantmoins ce que ces premiers-la avoyent fait est bien digne de loüange (desquels sont M. Nicolas des Gallars, François Bourgoing, et Jean Cousin, tous trois ministres du sainct evangile), veu que c'est ce qui a donné occasion aux autres de plus avancer, et par maniere de dire amener la chose à sa perfection. Comme on peut bien dire que ç'a esté un grand don de Dieu en M. Jean Budé, Charles de Jonviller et Denis Raguenier, de ce que par le moyen des deux premiers et de leur labeur gratuit, nous avons les leçons de ce bon serviteur de Dieu; et par le moyen du troisiesme, estant aux gages de la compagnie des estrangers, ses sermons. Ce qui sera cause que ci apres je toucheray selon l'ordre des temps quels livres il exposoit en leçons

ou sermons; outre ce qu'il composoit, tant par forme de commentaire qu'autrement, et aussi ce qui estoit traitté en la congregation les vendredis. Lequel recit sera par aventure trouvé long, mais non superflu, comme je croy; car par là on cognoistra mieux comment le bon homme ne s'est donné nul relasche, que tousjours il ne s'employast à cultiver la vigne du Seigneur, et de diverses façons en mesme temps. Tellement qu'à bon droit et de fort bonne grace, Wolphgang Muscule[1], autres-

1. Wolfgang Musculus, un des plus célèbres hébraïsants de son siècle, était fils d'un tonnelier. Il entra à quinze ans dans un couvent de bénédictins, mais dut le quitter bientôt à cause de ses opinions. La misère le força alors à se faire tisserand, puis à travailler comme manœuvre aux fortifications de Strasbourg. Bucer l'employa en qualité de copiste. Il commença à quarante ans l'étude du grec et de l'arabe.

fois ministre en l'Eglise d'Auspourg, et depuis lecteur en theologie à Berne, disoit de Calvin, en usant d'une autre similitude, que c'estoit un arc tousjours tendu.

Ainsi donc, en revenant au fil de l'histoire, l'an 1549 mourut sa femme au mois de mars[1]. Au mois de may, lui et M. Guillaume Farel firent de compagnie un voyage à Zurich, afin de coucher par escrit un bon accord entre les ministres, pasteurs et docteurs de l'Eglise de Zurich, et ceux des Eglises de Geneve et Neufchastel, touchant la nature, vertu, fin, usage et fruict des sacremens. Car combien que (comme

1. « J'ai perdu l'excellente compagne de ma vie, écrivait-il alors à Viret, celle qui ne m'eût jamais quitté, ni dans l'exil, ni dans la misère; qui n'eût pas voulu me survivre. Tant qu'elle a vécu, elle m'a fidèlement aidé à remplir mon devoir ... »

il a esté dit) il eust traitté de la matiere de la Cene en telle sorte que nul n'avoit occasion de s'offenser contre lui; ce neantmoins Satan s'efforça, tant qu'il lui fut possible, de l'attirer en ceste contention, voire mesmes avec l'Eglise de Zurich, laquelle entre autres il a tousjours estimée et honorée. Mais ce fut en vain. Car au contraire ayans en presence conferé ensemble, ils demeurerent entierement d'accord, et avec eux aussi toutes les Eglises de Suisse et des Grisons. Lequel accord un peu apres fut imprimé en latin et françois, assavoir le premier jour d'aoust; et depuis en d'autres langues aussi, avec grande edification parmi tout le monde.

A son retour de Zurich, il se trouva mal d'une defluxion sur l'espaule, qui le fascha long temps; sans toutesfois qu'il delaissast aucune partie de son ministere, ou des escrits qu'il avoit

commencez. Ceste année-la il preschoit les dimanches au matin l'epistre aux Hebrieux; et l'ayant achevée il print les actes des apostres, lesquels il commença à prescher à la mesme heure le dimanche 25 d'aoust audit an. Au sermon du soir les dimanches il preschoit les pseaumes, prenant seulement ceux qui n'estoyent pas encore traduits en rythme (car desja auparavant il avoit presché les autres), et en estoit au XL. Les autres jours de la sepmaine, il preschoit le prophete Jeremie. En leçons de theologie, il exposoit aux escoliers, ministres, et autres auditeurs le prophete Isaïe, qu'il avoit commencé de plus long temps. Les vendredis en la congregation, on proposoit l'epistre aux Hebrieux; apres laquelle on print les catholiques. Quant à ses escrits, la mesme année il mit en lumiere son *Commentaire sur*

l'epistre à Tite, et sur l'epistre aux Hebrieux[1].

L'an 1550, au mois d'aoust, un prince et avec lui certains seigneurs de France revenans de Rome, passerent par Geneve, et ouïrent tout au long un sermon de Calvin, qui lors avoit un fort beau texte au 51e chapitre de Jeremie, verset 38 : *Secheresse sera sur les eaux de Babylone, car c'est la terre des images taillées, et se glorifient en superstitions ;* lequel il deduisit d'une grande grace, vehemence et simplicité, à sa maniere accoustumée, sans ostentation. Si tous ceux qui l'ouïrent alors en eussent fait leur profit, les choses iroyent mieux et plus paisiblement qu'elles ne font. Dieu leur fasse la grace d'y penser plustost tard que jamais. Le

1. *Commentarii in epistolam ad Titum.* — *Commentarii in epistolam ad Hebræos.*

mesme an, ayant achevé de prescher Jeremie, il prit les lamentations du mesme prophete pour les sermons ordinaires de sa sepmaine. Ce qu'ayant despesché, il commença Michée le 12 de novembre. Au reste il exposoit en l'escole le livre de Genese, ayant achevé le prophete Isaïe; et les vendredis en la congregation estoit exposé l'evangile selon sainct Jean. Ceste année-la aussi fut imprimé son *Commentaire sur les epistres aux Thessaloniciens*[1]. Item ce beau livre intitulé *Des scandales*[2], où il monstre que rien ne nous doit destourner de nous ranger à Jesus Christ et à son Evangile, et d'y perseverer jusques à la fin selon nostre vocation;

1. *Commentarius in utramque epistolam ad Thessalonicenses.*

2. *De scandalis quibus hodie plerique absterrentur, nonnulli etiam alienantur a purâ evangelii doctrinâ.*

et que ceux qui font autrement, c'est par faute de vouloir bien cognoistre Jesus Christ.

Environ l'an 1551, fut mis en lumiere pour la premiere edition, le *Commentaire sur Isaïe*[1], recueilli soigneusement des leçons et sermons dudit Calvin par M. Nicolas des Gallars, lors ministre de ceste Eglise. Item, il fit imprimer son *Commentaire sur les epistres catholiques*[2] qu'on appelle. Quant à ses sermons ordinaires de sa sepmaine, il prescha quatre des petis prophetes, commençant Sophonie le 6 de février; Osée, le second d'avril; Joel, le 5 de septembre; Amos, le 28 d'octobre. Ceste année-la il receut une grande affliction des nouvelles de la mort de Bucer, qui deceda en Angleterre[3].

1. *Commentarii in Iesaïam prophetam.*
2. *Commentarii in epistolas catholicas.*
3. Bucer avait été appelé en Angleterre par

Audit an, vint en ceste ville un certain, nommé Jerosme Bolsec, un peu auparavant carme de Paris, et puis soudain devenu de theologien, medecin ou plustost triacleur[1]. Lequel pour se faire valoir, pensant estre arrivé en son cloistre et non en une Eglise de Dieu, de laquelle il n'avoit jamais rien sceu que par ouïr dire, commença à tenir par ci par là et aussi en pleine congregation, mauvais propos touchant la doctrine de la Providence et predestination eternelle de Dieu. Contre lequel Calvin d'entrée proceda en telle sorte que c'estoit seulement pour le ramener au droict chemin, sans luy donner matiere de s'aigrir. Car il se contenta de

Cranmer, archevêque de Cantorbéry ; il y professa jusqu'à sa mort. Sous le règne de Marie, son corps fut déterré et brûlé ; mais Élizabeth fit élever un monument à sa mémoire.

1. Charlatan.

luy respondre tellement en public, que le peuple qui estoit là assemblé ne s'en retournast point abbruvé d'aucun erreur. Et c'estoit plustost pour redresser ce que l'autre avoit dit, que pour s'attacher à la personne d'iceluy; comme aussi il se contenta de rabatre les coups sans le marquer.

Davantage, il fut appelé en conference particuliere avec ledit Calvin et ses compagnons ministres de l'Eglise; là où on luy remonstra assez longuement et par divers passages de l'Escriture, comment il s'abusoit. Cela fut environ le 15e jour de may. Mais il se monstra fort obstiné neantmoins, combien qu'il ne respondist rien pertinemment, et que luy-mesme confessast qu'il ne sçavoit que repliquer à un passage d'Ezechiel qu'on luy mit en avant.

Depuis, il se contenta d'espandre cou-

vertement[1] son venin ; mais comme Dieu ne le vouloit laisser gaster le troupeau, il se descouvrit encore. Car il advint qu'estant en partie solicité par quelques garnemens, il recommença plus fort que jamais à remettre sus ses erreurs en pleine congregation. Ce fut le 16e jour d'octobre que le passage du 8e de S. Jean avoit esté exposé : *qui est de Dieu, il oit les paroles de Dieu, et pourtant vous ne les oyez point, à cause que vous n'estes point de Dieu.* Là cet homme se va enfler, et babille long temps, disant que nous faisions Dieu autheur de peché et coulpable de la condamnation des meschans : que c'estoit en faire un tyran ou un Juppiter : item, qu'on faisoit acroire à S. Augustin qu'il estoit de ceste opinion, mais que lui ni tous les anciens doc-

1. En secret.

teurs ne la tenoyent point. Pour conclusion il exhorte le peuple de se donner garde de ceste nouvelle doctrine, que tenoyent plusieurs aujourd'huy, disans qu'elle estoit venue de Laurens Valle [1]. Or pensoit cest effronté avoir trouvé occasion de seduire le peuple, pource que Calvin n'avoit assisté à ladite congregation cependant que le proposant parloit. Mais combien que tant les autres ministres que M. Guillaume Farel, qui estoit lors venu de Neufchastel ici voir l'Eglise et visiter ses amis, ne fussent pas demeurez muets ; Dieu voulut toutesfois que Calvin survint un peu apres les premiers propos de Jerosme, qui ne l'apperceut point.

1. Laurent Valla, un des plus éminents philologues du quinzième siècle. Il écrivit contre le mystère de la trinité, sur le libre arbitre, etc. L'inquisition le condamna à être brûlé vif, sentence qui d'ailleurs ne put être exécutée.

Il eut donc la patience de le laisser tout dire, et puis il s'opposa vivement à ce loup desguisé, et sur le champ lui respondit de point en point quasi l'espace d'une heure entiere : alleguant outre tant de tesmoignages de l'Escriture, si nommément infinis passages de Sainct Augustin, qu'il sembloit qu'il les eust leus et estudiez le jour mesme. Et pour conclusion, afin de monstrer le babil effronté de Bolsec, il adjousta : « et pleust à Dieu que celuy qui a ici voulu alleguer Sainct Augustin, en eust veu à bon escient quelque chose plus que la couverture. » Apres Calvin, ledit Farel fit encore à la compagnie une brieve remonstrance, pleine de zele et majesté, afin qu'aucun n'eust à se destourner de la saine doctrine. Le moine ne seut que repliquer; mais partant de là, un des seigneurs de la justice, homme de bon zele, le fit mettre en prison. Où

derechef par plusieurs fois et à divers jours, Calvin avec ses compagnons estant appelé par la justice, le convainquit et de bouche et par escrit bien au long. Joint qu'encore ont eu sur ceste affaire l'advis des Eglises de Suisse : tellement que rien ne demeura à cest adversaire de verité qu'une seule impudence monachale, laquelle il monstra mesme devant le siege judicial le 23 de decembre, quand sentence de bannissement luy fut prononcée à son de trompe, à la maniere accoustumée. Mais ce n'est pas de merveille, car tousjours depuis elle l'a rendu, et rend encores aujourd'huy puant à tout homme qui a quelque bon sentiment, veu qu'il est condamné par son propre jugement comme il sera monstré par tesmoignage de sa main, toutesfois et quantes que besoin sera. Car ce malheureux, qui avoit mérité punition pour

un acte seditieux, estant traitté par le magistrat en toute douceur, à cause qu'on estimoit qu'il y auroit ci apres quelque remede à son ignorance sophistique ; apres avoir fait tant de scandales et de maux és Eglises circonvoisines, se voyant par trois fois dechassé des terres des seigneurs de Berne, à la fin estant intolerable à chacun a donné gloire à Dieu recognoissant ses fautes, et sur tout sa mauvaise conscience, à Orleans en plein synode general des Eglises françoises, l'an 1562; tellement qu'on esperoit quelque chose. Mais depuis, estant derechef saisi d'un mesme mauvais esprit, est retourné à ses premieres erres[1]; et, dechassé de tous, comme il en est digne, sert encores aujourd'huy par tous les lieux où il se pourmene, de tesmoignage de l'ire

1. Erreurs.

de Dieu contre ceux qui resistent à la verité [1].

Au reste, lors qu'il fit ce scandale en ceste Eglise de Geneve, il n'y a point de doute que sans le remede que Dieu y mit par son serviteur, c'estoit un commencement de grande dissipation ; car aucuns des simples y estoyent abusez, et les malins estoyent bien aises d'avoir quelque occasion de s'escarmoucher. De fait on vit un tesmoignage de ce que dit Sainct Paul en la 1re aux Corinthiens, chap. II, que quand il survient des heresies, on cognoit ceux qui ont suivi la parole de Dieu

1. Jérome Hermès Bolsec était aumônier de la duchesse de Ferrare quand il embrassa le protestantisme. Après son expulsion de Genève, il se refit catholique, et mourut après s'être marié deux fois. Il a publié contre Calvin et contre Th. de Bèze deux pamphlets d'une violence inouïe et sans aucune valeur historique.

sans feintise. Car combien que ceux qui se mesprenoyent apres ce trompeur se reduirent quand ils furent advertis, si y en eut-il qui demeurerent opiniastres ; et nommément un seigneur de consideration et homme d'apparence au monde, voire qui plusieurs années avoit fait bonne mine en l'Eglise, assavoir Jaques de Bourgoigne, seigneur de Falaix. Car tant luy que sa femme prindrent là leur occasion de se destourner de la doctrine de ceste Eglise, quoy que leurs amis, leurs domestiques et les ministres aussi leur remonstrassent.

Cependant, entre autres moyens qu'on suivit de reünir tout en un sainct accord de la foy, pource que lors la Cene de decembre approchoit, il fut trouvé bon par la compagnie des ministres, que le vendredi 18^{e} jour dudit mois Calvin traitteroit tout le discours

de ce poinct de la Predestination en la congregation publique ; et qu'apres luy tous les autres ministres, tant de la ville que des champs, diroyent ce que Dieu leur avoit donné pour protester de leur consentement expres en cest article. Ce qui fut fait. Et mesmes outre les ministres, y eut encore quelques gens de bien et de savoir qui declarerent avec grande edification ce qu'ils en croyoyent. L'acte de ladite congregation a esté imprimé depuis, là où la chose se peut voir.

Un peu apres, assavoir au commencement de l'an 1552, fut imprimé le livre *De la Predestination et de la Providence de Dieu*[1], où Calvin a deduit

1. *De æternâ Dei prædestinatione, quâ in salutem alios ex hominibus elegit, alios suo exitio reliquit ; item de providentiâ quâ res humanas gubernat. Consensus pastorum Genevensis Ecclesiæ, a J. Calvino expositus.*

ceste saincte doctrine d'une telle façon, qu'il est impossible de mieux. En quoy il a compris ce que croyent touchant ce poinct selon les Escritures toutes Eglises fideles, et nommément les ministres de l'Eglise de Geneve. Il mit aussi en lumiere son premier livre des *Commentaires sur les Actes des apostres*, qui est sur les treize premiers chapitres [1]. Pour ses sermons ordinaires de sa sepmaine, il commença Abdias le 5 de fevrier. Apres lequel il prescha Jonas, Nahum, Daniel; et le 21 de novembre print Ezechiel. Ceste année-la il commença à exposer en l'escole les pseaumes, ayant achevé le livre de Genese.

L'an 1553, environ le mois de mars, ayant eu nouvelles que M. Guillaume Farel estoit bien malade; combien que

1. *Commentariorum in acta apostolorum liber I.*

le temps fust fort incommode, à cause des pluyes et froidures, il se mit en chemin pour l'aller voir. Ce qui fut une grande consolation audit Farel, d'ouïr encore sur la fin de sa vie, comme il pensoit, Calvin, son ancien compagnon en l'œuvre du Seigneur, et lequel il avoit tousjours en admiration et reverence comme un vray organe de l'esprit de Dieu. Or Calvin y ayant demeuré quelques jours, voyant que c'en estoit fait, et que sa presence n'y servoit plus de rien, le laissa comme tirant à la mort, et ne parlant plus; en sorte que le medecin mesmes, assavoir M. Philibert Sarrazin, estimoit la fin en estre prochaine. Toutesfois Dieu le restaura un peu apres contre toute esperance. Ainsi furent bien trompez aucuns malins gaudisseurs[1], qui suivant leur façon de

1. Plaisants.

parler que nous avons touchée ci dessus, disoyent alors : « Il s'en faudra un pied du trepied. » La mesme année il dedia aux seigneurs syndiques et conseil de Geneve, son *Commentaire sur l'evangile selon Sainct Jean*[1]. Lors aussi on commença à exposer en la congregation les vendredis, les trois evangelistes conjoints ensemble par maniere de concordance.

En ce temps-la Michel Servet (dont il a desja esté parlé ci dessus) espagnol de maudite memoire survint, non pas homme, mais plustost un monstre horrible composé de toutes les heresies anciennes et nouvelles, condamnant le baptesme des petis enfans ; et sur tout execrable blasphemateur contre la Trinité, et nommément contre l'eternité du fils de Dieu. Cestuy-ci estant arrivé

1. *Commentarius in evangelium Johannis.*

en ceste ville, et recognu par aucuns qui l'avoyent veu ailleurs, fut saisi par le magistrat le 13e jour d'aoust, à cause de ses blasphemes. Et là dessus, fut tellement et vivement combatu par Calvin en la vertu de Dieu et de sa parole, que pour toute defense il ne lui demeura qu'une opiniastreté indomtable. A raison de laquelle, par juste jugement de Dieu et des hommes, le 27e jour d'octobre il fut condamné au supplice du feu. Et ainsi finit sa malheureuse vie et ses blasphemes qu'il avoit desgorgez de bouche et par escrit, l'espace de trente ans et plus. Or il n'est besoin d'en parler davantage, veu qu'il y a un fort beau livre, que Calvin en composa expressement un peu apres, assavoir l'an 1554, où il monstre que la vraye et droite foy, porte de croire trois personnes en une seule essence divine, refute les erreurs detestables

de ce mal-heureux Servet, et prouve que l'office du magistrat s'estend jusques à reprimer les heretiques, et que pourtant à bon droict, ce meschant-la a esté puni de mort à Geneve; brief, qu'il portoit des marques bien certaines de reprobation [1].

Audit an 1554, il print pour les sermons ordinaires de sa sepmaine le livre de Job, qu'il commença le 26e jour de fevrier. Et quant aux sermons des dimanches, tant du matin que du soir,

1. *Defensio orthodoxæ fidei de sacrâ Trinitate contra prodigiosos errores Mich. Serveti, ubi ostenditur hæreticos jure gladii coërcendos esse, et nominatim de homine hoc tam impio justè et meritò sumtum Genevæ fuisse supplicium.* Bèze a publié aussi : *De hæreticis a civili magistratu puniendis*, 1554, in-8°, petit livre aujourd'hui fort rare, où il cherche a justifier les juges de Servet. Servet, d'ailleurs, n'était point un homme ordinaire; plusieurs des opinions qu'il professait ont été acceptées depuis.

ayant lors achevé les Actes des apostres, il commença les epistres aux Thessaloniciens le 25e jour de mars. Apres lesquelles il print la premiere epistre à Timothée, le 16e jour de septembre. En la mesme année aussi, il mit en lumiere au mois de janvier son *Commentaire sur la deuxieme partie des Actes des apostres* [1], depuis le 14e chapitre jusques à la fin; et au mois d'aoust son *Commentaire sur le livre de Genese* [2]. Davantage, pour ce qu'un certain broüillon avoit calomnié par escrit l'accord de l'Eglise de Zurich avec celle de Geneve, touchant les sacremens, qui avoit esté imprimé l'an 1549, comme il a esté dit : pour respondre à cest escervellé, il composa tant

1. *Commentariorum in acta apostolorum liber* II.

2. *In primum Mosis librum, qui Genesis vocatur, commentarius.*

en latin qu'en françois une declaration des articles contenus audit accord; laquelle il dedia le 28 de novembre aux pasteurs des Eglises de la ville et territoire de Zurich, Berne, Basle, Schaffouse, Coire, et de tous les païs des Grisons, de Saint Gal, Bienne, Mulhouse et Neuf-chastel [1].

Au mesme temps qu'il avoit à combatre contre les heresies de Servet, se couva en la ville une menée bien dangereuse, et qui tendoit à faire dissipation de l'Eglise, en ostant d'icelle l'exercice de la discipline. Car aucuns des plus grands, et qui avoyent ou usurpoyent lors plus de puissance au gouvernement des affaires, n'aimoyent gueres que la parole de Dieu fust pres-

1. *Brevis responsio ad diluendas nebulonis cujusdam calumnias quibus doctrinam de æternâ Dei prædestinatione fœdare conatus est.*

chée avec vertu et efficace. A eux avoyent recours certains desbauchez et gens incorrigibles, ausquels à bon droit le consistoire avoit defendu la Cene, jusqu'à-ce qu'ils eussent protesté de leur repentance, et monstré amendement. Ils avoyent bien desja de long temps machiné de rompre le bon ordre (comme il a esté dit), et Dieu avoit tousjours rabattu leurs coups. Mais lors la chose en vint là, que ne pouvans, et mesme n'osans du tout abolir le consistoire, c'est à dire l'exercice de la jurisdiction spirituelle que Jesus Christ a ordonnée en son Eglise, ils mirent en avant, que quand le consistoire auroit defendu la Cene à quelques uns, le conseil les pourroit absoudre, et leur donner permission de la recevoir. Et pour colorer un tel changement, ils disoyent qu'on pourroit faire venir en conseil l'un des mi-

nistres, en la presence duquel les magistrats absoudroyent celuy qui auroit esté excommunié par le consistoire. Mais Calvin descouvrit si bien les choses en consistoire, qu'il fut ordonné qu'on les iroit remonstrer en plein conseil au nom de tout le consistoire. Davantage un autre jour, Calvin et tous les autres ministres, tant de la ville que des villages, furent en personne aussi au conseil se plaindre à Messieurs de ceux d'entre eux qui machinoyent telles choses (sans toutesfois exprimer leurs noms), et protester chacun pour son regard qu'ils ne pourroyent dissimuler une telle corruption, et seroyent contraints de quitter leur ministere en ceste Eglise. Or, combien que tant le consistoire que les ministres s'opposassent au mal par bonnes remonstrances, toutesfois afin de commencer par la pratique, un certain

Amied Perrin, lors premier syndique, duquel il sera parlé ci apres, bailla lettres de recevoir la Cene à un certain garnement de ses favoris, auquel elle estoit interdite. Ils pensoyent, ou que Calvin et les autres ministres ne la luy oseroyent refuser quand il s'y presenteroit en pleine assemblée; ou qu'en cas qu'ils en fissent refus, ce seroit pour esmouvoir une sedition, dont lesdits ministres s'en trouveroyent mal les premiers. Mais Dieu monstra que la constance qu'il baille à ses serviteurs est bien mieux fondée que l'obstination des meschans. Car Calvin, combien qu'il ne fust adverti du complot que deux jours avant le premier dimanche de septembre, qui estoit le jour de la Cene prochaine, se resolut toutesfois de faire son devoir (à laquelle resolution tous ses compagnons se conformerent). C'est assavoir, de ne per-

mettre que par sa coüardise le sainct sacrement de la Cene fust profané, en le baillant à un scandaleux et qui vouloit rompre le sainct ordre receu de long temps en ceste Eglise. Le dimanche sur la fin de son sermon, en exhortant l'Eglise à recevoir la Cene en telle reverence qu'il appartient, il protesta que sa vie en respondroit presentement, plustost que de bailler la Cene à ceux à qui elle estoit defendue; et que pourtant si quelqu'un d'iceux s'y ingeroit, qu'il advisast bien ce qui en adviendroit. Ce qui estonna tellement ces meschans, qu'ils n'oserent s'y presenter.

Et au sermon d'apres disner, le mesme jour, suivant son texte des Actes des apostres, chap. xx, qui est le sermon de Sainct Paul aux anciens de l'Eglise d'Ephese, il fit une belle remonstrance à toute l'Eglise sur ces

mots de l'apostre : *Parquoy veillez, ayans souvenance que, par trois ans, nuict et jour, je n'ay cessé d'admonnester avec larmes un chacun. Et maintenant, freres, je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grace*, etc. Car il remonstra qu'il estoit tousjours prest de servir à toute l'Eglise, et en public et en particulier. Mais que toutesfois il voyoit les choses tellement disposées, qu'il ne savoit si ce seroit point son dernier sermon à Geneve; puis que ceux qui avoyent la puissance, le vouloyent contraindre de faire une chose qui ne luy estoit point licite selon Dieu. Aussi il exhorta le peuple de ne s'arrester point à sa personne, mais de bien retenir la parole de Dieu qui leur avoit esté preschée. Il faut donc (disoit-il) que je parle à vous d'un mesme stile qu'a parlé Sainct Paul : Freres, je vous recommande à Dieu et à la parole de sa

grace. La poursuite depuis fut longue au conseil, pour rompre le coup à telle entreprinse (car elle dura environ un an). Mais Dieu benit tellement la saincte fermeté de son serviteur Calvin, qu'il fut dit finalement, apres avoir eu sur cest affaire l'advis des Eglises de Suisse, assavoir Zurich, Basle, Berne et Schaffouze, que le consistoire demeureroit en son estat, sans rien deroger à la jurisdiction spirituelle qui y avoit esté auparavant deuëment exercée.

L'an 1555, les meschans, desquels le susdit Amied Perrin et autres ses complices s'estoyent constituez comme chefs, voyans qu'ils n'avoyent peu l'an passé abbattre l'authorité du consistoire, delibererent de proceder par violence et executer leur entreprinse. Ils prenoyent leur couleur sur ce que plusieurs françois estoyent venus habiter en la ville, et qu'il estoit à craindre

qu'ils ne la trahissent. Cependant leur intention estoit d'oster tous les bons, qui estans en quelque partie du gouvernement leur nuisoyent, ensemble plusieurs des françois, et de changer l'estat de la ville et de l'Eglise à leur plaisir. Mais Dieu voulut qu'ils se mirent apres, un soir, et commencerent ceste esmotion; dont lesdits chefs se trouverent bien mal, et n'eurent meilleur expedient, que bien tost apres gagner au pied[1], laissans leur honneur en gage, et se doutans bien que leur vie y pendoit. Dieu sait si Calvin pour un tel danger (car il estoit bien pour le moins des premiers à qui en vouloyent lesdits conjurateurs), ni devant qu'il fust descouvert ni apres, fut en rien refroidi de faire courageusement et prudemment sa charge. Or la descou-

1. Fuir.

verte de ceste conspiration vint à un grand avancement de l'Eglise de Dieu. Car le peuple en fut rendu plus obeissant à la parole de Dieu, la saincte reformation en fut mieux observée, et les scandales deuëment punis et reprimez. Dont le bon homme s'esjouïssoit au Seigneur. Et de fait, on s'apperceut bien que l'allegresse qu'il concevoit de voir les choses mieux reiglées, faisoit qu'il se portoit mieux quant à sa santé, et luy augmentoit tousjours le courage de servir soigneusement l'Eglise. Vray est que ladite conspiration et conjuration attira avec soy une infinité de dangers et travaux ; mais à la fin le Seigneur par sa grande misericorde et par la prudence de son serviteur, amena la chose à telle issue qu'on la voit, c'est à dire à la plus grande tranquilité et felicité qu'ait jamais sentie ceste cité.

En ceste année-la, le 20 de mars, il commença le livre du Deuteronome aux sermons ordinaires de sa sepmaine; et pour les dimanches print la deuxieme à Timothée le 21 d'avril; et puis suivit l'epistre à Tite; et apres ceste-la, commença l'epistre premiere aux Corinthiens le 20 d'octobre. Il fit aussi imprimer son *Commentaire sur les trois evangelistes conjoincts ensemble* pour monstrer le bon accord qu'ils ont entre eux[1]. Au reste, pour les vendredis en la congregation, on print le livre des pseaumes.

De ce temps-la fut descouvert un certain jurisconsulte de ces quartiers, nommé Matthieu Gribalde, seigneur de Farges, tenant des erreurs de Servet, et en semant çà et là couvertement.

1. *Commentarii in harmoniam ex tribus evangelistis Matthæo, Marco et Lucâ compositam.*

Iceluy lors se trouvant en ceste ville fut appelé en la compagnie des ministres, où estoyent aussi aucuns des seigneurs du conseil, anciens du consistoire; et c'estoit afin qu'on conferast avec luy, et pour essayer de le destourner de ses erreurs. Là entra ledit jurisconsulte, accompagné d'aucuns italiens, pource (comme je croy) qu'il avoit autresfois demeuré en ce païs-là; et en entrant demanda en latin : « Où est Calvin? » tendant la main comme pour la lui presenter. Mais Calvin ayant respondu : « Me voici, » ne lui voulut toucher en main, disant : « Il n'est pas raisonnable que je vous baille la main jusqu'à-ce que nous soyons d'accord en la doctrine; il ne faut point commencer par ceremonies. » Sur quoy sans autre chose ledit jurisconsulte s'en alla, disant : « Adieu, messieurs. » Apres il fut appelé en la maison de

ville devant Messieurs au conseil, pour respondre pourquoy il n'avoit voulu conferer de la doctrine en l'assemblée des ministres. Là il fit de grandes plaintes, de ce qu'estant allé au logis de Calvin, il n'avoit voulu parler à lui, et adjoustoit avec bravade : « J'ay bien parlé à des princes, des rois et des empereurs. » A quoy Calvin respondit : « Monsieur de Farges se vante d'avoir parlé à des princes et des rois, et que toutesfois je n'ay voulu parler à luy. Or quant à moy, je ne me vanteray point d'avoir parlé à de grans seigneurs; seulement je diray que je parle chaque jour à tous ceux qui ont affaire à moy, jusques aux plus petis et povres. Mais de monsieur de Farges, pource que j'avoye bon tesmoignage de sa main, que c'est un homme soustenant des erreurs contre des principaux poincts de nostre foy, je n'ai point

voulu entrer en propos avec luy sans tesmoins, car c'eust esté temps perdu, je say la coustume de telles gens ; mais quant à lui, il a refusé de conferer avec moy en bonne compagnie. » Neantmoins alors Calvin refuta ses erreurs ; et quant à lui, il deslogea un peu apres. Depuis, pour mesme cause, ledit de Farges fut chassé de l'université de Tubingue par le tresillustre duc de Wirtemberg ; et pour avoir continué en ses blasphemes, chastié par prison et receu à se desdire par jugement des seigneurs de Berne, és terres desquels il a demeuré jusqu'au mois de septembre l'an 1564, qu'il est mort de peste, estant tousjours semblable à soy-mesme[1].

L'an 1556, au mois de may Calvin

1. Matthieu Gribaldi, sieur de Farges, avait été d'abord professeur de droit à Padoue. Il a laissé plusieurs ouvrages très-estimés relatifs à la jurisprudence.

eut une fievre tierce, de laquelle il n'apperceut pas bien asseurément le premier accez, mais seulement s'en doutoit; et pourtant, combien qu'on voulust pour le soulager pourvoir d'un autre à faire son sermon, il estima qu'il n'estoit pas besoin. Le second accez venoit au dimanche 10e jour de may, et lors en son sermon devoyent estre presentez au peuple deux nouveaux pasteurs, au lieu de deux autres, dont l'un estoit mort, et l'autre avoit esté deposé pour malversation. Or luy ne pensant point à sa fievre, ou n'y voulant point penser (tant il prenoit grand plaisir de servir l'Eglise), un bien peu devant qu'il sortist de sa maison pour aller au temple, on apperceut à ses doigts quelque signe de l'accez venant. Mais il dissimula cela, et monta en chaire, et apres la priere et le chant du pseaume, commença son sermon, et s'efforça de con-

tinuer, faisant apporter pour son soulagement un siege dedans la chaire, afin de s'assoir. Mais la force des frissons le pressant tousjours, il fut contraint finalement de s'excuser envers l'assemblée, et se retirer en sa maison, n'ayant fait qu'une partie de son sermon. Pour suppleer au defaut, et afin que l'acte ne demeurast imparfait, un des autres ministres là presens, assavoir M. Nicolas des Gallars, acheva le sermon, poursuivant fort bien à propos le texte qu'avoit commencé à exposer ledit Calvin.

Ceste année-la pour les sermons ordinaires de sa sepmaine, il print le jeudi 16e jour de juillet le prophete Isaïe; lequel quelques années auparavant il avoit presché en l'eglise, et depuis leu en l'escole, comme il a esté dit. Le 26e jour d'aoust, il partit, accompagné d'aucuns de ses amis, pour

aller à Francfort, en estant requis par les seigneurs de ladite ville, afin d'appaiser quelques troubles esmeus en l'Eglise françoise que lesdits seigneurs y avoyent recueillie bien humainement. Auquel affaire il se porta tellement, que son voyage fut profitable à icelle Eglise françoise, et agreable aussi à la seigneurie dudit Francfort. Au retour dudit voyage, tant pour le labeur que la longueur du chemin, il eut ses hemorroides, et l'ulcere dont il a esté parlé luy revint; mais pour cela il ne s'en mit au lict, et ne laissa rien de sa charge.

Ceste année-la, il composa le petit livret intitulé *Reformation pour imposer silence à un certain belistre, nommé Antoine Cathelan, jadis cordelier d'Albigeois*[1]. L'occasion fut, que cet homme

1. C'est le titre textuel de cet écrit.

là avec une sienne putain estant ici venu, fut incontinent cognu tel qu'il estoit, à sçavoir un affronteur, et pourtant contraint de desloger. Et puis s'estant retiré à Lausanne et aux terres de Berne, fit tant par ses beaux actes, qu'il en fut banni sur peine du fouët. Or cela le despita tellement, que s'en estant retourné en France, il fit imprimer une certaine epistre, intitulée *A Messcigneurs les syndiques de Geneve*, en laquelle il detractoit de la doctrine de Calvin, aussi de l'Eglise et escole de Lausanne. Mais, Dieu merci, il ne s'en alla pas sans response, laquelle l'a tellement contenté, ou plustost mal contenté, qu'il s'est teu depuis. Car aussi il n'eust rien sceu dire qui vaille.

Davantage, en la mesme année Calvin revit ses Commentaires sur toutes les epistres de Sainct Paul, et celle des Hebrieux, et les catholiques. Et en ce

faisant, il dedia le *Commentaire sur la premiere aux Corinthiens* au seigneur Galeace Caracciole, marquis de Vic ; ostant le nom de monsieur de Falaix, pource qu'il s'estoit revolté, ayant suivi l'heresie de Jerosme Bolsec, comme il a esté dit.

L'an 1557, il mit en lumiere son *Commentaire sur les pseaumes*[1] ; aussi furent imprimées ses *Leçons sur Osée*[2]. La mesme année, il composa en latin trois responses ou advertissemens à un certain Joachim Westphale, qui taschait de renverser la saine doctrine touchant la matiere de la Cene ; et luy denonça en la troisiesme, que s'il n'acquiesçoit à la verité, il le laisseroit puis apres comme un homme obstiné[3].

1. *In librum psalmorum commentarius.*

2. *In Hoseam prophetam prælectiones.*

3. *Defensio sanæ et orthodoxæ doctrinæ de sacramentis, eorumque naturâ, vi, usu et fructu.* —

Toutesfois ledit Westphale s'estant puis apres encore plus fort opiniastré, l'an 1558 je luy respondi derechef et refutay tous ses argumens. Pour ses sermons du dimanche, il commença, le dernier jour de fevrier, la seconde aux Corinthiens; et apres elle, print l'epistre aux Galates, le 14e jour de novembre.

L'an 1558, le 15e jour de may, il commença à exposer en sermon l'epistre aux Ephesiens, les jours de dimanche. Quant à ses escrits, outre ce qu'il fit en sa fievre quarte (comme il sera dit ci apres), il composa au commencement de l'année une *response aux calomnies d'un certain brouïllon*[1],

Secunda defensio piæ et orthodoxæ de sacramentis fidei, contra J. Westphali calumnias. — Ultima admonitio ad J. Westphalum, cui nisi obtemperet, posthac habendus erit, quo pertinaces hæreticos haberi jubet Paulus.

1. *Calumniæ nebulonis cujusdam, quibus odio*

qui sans se nommer (cependant c'estoit Sebastien Chastillon) taschoit de rendre odieuse la doctrine saincte de la providence secrete de Dieu ; ausquelles calomnies aussi j'ay respondu encore plus au long. Or, d'autant que ledit Chastillon s'est couvert de quelque apparence de douceur, et a voulu diffamer Calvin comme homme plein d'aigreur et amertume, il sera bon d'en toucher plus amplement, afin qu'un chacun entende quel homme ou plustost monstre estoit Sebastien Chastillon ; et que neantmoins Calvin a bien monstré qu'il eust esté content de le laisser sans parler de luy, sinon qu'il l'eust contraint en mesdisant de la saine doctrine. Ainsi donc ledit Chastillon,

gravare conatus est doctrinam J. Calvini de occultâ Dei providentiâ ; et J. Calvini ad easdem responsio.

d'autant qu'il avoit cognoissance des langues, et mesmes avoit quelque dexterité en la langue latine, fut ici receu pour conduire l'escole. Mais cest esprit estant naturellement enclin à se plaire en soy-mesme, se plongea tellement en sa vanité, qu'à la fin il s'y est noyé ; pource que jamais on n'a peu gagner ce poinct sur luy, qu'il print la peine de lire les commentaires et autres escrits pour se resoudre. Cela fut cause que de plein saut il condamna un des livres canoniques de la saincte Escriture, comme livre sale et impudique. C'est assavoir le Cantique des cantiques de Salomon ; comme ainsi soit qu'un mystere excellent nous y soit proposé sous façons de parler communes de ce monde, ainsi qu'ont monstré des docteurs anciens S. Gregoire et S. Bernard. Ce que luy estant remonstré, il desgorgea publiquement mille in-

jures contre les pasteurs de ceste Eglise. Sur quoy luy estant commandé par le magistrat de verifier son dire, et conveincu de manifeste malice et calomnie, la justice luy ordonna de sortir de la ville, apres avoir recognu sa faute. Estant donc en fin retiré à Basle, il y a vescu depuis sans faire semblant de rien, jusqu'à ce que s'estant eslevé le trouble de Jerosme Bolsec sur la doctrine de la predestination, duquel nous avons parlé ci dessus, cestuy-ci qui avoit tousjours tenu de la perfection anabaptistique, mais secretement et entre les siens, ne faisant au surplus difficulté de s'accommoder à chacun, estant aussi grandement irrité de la mort de Servet, se descouvrit ouvertement. Premierement en un livre qu'il fit imprimer en latin et en françois, sous un faux nom de Martin Bellie; aux erreurs et blasphemes duquel je res-

pondi lors[1]. Il adjousta un autre traitté, qu'il appelle en latin *Theologia germanica*, sous le nom de Theophile, et en françois, *Traitté du vieil et nouvel homme*. En fin il tourna ou renversa plustost toute la Bible en latin et en françois, avec une impudence et ignorance si estrange, que ce seroit merveille comme il se peut trouver des hommes qui s'y delectent; n'estoit que la nouveauté est tousjours agreable à tous esprits ambitieux, desquels aujourd'huy il y a aussi grand nombre qu'il fut jamais. Et afin qu'on sache que les fautes qu'il a commises, nommément en ladite translation françoise, c'est par opiniastreté et pour ne vouloir croire bon conseil, j'insereray ce

1. Le livre de Castalion auquel Bèze répondit alors, est intitulé : *De hæreticis, quid sit cum eis agendum variorum sententiæ.*

que Calvin en escrivoit dés l'an 1542, à un sien ami familier :

« Je vous prie d'entendre la plaisante maniere de faire de M. Sebastien, qui sera pour vous despiter et faire rire aussi. Il vint l'autre jour à moy, me demandant si je ne trouveroye pas bon qu'on imprimast sa translation du nouveau Testament. Je luy respondi qu'elle avoit bien besoin d'estre corrigée en beaucoup d'endroits. Il me demanda pourquoy. Je luy monstray en ces deux ou trois chapitres, lesquels il m'avoit baillez de long temps pour espreuve. Il me dit qu'il avoit esté plus diligent au reste. Et toutesfois pour vous faire entendre combien il y est fidele expositeur, en s'estudiant à changer les mots communs il a corrompu plusieurs passages. J'en allegueray un. Là où il y a : *L'esprit de Dieu qui habite en nous ;* il a mis, *Qui hante.* Or *hanter* signifie

frequenter et venir par fois, non pas avoir demeurance. Ceste seule faute si puerile seroit pour deshonorer toute la translation. Toutesfois, quant à moy, il me faut passer toutes ses niaiseries sans m'attacher à luy. »

Or pour revenir au propos, quand il fit imprimer sadite traduction latine à Basle, il mit au-devant une epistre addressée au feu bon roy Eduard d'Angleterre ; par laquelle sous ombre de prescher charité, il renverse l'authorité des Escritures, comme obscures et imparfaites, pour nous renvoyer aux revelations particulieres, c'est à dire aux songes du premier resveur qui voudra se monstrer. Il avoit faict aussi certaines annotations sur le neufieme chapitre de l'epistre aux Romains, par lesquelles il establit manifestement le pelagianisme ; et ne recognoist aucun decret de Dieu, sinon és choses qui sont bonnes de leur

nature, forgeant en Dieu une permission contraire à sa volonté, et nous imposant faussement que nous faisons Dieu autheur de peché. Tout cela n'esmeut aucunement le fidele serviteur de Dieu, d'autant que desja on avoit mille fois respondu à toutes telles calomnies et erreurs, jusques à ce que luy-mesmes fit un recueil latin de certains articles et argumens qu'aucuns disoyent avoir extraits des livres de M. Jean Calvin, y adjoustant certaines repliques. Et fut ce livret envoyé sous main à Paris, pour y estre imprimé. Mais Dieu y pourveut, faisant tomber l'original entre mes mains; tellement que nous-mesmes le fismes imprimer ici, avec telles responses qu'il meritoit. Luy, apres avoir sceu le tout, ne sceut que respondre aux pasteurs et ministres de Basle, sinon qu'il n'estoit autheur desdits articles. Estant peu apres ap-

pelé sur la doctrine du franc-arbitre et de la providence de Dieu en pleine dispute à Basle, sa doctrine fut condamnée. Et d'autant que quelques années auparavant il avoit esté receu à la profession de la langue grecque, par ceux qui ne cognoissoyent ses erreurs, il luy fut commandé de ne se mesler de bouche ni par escrit que de sa lecture. Ce qu'il promit et observa tresmal, ayant tousjours continué à semer ses resveries comme il a peu. Et mesmes, esmeu de haine qu'il avoit contre moy, qui pour lors estois en France bien empesché à mon grand regret aux guerres civiles, ou pour le moins d'une ambition desmesurée, il escrivit un livret intitulé *Conseil à la France desolée*, sans y mettre sôn nom, ni le lieu de l'impression, combien qu'il fust en ville libre. Là il condamne de rebellion et sedition toutes les Eglises françoises, et conseille

qu'un chacun croye ce qu'il voudra; ouvrant la porte par mesme moyen à toutes heresies et fausses doctrines. Je ne daignay luy respondre à ce beau conseil, qui sentoit par trop son homme bien fort lourd, et ignorant de ce qu'il traittoit, et tresmal experimenté en telles affaires. Mais au lieu de cela, je respondi à plusieurs poincts desquels il m'avoit taxé, y entremeslant des erreurs infames et intolerables sous ombre de defendre ce que j'avoye repris en sa translation latine. Ceste mienne response dediée aux pasteurs de l'Eglise de Basle, fut cause qu'iceluy Chastillon fut appelé par l'Eglise, et puis par la seigneurie. Et luy fut enjoint de respondre à ce dont je le chargeois, et que je m'offrois luy prouver par ses escrits; mais peu de jours apres, la mort le delivra de ceste peine. Je sçay bien que ce long discours sera trouvé

mauvais par aucuns, comme si j'en parlois en homme passionné, et ne pouvois mesmes souffrir les morts se reposer en leur sepulchre[1]. Mais je puis protester devant Dieu que jamais je n'ay hay le personnage vivant, avec lequel aussi je n'eu jamais affaire particulier en bien ni en mal; tant s'en faut que maintenant je voulusse hayr et poursuivre les morts qui sont remis au jugement du Seigneur. Mais il a fallu que ceci fust entendu, afin que chacun se garde de ses livres et disciples qu'il a laissez apres luy.

En ceste année-la, parmi le bon nombre de gens de bien, craignans Dieu et fideles de l'Eglise italienne qui est en ceste ville, se trouverent certains esprits, lesquels secretement selon

1. Quand Bèze écrivait cette phrase, Sébastien Castalion venait de mourir de la peste à Bâle.

qu'ils pouvoyent, commencerent à renouveler quelques heresies de ce malheureux Servet, et semer des blasphemes contre les trois personnes en une essence divine, ostans à Jesus Christ, quelques fois obliquement, quelques fois aussi ouvertement sa divinité. Il y avoit de ceste ligue-la un certain calabrois, nommé Valentin Gentil, un autre de Sardaigne, un piedmontois nommé Jean Paul Alciat, un medecin de Saluces nommé George Blandrata. Le ministre de l'Eglise italienne ayant apperceu ce venin qui couvoit, en demanda conseil à Calvin, et par l'advis d'iceluy fut dressée une confession de foy touchant cest article, laquelle estant proposée en leur assemblée chacun signeroit; et que premierement il seroit permis à ceux qui en feroyent quelque difficulté, d'alleguer leurs doutes, et que on leur en bailleroit la resolution. Cela

fut fait le 18 de may, en la presence du ministre, des anciens, et de toute l'Eglise italienne, ensemble dudit Calvin et autres ministres de ceste Eglise, et mesmes de certains des seigneurs deputez à cela par l'advis du conseil. Là se leverent aucuns, qui gazouillerent tout ce qu'ils peurent au contraire l'espace de trois heures, et nommément ce fantastique ci dessus nommé, Jean Paul Alciat[1]. Mais Calvin, par la grace de Dieu leur respondit si bien, et tellement esclaircit ces matieres, que tous ceux de l'Eglise italienne signerent ladite confession, excepté six, desquels estoit le susdit Valentin Gentil ; qui toutesfois estans puis apres appelez à part, l'approuverent. Or quelque peu apres

1. Th. de Bèze exagère beaucoup ici sur le compte d'Alciat, de Blandrata et de Valentin Gentilis. Après avoir quitté Genève, ils obtinrent en Pologne de grands succès.

neantmoins, ledit Valentin ne cessoit d'espandre son venin secretement, jettant à la traverse des propos de ses erreurs, pour attirer d'autres à sa ligue, et seduire les simples. Ce qu'estant sceu, il fut appelé par Messieurs, et estant conveincu de parjure, et n'ayant aucune eschappatoire, il allegua que ce qu'il en avoit encore de nouveau tenu propos, c'estoit pource que sa conscience l'en pressoit. Tant y a qu'il fut ouy derechef en toutes ses allegations, present un bon nombre de gens apparens et de sçavoir; et fut tellement pressé du fidele serviteur de Dieu par raisons de l'Escriture, qu'il ne sceut que dire, sinon qu'il n'entendoit pas l'art de disputer. Depuis, il bailla par escrit à Messieurs le contenu de son opinion, et derechef en fit un autre discours par escrit, addressé à trois des ministres de l'Eglise de ceste ville, où aussi il

s'armoit de quelques passages de certains docteurs anciens. Mais Calvin y respondit aussi par escrit le lendemain fort peremptoirement, monstrant que ledit Valentin abusoit bien impudemment du dire des anciens. Finalement, craignant l'exemple de Servet, il fit bonne mine, et protesta d'acquiescer à la verité et recognoistre ses erreurs, escrivant bien au long le tesmoignage de sa repentance. A cause de laquelle (combien qu'aucuns jugeassent qu'elle estoit feinte) il fut condamné seulement à demander pardon la teste descouverte, tout en chemise, tenant une torche en sa main, et brusler ses escrits tout presentement, et estre ainsi mené par les quarrefours de la ville à son de trompe. Ce qu'il fit. Il luy fut aussi faite defense de sortir de la ville sans congé, et commandement de tenir prison jusqu'à ce qu'il eust baillé caution:

afin que il n'eust le moyen de semer ses heresies ailleurs, et qu'on peust mieux avec le temps cognoistre sa repentance. Mais, le 5 de septembre suivant, il presenta supplication à Messieurs, afin d'estre quitte de bailler ladite caution, alleguant qu'il n'avoit le moyen estant estranger. Ainsi on se contenta de sa promesse, laquelle toutesfois il faussa incontinent apres, s'enfuyant secretement, et se retirant vers ce fantastique Matthieu Gribald, dont il a esté parlé ci devant. Quant à George Blandrata, il estoit souvent allé en particulier parler à Calvin touchant les doutes qu'il faisoit en la susdite matiere de la Trinité; lequel à chaque fois luy respondoit amiablement, l'enseignant en sorte que ledit Blandrata se disoit satisfait et bien resolu. Mais neantmoins, quelque temps apres il recommençoit tousjours à faire ses repliques; comme

ceux qui ne savent acquiescer à la parole de Dieu sont ainsi transportez par leurs fantasies, estans pleins d'orgueil et obstination. Ce que voyant, Calvin luy dit à la derniere fois, ayant appelé quelques tesmoins, qu'il valoit mieux mettre par articles en escrit le sommaire de leur conference et ce dont ils demeuroyent d'accord, afin que ce ne fust point tousjours à refaire. Ainsi fut fait, et ledit Blandrata signa lesdits articles couchez par escrit. Mais un peu apres, advint qu'estant à la leçon de Calvin, il vit entrer un huissier (qu'on appelle ici guet) qui attendoit un des syndiques qui lors oyoit la leçon; là dessus il s'imagina (comme une mauvaise conscience tremble au bruit d'une feuille) qu'on le venoit prendre : et de ce pas s'enfuit de la ville. Ainsi le meschant s'enfuit sans qu'on le poursuivist. En fin les trois susdits complices se

sont trouvez en Poloigne, là où ils ont fait et font encores aujourd'huy infinis troubles. Si ont-ils jusques au lieu où ils sont, senti et apperceu la force du fidele serviteur de Dieu dont nous parlons, par les escrits duquel, comme il sera dit ci apres en son lieu, les Eglises de Poloigne ont esté tellement fortifiées, que les fideles en ont esté grandement affermis, et les ennemis de verité tellement affoiblis, qu'avec l'aide de Dieu leur ruine en est prochaine.

Audit an 1558, sur les vendanges, ce bon personnage alleman, nommé Melchior Volmar, lequel Calvin avoit cognu en sa jeunesse à Bourges, vint à Geneve tout exprez pour le voir. Ayant bien desiré auparavant de faire ledit voyage, tant pour l'amitié qu'il portoit audit Calvin, que pour contempler de ses yeux la grande benediction de Dieu

sur les labeurs d'iceluy, assavoir l'Eglise de Geneve.

Environ le mois de septembre, il fut assailli d'une longue et fascheuse fievre quarte, durant laquelle force luy fut à son grand regret de s'abstenir de lire et de prescher. Mais il ne laissoit de travailler en la maison, quelque remonstrance qu'on luy fist de s'espargner. Tellement que durant ce temps-là, outre infinies lettres qu'il escrivoit à diverses personnes, et les responses qu'il donnoit de bouche de plusieurs affaires dont on luy demandoit conseil, il commença et paracheva sa derniere *Institution chrestienne*, latine et françoise, de laquelle nous parlerons en la conclusion. Cependant, ainsi qu'on imprimoit la preface dudit livre, il receut nouvelles certaines d'Auspourg[1], où les

1. D'Augsbourg.

Estats de l'Empire se tenoyent, que là avoit couru un grand bruit qu'il s'estoit revolté à la papauté; lequel avoit esté recueilli par les cours des princes avec trop grande facilité. Ce qui toutesfois ne le peut descourager de tousjours persister vertueusement en sa vocation. Car de ce temps-là mesme, il revit et mit en meilleure forme son commentaire sur Isaïe, qui avoit desja esté imprimé l'an 1551. Davantage, lors furent imprimées ses *Leçons sur tous les petis prophetes*[1], car auparavant on avoit seulement imprimé les leçons sur Osée à part. Or avoit-il leu tous les petis prophetes quand la fievre quarte le print; il s'en falloit seulement deux ou trois dernieres leçons sur Malachie. Pourtant quand l'imprimeur fut pres de cest endroit-là, afin que l'œuvre ne

1. *Prælectiones in duodecim prophetas minores.*

demeurast imparfaicte, Calvin fit lesdites leçons en sa chambre, à quelque nombre de personnes qui s'y peurent trouver (pource qu'à cause de sa fievre et mesmes de l'hyver, il ne luy estoit pas bon de sortir à l'air); et furent icelles leçons recueillies de sa bouche ainsi que les autres, et comme elles sont imprimées. Ladite fievre quarte avoit longs accez et grande ardeur, et encores apres qu'elle l'avoit laissé, mesmes si c'estoit sur le soir, il estoit sans manger jusques au lendemain à disner. Tellement que quelques fois il estoit 48 heures sans manger ni boire, et cependant il sentoit au dedans une merveilleuse secheresse toute la nuict; mais il s'estoit si bien accoustumé de longue main à sobrieté et temperance, et à tenir en bride ses appetis, que c'estoit une chose incroyable. Vray est que quelques fois les medecins luy ayans

remonstré qu'à faire ainsi il s'assechoit par trop, il essaya de prendre un potage le soir apres l'accez terminé; mais quelques heures apres sa migraine le prenoit, qui lui donnoit quasi autant de peine que la fievre. Dont il fut contraint d'observer ceste longue abstinence, ou en approcher de pres.

En ce temps-la, assavoir au mois de mars 1559, M. Pierre Viret pour bonnes raisons, avec certains autres, sortit du lieu où ils estoyent, et se retira à Geneve; où il fut prié tant par les magistrats que par Calvin et les autres ministres, de faire office de pasteur de l'Eglise, ce qui fut pour suppleer aucunement au defaut advenu par la longue maladie de Calvin. Mais finalement Dieu voulut que la fievre le laissa audit an 1559, au mois de mars; toutesfois tellement debilité que jamais depuis il n'a peu revenir en une pleine santé.

Tousjours depuis, il traina la jambe droitte, qui par intervalles luy faisoit douleurs. Mais il ne s'arrestoit pas pourtant en la maison, sinon par fois que lesdites douleurs estoyent grandes et par trop pressantes : ains venoit au temple faire ses sermons, et en l'auditoire faire ses leçons. Quelques fois marchant seul, quelques fois estant appuyé et aidé de quelqu'un; ou quand il ne pouvoit autrement, se faisant porter en une petite chaire, ou montant à cheval. Or ce fut une grande joye à toute l'Eglise la premiere fois qu'il monta en chaire pour prescher apres sa maladie. Il me souvient que ce fut un jour de dimanche, et qu'on chantoit le pseaume 30, qui estoit bien propre pour rendre action de graces pour sa convalescence. Là on pouvoit appercevoir en son visage, comment il rendoit graces à Dieu d'une vraye affection de

pieté ; car il n'y avoit rien d'affectation (comme on sait qu'il a tousjours fuy cela merveilleusement), mais en sa simplicité reluisoit naïfvement ce que je di. Ainsi estant aucunement restabli en l'exercice de sa charge, il acheva ce qui luy restoit à exposer d'Isaïe aux sermons ordinaires de sa sepmaine ; et puis commença esdits sermons le livre de Genese le 4^e^ jour de septembre. Quant à ses leçons, il commença le prophete Daniel le 12 de juin audit an ; et pour ses sermons du dimanche, il se mit à prescher l'harmonie des trois evangelistes au mois de juillet : et de ces sermons il y en a 65 imprimez. Sur la fin du mois de decembre, il tomba en un crachement de sang par une defluxion erodente, et pour s'estre trop efforcé ; comme il ne se donnoit aucun relasche, que il ne mist tousjours peine de s'acquitter de toutes les parties de

sa charge. Ce fut un accident qui estoit bien pour l'estonner. Toutesfois apres y avoir remedié par le conseil des medecins, et s'estre tenu coy bien peu de jours, il se monstra tel que de coustume, et retourna derechef à prescher; combien que tant les medecins que ses amis familiers luy conseilloyent et le prioyent qu'il se reposast pour le moins un mois, afin de mieux remedier au mal commencé. De fait, le peu de repos qu'il se donnoit fut cause que, encores depuis aux années ensuivantes, il eut le mesme accident deux ou trois fois; où il fut semblablement secouru par les medecins le mieux qui leur estoit possible en un tel corps.

Je ne veux omettre que ce ne luy fut pas une petite joye, de ce que Dieu luy fit la grace que les magistrats et gouverneurs de la ville, par son conseil, prindrent courage lors à dresser ici

quelque commencement d'escole et profession publique des principales langues, ayans recouvré d'excellens personnages, de ceux qui s'estoyent ici retirez avec M. Pierre Viret. C'estoit en un temps, ainsi qu'on sait, que ceste ville estoit fort menacée à cause de l'Evangile, et qu'il y avoit apparence qu'on y auroit de grands affaires. Mais comme il savoit dépendre de Dieu, et non pas des hommes, il apprenoit aux autres la mesme leçon en tous affaires.

Ceste année-là sur la fin, on commença à exposer en la congregation les vendredis les quatre derniers livres de Moyse par forme d'harmonie, ainsi que Calvin l'a comprinse en son commentaire qu'il fit imprimer depuis. L'an 1560, au mois d'avril, il acheva en ses leçons le prophete Daniel, et commença Jeremie le 15 dudit mois.

Au mois de juin, il fut adverti par

les freres de Pologne, qu'un certain Stancarus troubloit leurs Eglises, disant que Jesus Christ estoit nostre moyenneur[1], seulement en sa nature humaine, sans aucun regard de la divinité[2]. Lesquels aussi luy envoyans sommairement les argumens dudit Stancarus, le requirent d'y respondre; ce qu'il fit briefvement et bien peremptoirement par une epistre qu'il leur envoya[3]. Mais depuis, à leur requeste,

1. Médiateur.

2. François Stancari fut successivement professeur d'hébreu à Cracovie et à Kœnisberg, et mourut à Stobnitz en 1574. Il soutenait que Jésus-Christ ne nous avait rachetés qu'*en tant qu'homme*. « Car, disait-il, s'il avait été médiateur *en tant que Dieu*, loin d'être coessentiel à Dieu, il ne serait que d'une nature divine secondaire. »

3. *Responsum ad fratres Polonos, quomodo mediator sit Christus, ad refutandum Stancari errorem.*

il leur fit derechef une seconde response sur ceste matiere, pource que ledit Stancarus ne desistoit de publier ses fantasies et resveries pernicieuses.

Ceste mesme année, il revit ses commentaires sur les Actes des apostres, et y adjousta en quelques endroits. Il eut aussi lors les nouvelles de la mort de M. Philippe Melanchthon, qui luy avoit escrit quelque an auparavant qu'il desiroit de venir en ceste Eglise, pour le voir encore et se consoler avec luy.

L'an 1561, certaines lettres du roy de France ayans esté apportées par un heraut aux syndiques et conseil de la ville de Geneve, où il estoit fait mention qu'on avoit donné à entendre au roy que les troubles de son royaume venoyent de ceux de Geneve et de leurs ministres, il fut appelé en conseil et ses compagnons aussi, pour rendre raison sur ce poinct. Là où il monstra

qu'il servoit à Dieu sans s'espargner. Car sa response fut, que tant s'en falloit qu'il fust cause des confusions qui estoyent audit royaume, qu'il les avoit empeschées entant qu'en luy estoit ; et de fait que s'il plaisoit au roy il estoit prest de rendre raison en sa presence sur ce poinct et tous autres, et respondre à toutes accusations; tant il se sentoit de bonne conscience. Ce qui fut rescrit aussi en propres termes au roy par lesdits seigneurs de Geneve. Or cela n'estoit pas sans danger evident de sa vie. Car on sçait combien les papistes, et grands et petis en ce royaume là, estoyent acharnez contre luy. Mais il ne luy chaloit[1] de sa personne, pourveu que le regne de Jesus Christ fust avancé. Ceste année, le vendredi 3e jour de fevrier, il print pour les sermons ordi-

1. Il ne se souciait.

naires de sa sepmaine le livre des juges; apres lequel il commença les livres de Samuel le vendredi 8e jour d'aoust. Quant à ses escrits, il respondit aux calomnies d'un certain nommé Tileman Heshuse, qui avoit barbouillé le papier pour le blasmer et renverser la pure doctrine touchant la matiere de la Cene[1]. Ce Tileman Heshuse s'est si fort emporté en cest endroit, que M. Philippe Melanchthon a esté contraint de le taxer nommément comme un opiniastre, en respondant au conte palatin Frederich qui desiroit de savoir sa doctrine touchant la Cene; laquelle response a esté imprimée à Heydelberg. Au reste pource que ceste année-la Valentin Gentil, duquel il a

1. *Dilucida explicatio sanæ doctrinæ de verâ participatione carnis et sanguinis Christi in sacrâ Cœna, ad discutiendas Heshusii nebulas.*

esté parlé ci dessus, ou un autre en son nom avoit fait imprimer à Lion un petit livret en latin, contenant plusieurs propositions heretiques et blasphemes contre la saincte Trinité; Calvin fit imprimer une response à ce livre[1], et par mesme moyen aussi mit en lumiere la procedure qui avoit esté tenue contre ledit Valentin Gentil en ceste ville, tant en l'Eglise italienne, qu'en la prison devant Messieurs; et comment ayant ici fait protestation publique de renoncer à tous ses erreurs, il y estoit neantmoins retourné depuis, comme malheureux blasphemateur et parjure. Lors aussi furent imprimées ses *Leçons sur Daniel*[2], lesquelles il de-

1. *Impietas Valentini Gentilis brevi scripto detecta et palàm traducta, qui Christum non sinè sacrilegâ blasphemiâ Deum essentiatum esse fingit.*

2. *Prælectiones in librum prophetiarum Danielis.*

dia à tous les fideles de France qui desiroyent l'avancement du regne de Christ en ce royaume-là. En l'epistre qu'il leur escrit à ceste fin, on peut dire qu'il a esté vrayement prophete. Car combien qu'il y eust lors grande apparence que la vraye Eglise auroit quelque tranquilité en France, et qu'il y auroit grande liberté de prescher la pure doctrine de l'Evangile (c'estoit au mois d'aoust, et environ le temps de l'assemblée de Poissi); toutesfois apres leur avoir baillé divers enseignemens en ladite epistre, sur la fin il dit ces propres mots : « Que s'il vous faut combatre plus long temps (comme je vous adverti et denonce qu'il vous faudra soustenir encore des combats beaucoup plus rudes que vous ne pensez) quoy que la rage des meschans se desborde, etc. » En ce temps-là aussi, il fit imprimer un livre latin, intitulé

Response à un certain moyenneur rusé, qui, sous couleur de bailler moyens de pacification, s'efforce d'empescher et rompre le droit cours de l'Evangile au royaume de France.

L'occasion qu'il eut de composer ledit livret, fut que lors un certain François Balduin se mit en avant; lequel ne pouvant non plus demeurer en une religion qu'en une place, a changé de demeure et condition plus souvent que tous les jours, et de religion pour le moins trois fois. A la fin n'ayant plus de conscience à perdre, s'est rangé d'une certaine religion pareille à celle des chanoines reguliers; lesquels estans en general semblables à tous les autres de leur rang, toutesfois quand il est question de leur particulier, se font moines en ce qui est avantageux pour les moines; et tout au contraire se font seculiers, quand la moinerie leur est

peu favorable. Ainsi ce personnage baise la pantoufle comme les autres; et afin qu'on ne fist doute que ce ne fust à bon escient, en a prins une bonne et belle remission de son roy, pour rentrer en grace de Sa Saincteté et des cardinaux, desquels pour son dernier malheur il est devenu esclave. S'il est donc question d'escrire contre nous, voila le meilleur catholique du monde. Mais si d'autre costé il faut s'accommoder à ceux qui sont comme entre deux fers, et se vantent de tenir le milieu, alors il crache les reformations de l'Eglise romaine, et parle vaillamment de certains abus. Mais c'est sans toucher au principal, et tellement toutesfois que tout homme qui ne le cognoistroit penseroit qu'il parlast à bon escient, et non point pour se faire valoir. Cet homme pour son entrée ne faillit pas, l'an 1561, de mettre en avant

un livre de telle matiere, sans aucun nom, à l'heure mesmes qu'on estoit au colloque de Poissy. Calvin cognoissant l'intention de ce malheureux, respondit brievement comme il avoit accoustumé, mais fort peremptoirement, et donnant quelques atteintes à celuy qui estoit principalement coulpable de ce mal[1]. Balduin sur cela s'eschauffe, et depuis n'a cessé d'escumer sa rage contre celuy qu'il avoit tant de fois appelé pere et precepteur : le tout pour faire cognoistre qu'il s'estoit revolté à bon escient. Sur cela Calvin l'a combatu et ruiné par un seul silence. Car quant aux injures et outrages contre sa personne, il les a tousjours estimées hono-

1. *Responsio ad Balduini convicia.* François Baudouin avait étudié à Louvain et à Paris. Il finit par se consacrer tout entier au barreau, et il a laissé une certaine réputation comme jurisconsulte. Il mourut en 1573.

rables pour le nom du Seigneur auquel il servoit ; joint qu'estre blasmé par un meschant, emporte certain tesmoignage de vertu. Et quant aux reprehensions concernantes la doctrine, les unes luy ont semblé si legere et impertinentes qu'elles ne meritoyent response ; les autres ne sont que redites empruntées d'ailleurs, et mille et mille fois refutées. Toutesfois, pource que c'est à moy aussi que cest apostat s'est attaché pour gratifier ses maistres, j'ay prins la charge de luy respondre pour la deuxieme fois ; dont aussi je m'acquitteray, avec la grace de nostre Dieu.

Au reste, Calvin la mesme année composa, par maniere de passe-temps, le petit livret intitulé : *Congratulation à venerable prestre messire Gabriel de Saconnay, precenteur*[1] *de l'Eglise de*

1. Le chantre (*cantor*) prenait le titre de *præ-*

Lion, touchant la belle preface, et mignonne, dont il a remparé le livre du roy d'Angleterre [1]. C'est le livre qui trente ans auparavant avoit esté fait sous le nom du roy d'Angleterre, Henri huictieme, contre Luther; lequel ce vaillant prestre fit reimprimer à Lion avec sa preface. Je croy qu'il s'en est mors la langue; car Calvin en sa congratulation, luy gratta bien sa rongne.

L'an 1562, oyant et comme voyant les troubles qui estoyent par toute la

centor dans les églises où il y avait un sous-chantre (*succentor*).

1. *Gratulatio ad venerabilem presbyterum dominum Gabrielem de Saconay, præcentorem ecclesiæ Lugdunensis, de pulchrâ et eleganti præfatione quam libro regis Angliæ inscripsit.* Ce Gabriel de Saconay, qui mourut en 1580, ne s'est guère fait connaître que par la véhémence de ses écrits contre la Réforme.

France, c'est une chose incroyable combien grande et continuelle compassion il avoit de la desolation des Eglises et des horribles massacres faits contre les povres fideles; et comment il estoit en grande solicitude que tous moyens licites fussent employez pour les garentir de la violence extreme des ennemis de Dieu, et les remettre en quelque tranquilité, à l'honneur de Dieu et soulagement de tout le royaume. Et de fait, outre ses prieres particulieres et qu'il faisoit à part soy, en ses sermons il n'oublioit d'exhorter le peuple à prier Dieu pour les grandes necessitez desdites Eglises de France. Et par son conseil les syndiques et seigneurs de la ville firent crier à son de trompe, que chacun eust à s'humilier devant Dieu, frequenter mieux les sermons, nommément les jours de dimanche et de mecredi; pour requerir Dieu tant plus

affectueusement pour tous les freres fideles espars par le royaume de France, et mesmes pour la prosperité de tout l'estat desdits pays.

Environ ce temps-là un seigneur de consideration en France, et sa femme, ayans pris leur chemin par l'Allemagne pour aller à Lion et en Languedoc, à cause des guerres et troubles passerent par ici, le virent et parlerent à luy; ce ne fut pas sans ouïr de lui bonne instruction. Ceste année-là ayant achevé en ses leçons le prophete Jeremie le 9 de septembre, il commença les Lamentations dudit prophete le 20 du mesme mois. Et sur ce propos discourant familierement avec les autres ministres : « Il pourroit sembler, disoit-il, que ce seroit un mauvais presage pour les affaires des Eglises, de ce qu'il me faut lire les Lamentations; mais le tout est en la main de Dieu. » Au mois

de novembre, on commença à exposer en la congregation l'epistre aux Galates.

Au mois de decembre il eut la goutte plusieurs jours; tellement que le 18 dudit mois, qui estoit le jour des censures des ministres pour la Cene de Noel, ils firent leur assemblée en sa chambre, luy estant au lict. Il y avoit eu la nuict une merveilleuse bise, qui se renforça de plus en plus tout ce jour-là et le lendemain qui estoit jour de samedi, et s'appaisa seulement le dimanche. Lors Calvin en la presence de plusieurs des ministres, parlant de la vehemence de ceste bise, dit un mot qui peu de jours apres fut trouvé veritable : « Je ne sçay, disoit-il, que c'est; mais toute ceste nuict, oyant ce grand bruit, il me sembloit que c'est Dieu qui sonne le tambour en l'air; je ne pouvoye oster cela de mon esprit, il se fait quelque grand'chose. » Or dix ou douze jours apres,

vindrent les nouvelles que ce jour-là de samedi 19 du mois avoit esté la bataille de Dreux, où pour certain Dieu opera contre les ennemis de son Eglise, quoy qu'on vueille dire.

Audit an, il composa le petit livret intitulé *Response à un certain hollandois, lequel sous ombre de faire les chrestiens tous spirituels, leur permet de polluer leurs corps en toutes idolatries*[1], laquelle response il adressoit aux fideles du Pays Bas. Lors aussi, il dressa la *Confession de foy au nom des Eglises reformées du royaume de France, pour presenter à l'Empereur et aux princes et Estats d'Allemagne, en la journée de Francfort*[2]. Mais ladite confession ne peut venir jusques-là, pource que les passages estoyent clos. Depuis elle fut imprimée l'an 1564.

1. Titre exact et complet.
2. Titre exact et complet.

L'an 1563, il se trouva fort souvent mal disposé. Et ne s'en faut esbahir : car desja deux ou trois ans auparavant on voyoit bien que ses anciennes infirmitez se rengregeoient, c'est assavoir ses douleurs de teste, et grandes cruditez qui luy causoyent une defluxion perpetuelle. Il estoit aussi assailli des hemorrhoides, qui lui estoyent plus fascheuses à raison de l'accident qu'il avoit eu en ceste partie là dix-sept ans auparavant, comme il a esté dit, dont aussi il s'estoit senti quelques fois depuis. La cause de si grande indisposition estoit, qu'en ne donnant nul repos à son esprit, il estoit en perpetuelle indigestion ; à laquelle mesmes il ne pensa jamais, qu'estant contraint par la douleur. Les coliques s'ensuivirent, et puis à la fin la goutte. Parmi tant de maladies, c'est une chose estrange que ceste vivacité d'esprit en estoit plustost em-

peschée que diminuée, et ceste dexterité de jugement nullement alterée. Il y avoit seulement ce mal, que le corps ne pouvoit suivre l'esprit, encore qu'il s'y efforçast par fois. Ce qu'on cognoistra par le recit qui s'ensuit jusques au jour de sa mort.

Ceste année là donc, ayant achevé les Lamentations de Jeremie en ses leçons le 19 de janvier, il commença le lendemain le prophete Ezechiel. Et ayant achevé és sermons ordinaires de sa sepmaine le premier livre de Samuel, il commença le second livre le 3e jour de fevrier.

Un peu apres il fut adverti de Poloigne, que depuis que l'erreur de Stancarus avoit esté cognu et rejetté; là encore certains fantastiques, desquels estoit George Blandrata, troubloyent les fideles, en renversant le poinct de nostre foy touchant la Trinité des per-

sonnes en une seule essence divine, et faisant trois essences. Comme de fait ils avoyent esté impudens jusques-là, que de faire une table, pour monstrer que le Fils et le Sainct Esprit ne sont pas le mesme Dieu que le Pere. Ce qui fut cause qu'il fit imprimer une *Brieve remonstrance* ausdits freres de Poloigne, qu'ils se donnassent garde de se forger trois dieux, en imaginant trois essences au lieu de trois personnes[1]. Là sur ce propos il taxe nommément Matthieu Gribald et Valentin Gentil. Depuis ayant sceu que cette remonstrance avoit proffité envers plusieurs, pour leur faire cognoistre les ruses de ces esprits, il escrivit ausdits freres de Poloigne une seconde epistre, datée du dernier d'avril, pour les confirmer davantage en ce

1. *Brevis admonitio ad fratres Polonos, ne triplicem in Deo essentiam pro tribus personis imaginando, tres sibi deos fabricent.*

principal article de nostre religion[1]. Il mit aussi en lumiere son *Commentaire sur les quatre derniers livres de Moyse, redigez en forme de concordance*[2]. Davantage, furent imprimées ses *Leçons sur Jeremie*[3], qu'il avoit exposé en l'escole comme il a esté dit. En juin on commença à exposer en la congregation le livre de Josué. En la fin d'aoust ou environ il se trouva fort pressé de sa goutte et longuement, avec certains intervalles, qui toutesfois, n'estoyent pas sans douleur. Nonobstant il ne laissoit de s'efforcer de faire son devoir en particulier, estant marri que la maladie l'empeschoit de le faire en public. Mais

1. *Epistola quâ fidem admonitionis ad Polonos confirmatur.*

2. *Commentarius in quatuor reliquos Mosis libros, in formam harmoniæ digestos.*

3. *Prælectiones in librum prophetiarum Jeremiæ et lamentationes.*

quand tout est dit, lors qu'on eust pensé qu'il se reposast, il faisoit beaucoup; comme aucuns freres ministres des Eglises de France, qui lors le vindrent voir pour luy communiquer de certains poincts et doutes survenans en l'exercice de leur charge, en peuvent bien avoir souvenance, ayans ouy ses responses.

Il les receut humainement, et combien que la goutte le rendist moins alaigre, si est-ce qu'en signe de fraternité il voulut soupper avec eux en son logis, où estoyent aussi ses compagnons les autres ministres de l'Eglise de Geneve, tant ceux des champs que de la ville. Au reste, il traduisoit lors en françois ses commentaires sur les quatre derniers livres de Moyse, reconferoit la translation du premier, et faisoit aussi son commentaire sur Josué. Il ne peût estre à la Cene de septembre, car la

maladie le contraignit de demeurer bien environ deux mois en la maison. Finalement, sa goutte commença à luy donner quelque relasche ; alors il se forçoit quelquesfois de sortir dehors pour se resjouïr avec ses amis ; mais principalement pour lire, et mesmes prescher, se faisant porter en une chaire jusques au temple. Il presenta aussi quelques enfans au baptesme, en estant requis. Mesmes environ la mi-janvier, il proposa le commencement du prophete Isaïe en la congregation, estant requis par les autres ministres, qui par son conseil avoyent prins ce livre-la à exposer apres Josué. Ainsi il continuoit à faire le plus qu'il pouvoit de sa charge en public, trainant tousjours son povre corps jusques au commencement de fevrier 1562. Car le mecredi, 2e jour dudit mois, il fit son dernier sermon du livre des Rois, et à deux heures

apres midi sa derniere leçon en l'escole, assavoir sur Ezechiel; et le dimanche, 6e jour dudit mois, son dernier sermon sur l'harmonie des trois evangelistes. Jamais depuis il ne monta en chaire, ains fut contraint de se tenir en la maison, sans faire leçon ni sermon; sinon qu'encore quelquesfois il venoit au temple le jour du vendredi à la congregation qu'on appelle. Et le faisoit, comme il est vray-semblable, pource que là il ne luy estoit pas besoin de parler une heure entiere, comme en sermon ou leçon. Seulement donc, apres le proposant, il adjoustoit ce que Dieu luy avoit donné à dire sur le texte qui avoit esté exposé, et faisoit l'exhortation à la priere pour la fin de l'acte. Ce que les auditeurs voyans, se resjouissoyent de sa presence, plusieurs estimans que c'en seroit de ceste maladie comme de certaines autres precedentes,

dont on l'avoit veu eschapper quasi contre toute esperance. Vray est que non seulement les ministres, mais aussi d'autres ses familiers le prioyent de se deporter de se venir travailler-là; mais il s'excusoit, disant qu'il y prenoit plaisir, et que le temps lui duroit trop se tenant tousjours en la maison. Cependant son mal augmentoit tousjours; en sorte que quelquesfois il se trouvoit tellement pressé, qu'à grand'peine pouvoit-il porter le mouvement de deux ou trois pas. Par intervalles neantmoins, il avoit quelque peu d'allegement. Tant y a que, quoy que les medecins fissent tout devoir, et lui de sa part suivist leur conseil à toute rigueur, nonobstant ses douleurs et tant de maladies impliquées; c'estoit toutesfois en vain, comme tousjours il le disoit. Regardant vers le ciel, et disant souvent ces mots : « Seigneur, jusques

à quand? » qui estoit la sentence qu'il avoit prinse de long temps pour sa devise. A la fin donques il demeura tout à plat, ayant bien l'usage de parler, mais ne pouvant pas bien poursuivre un propos longuement, à cause de sa courte haleine; mais encore ne cessoit-il de travailler pour parachever les ouvrages par luy commencez auparavant, ainsi qu'il a esté dit. Outre cela, il ne s'espargnoit aux affaires des Eglises, respondant et de bouche et par escrit quand il en estoit besoin; encores que de nostre part nous lui fissions remonstrances d'avoir plus d'esgard à soy. Mais sa replique ordinaire estoit, qu'il ne faisoit comme rien, que nous souffrissions que Dieu le trouvast tousjours veillant et travaillant à son œuvre comme il pourroit, jusques au dernier souspir.

Le vendredi 1 de mars, il fut visité

apres disner par aucuns des freres ministres de ceste Eglise, les uns demeurans en la ville, les autres aux champs. Ils le trouverent vestu et assis en sa chaire aupres de sa table, et furent tous bien esbahis, le voyans merveilleusement pressé de sa courte haleine. De sa part aussi, il fut quelque temps avant que leur rien dire, appuyant son front sur une de ses mains, comme de tout temps il avoit ceste façon assez commune. A la fin se redressant et leur monstrant un visage doux, il les remercia en peu de paroles de leur visite et de la peine qu'ils avoyent pour luy; et leur dit qu'il esperoit voir toute la compagnie de là à quinze jours, qui estoit le jour assigné pour les censures avant Pasques, et que ce seroit pour la derniere fois. « Car (disoit-il) j'espere que lors Dieu declarera ce qu'il veut faire de moy; je croy que

ce sera ma fin, et que lors il me retirera. » Le vendredi 24 dudit mois, il se trouva beaucoup mieux; et furent tous les freres assemblez en sa chambre pour les censures, lesquelles (comme ç'avoit tousjours esté la coustume) il prononça à chacun la sienne par ordre, suivant l'advis des freres; ayant premierement luy-mesme esté censuré par la compagnie. Les censures achevées en deux heures et demie ou environ, il declara aux freres qu'il sentoit bien que Dieu luy avoit encores un peu prolongé son terme, et jusques à une autre fois.

Il leur communiqua aussi quelques doutes qu'il faisoit sur des annotations mises en marge du nouveau Testament, lesquelles il revoyoit. Et lors ayant demandé ses papiers, et les prenant luy-mesme, en leut à la compagnie des freres plusieurs endroits bien au long,

les priant de luy en dire leur advis, ce qu'aussi ils firent. Or on s'appercevoit bien qu'en lisant il s'alteroit; mais pource qu'il prenoit plaisir à en discourir, nul des freres n'osoit le prier qu'il se deportast de lire, d'autant qu'on craignoit de le fascher. Toutesfois le lendemain on vit bien que cela luy avoit fait mal; car il se trouva fort abbatu, et sa santé empirée. Le lundi 27 dudit mois, il se fit porter en la maison de ville, jusques à la porte ; et de là, ayant deux à costé sur lesquels il s'appuyoit, monta de son pied jusques en la chambre du conseil, pour presenter à Messieurs celuy qui avoit de nouveau esté esleu recteur en l'escole, afin qu'en leur presence ledit recteur fist le serment, selon le formulaire contenu és loix de l'escole. Ce qu'estant fait, ledit Calvin se leva d'un siege bas où il estoit, et prenant son bonnet en la main,

remercia mesdits seigneurs de la bonne souvenance qu'ils avoyent tousjours eu de luy, et mesmement des biens qu'ils luy avoyent fait en ses dernieres maladies. Davantage il leur dit que quelques jours auparavant il avoit senti quelque apparence de meilleure disposition ; mais que depuis deux jours il avoit apperceu que nature n'en pouvoit plus. Et leur tint ces propos avec grande difficulté de respiration, et une merveilleuse debonnaireté ; ce qui faisoit quasi venir les larmes aux yeux desdits seigneurs. Et ceste fut la derniere fois qu'il vint au conseil. Le dimanche, second jour d'avril, jour de la Cene de Pasques, combien qu'il fust fort debilité, il se fit toutesfois porter en une chaire au temple, et assista au presche tout du long; print la Cene, et mesmes nonobstant sa courte haleine chanta le pseaume avec les autres, son visage mesmes monstrant

bien qu'il se resjouissoit en Dieu avec toute l'assemblée. Le mardi 25 d'avril il fit un testament fort brief, comme jamais il n'a abusé mesmes des paroles, entant qu'en lui a esté ; mais contenant un singulier et excellent tesmoignage à jamais qu'il a parlé comme il a creu. Qui a esté cause que volontiers je l'ay inseré de mot à mot, par le consentement de son frere et seul heritier Antoine Calvin; afin que cest acte demeure à perpetuité, comme il a pleu à Dieu que quelques testamens de ses plus excellens serviteurs ayent esté enregistrez, pour estre perpetuels tesmoignages qu'un mesme esprit de Dieu les a gouvernez en la vie et en la mort. Et puis aussi, pour faire mieux cognoistre l'impudence extreme de ceux qui feroyent volontiers croire que sa mort a desmenti sa vie. Et si quelqu'un estime qu'en ceci il y ait rien de contrefait, je ne

m'amuseray point à le contredire. Seulement je l'admoneste quiconques il soit, de bien penser que[1] c'est qu'il y aura de ferme en la societé humaine, s'il est loisible de revoquer en doute ce qui a esté fait en une ville, au veu et sceu de qui l'a voulu ouïr et sçavoir.

TESTAMENT ET DERNIERE VOLONTÉ DE M. JEAN CALVIN.

Au nom de Dieu. A tous soit notoire et manifeste, comme ainsi soit que l'an mil cinq cens soixante quatre, et le vingt cinquieme jour du mois d'avril, moy Pierre Chenelat, citoyen et notaire juré de Geneve, aye esté appelé par spectable Jean Calvin, ministre de la parole de Dieu en l'Eglise de Geneve, et bourgeois dudit Geneve, estant malade et indisposé de son corps tant seulement.

1. *Ce* est sous-entendu.

Iceluy m'a declaré vouloir faire son testament et declaration de sa derniere volonté, me priant de l'escrire selon qu'il seroit par luy dicté et prononcé: Ce qu'à sadite requeste, j'ay fait; et l'ay escrit sous luy, et selon qu'il m'a dicté et prononcé de mot à mot, sans y rien omettre ni adjouster à la forme qui s'ensuit.

Au nom de Dieu. Je, Jean Calvin ministre de la parole de Dieu en l'Eglise de Geneve, me sentant tellement abbatu de diverses maladies, que je ne puis autrement penser sinon que Dieu me veut retirer en brief de ce monde, ay advisé de faire et coucher par escrit mon testament et declaration de ma derniere volonté, en la forme qui s'ensuit. C'est en premier lieu, que je ren graces à Dieu de ce que non seulement il a eu pitié de moy sa povre creature, pour me retirer de l'abysme d'idolatrie

où j'estoye plongé, pour m'attirer à la clarté de son Evangile, et me faire participant de la doctrine de salut, de laquelle j'estoye par trop indigne; et que continuant sa misericorde, il m'a supporté en tant de vices et povretez, qui meritoyent bien que je fusse rejetté cent mille fois de luy. Mais, qui plus est, il a estendu vers moy sa merci, jusques-là de se servir de moy et de mon labeur pour porter et annoncer la verité de son Evangile. Protestant de vouloir vivre et mourir en cette foy, laquelle il m'a donnée; n'ayant autre espoir ni refuge sinon à son adoption gratuite, en laquelle tout mon salut est fondé. Embrassant la grace qu'il m'a faite en nostre Seigneur Jesus Christ, et acceptant le merite de sa mort et passion, afin que par ce moyen tous mes pechez soyent ensevelis; et le priant de tellement me laver et nettoyer du

sang de ce grand redempteur, qui a esté espandu pour tous povres pecheurs, que je puisse comparoistre devant sa face, comme portant son image. Je proteste aussi que j'ay tasché, selon la mesure de grace qu'il m'avoit donnée, d'enseigner purement sa parole tant en sermons que par escrit, d'exposer fidelement l'Escriture saincte. Et mesmes qu'en toutes les disputes que j'ay euës contre les ennemis de la verité, je n'ay point usé de cautele[1] *ne sophisterie; mais ay procedé rondement à maintenir sa querelle. Mais, helas! le vouloir que j'ay eu, et le zele, s'il le faut ainsi appeler, a esté si froid et si lasche, que je me sens bien redevable en tout et par tout. Et que si ce n'estoit sa bonté infinie, toute l'affection que j'ay euë ne seroit que fumée; voire mesmes que les*

1. Ruse.

graces qu'il m'a faites, me rendroyent tant plus coulpable. Tellement que mon recours est à ce, qu'estant pere de misericorde, il soit et se monstre pere d'un si miserable pecheur. Au reste, je desire que mon corps apres mon decez, soit enseveli à la façon accoustumée, en attendant le jour de la resurrection bien-heureuse. Touchant le peu de bien que Dieu m'a donné ici pour en disposer, je nomme et institue pour mon heritier unique, mon frere bien aimé, Antoine Calvin; toutesfois honoraire tant seulement, lui laissant pour tout droit la couppe que j'ay euë de M. de Varannes. Le priant de se contenter, comme je m'en tien asseuré, pource qu'il sçait que je ne le fay pour autre raison, qu'afin que ce peu que je laisse, demeure à ses enfans. En apres, je legue au college dix escus, et à la bourse des povres estrangers autant. Item, à Janne fille de

Charles Costan et de ma demi-sœur, assavoir du costé paternel, la somme de dix escus. Puis apres, à Samuel et Jean, fils de mondit frere, mes nepveux, chacun quarante escus. Et à mes niepces, Anne, Susanne, et Dorothée, chacune trente escus. Quant à mon nepveu David leur frere, pource qu'il a esté leger et volage, je ne luy donne que vingtcinq escus, pour chastiment. C'est en somme tout le bien que Dieu m'a donné, selon que je l'ay peu taxer et estimer, tant en livres qu'en meubles, vaisselle, et tout le reste. Toutesfois s'il se trouvoit plus, j'enten qu'il se distribue entre mesdits nepveux et niepces; n'excluant point David, si Dieu luy fait la grace d'estre plus moderé et rassis. Mais je croy quant à cest article, qu'il n'y aura nulle difficulté, sur tout quand mes dettes seront payées, comme j'en ay donné charge à

mon frere, sur qui je me repose; le nommant executeur de ce present testament, avec spectable Laurent de Normandie. Leur donnant toute puissance et authorité de faire inventaire, sans forme de justice, et vendre mes meubles pour en faire et retirer argent, afin d'accomplir le contenu tel qu'il est ici couché. Ce vingtcinquieme d'avril, mil cinq cens soixantequatre. Il est ainsi, JEAN CALVIN.

Apres l'avoir escrit comme dessus, au mesme instant ledit spectable Calvin a soussigné de son seing accoustumé la propre minute dudit testament.

Et le lendemain, qui fut le vingtsixieme jour du mois d'avril, mil cinq cens soixantequatre, ledit spectable Calvin m'a derechef fait appeler; ensemble spectables Theodore de Beze, Raymond Chauvet, Michel Cop, Louis Enoch, Nicolas Colladon, Jaques des

Bordes, ministre de la parole de Dieu en ceste Eglise, et spectable Henri Scringer professeur és arts, tous bourgeois de Geneve. En la presence desquels il a declaré m'avoir fait escrire sous luy et à sa prononciation ledit testament, en la forme et par les mesmes mots que dessus ; me priant de le prononcer en sa presence et desdits tesmoins à ce requis et demandez ; ce que j'ay fait à haute voix de mot à mot. Apres laquelle prononciation, il a declaré que telle estoit sa volonté et derniere disposition, voulant qu'elle soit observée. Et en plus grande approbation de ce, a prié et requis les sus nommez de le souscrire avec moy. Ce qu'aussi a esté fait, l'an et jour ci devant escrit, à Geneve en la rue appelée des Chanoines et maison d'habitation d'iceluy. En foy de quoy, et pour servir de telle preuve que de raison, j'ay mis à la forme que dessus

le present testament, pour l'expedier à qui appartiendra, sous le seau commun de nos treshonorez seigneurs et superieurs, et mon signet manuel accoustumé.

Ainsi signé,

P. Chenalat.

Alors voyant que la courte haleine le pressoit de plus en plus, il envoya vers messieurs les quatre syndiques et tout le petit conseil ordinaire qu'on appelle, pour les advertir qu'il desiroit fort de parler encores une fois à eux en leur conseil; et qu'à ceste fin il s'y feroit porter le jeudi suivant, qui estoit le 27 dudit mois, pour les voir là tous ensemble. Les bons seigneurs firent response, qu'à cause de la debilité et indisposition si grande, ils le prioyent bien fort de ne prendre point ceste peine; mais qu'eux-mesmes tous ensemble l'i-

royent voir. Ce qu'ils firent aussi le jeudi matin, partans de leur chambre du conseil, et allans selon leur ordre accoustumé jusques en son logis. Eux donc estans entrez en sa chambre, et s'estans assis apres l'avoir salué, et luy eux mutuellement : en premier lieu il les remercia de la peine qu'il leur avoit pleu prendre de se transporter vers lui, combien que son desir eust esté de se faire porter en leur maison de ville. Puis il leur declara, qu'il avoit tousjours desiré de parler à eux encore une fois ; et combien que par ci devant il se fust trouvé souvent bien bas, toutesfois il ne s'estoit point voulu haster, d'autant que Dieu ne lui donnoit pas advertissemens de son depart si precisement qu'il fait maintenant. Apres ceste preface, il les remercia de ce qu'il leur avoit pleu lui faire plus d'honneur qu'il ne lui appartenoit, et le supporter en

plusieurs endroits, comme (disoit-il) je sçay bien que j'en ay eu besoin; protestant qu'en cela il se tenoit d'autant plus obligé à eux de ce que tousjours ils lui avoyent monstré tel signe d'amitié, que ils ne pouvoyent mieux faire. Et combien que, cependant qu'il avoit esté ici, il eust eu plusieurs combats et fascheries, comme aussi il faut que toutes gens de bien soyent exercez; que toutesfois cela n'estoit pas venu desdits seigneurs. Outreplus, il les pria, que s'il n'avoit fait ce qu'il devoit, il leur pleust de prendre le vouloir pour l'effect; car il avoit desiré le bien de ceste ville, et l'avoit procuré; mais qu'il s'en falloit beaucoup qu'il s'en fust acquitté. Vray est qu'il ne nioit pas qu'en ce peu qu'il avoit fait, Dieu s'estoit servi de lui; et que s'il disoit autrement, il seroit hypocrite. Et pria derechef d'estre excusé de ce qu'il avoit fait si peu, au

pris de ce qu'il devoit, tant en public que en particulier; estimant que lesdits seigneurs l'avoyent supporté en ses affections trop vehementes esquelles il se desplaist, s'asseurant que Dieu aussi les lui a pardonnées. Il dit aussi qu'il protestoit devant Dieu et eux, qu'il avoit porté purement la parole que Dieu lui avoit commise, s'asseurant de n'avoir point cheminé à l'aventure, ni en erreur; et qu'autrement il attendroit une condamnation sur sa teste, au lieu de ce qu'il est certain que Dieu advouë et a agreable le labeur qu'il a pris à enseigner. Et qu'il protestoit ainsi notamment de la sincerité de la doctrine qu'il leur avoit annoncée; pource qu'il ne doutoit pas que le diable, comme on voit qu'il ne tend qu'à pervertir la parole de l'Evangile ou la desguiser, ne suscite au monde des meschants, ayans esprits volages et phrenetiques, qui tendront

à mesme fin. Au reste, il leur fit aussi une remonstrance excellente des singulieres graces qu'ils avoyent reçeuës de Dieu, et des grands et extremes dangers desquels ils avoyent esté preservez. Ce qu'il pouvoit bien leur reciter de poinct en poinct, comme celuy qui sçavoit le tout à meilleures enseignes qu'homme du monde. Et les admonnesta de plusieurs choses necessaires selon Dieu au gouvernement de la seigneurie. Bref, il fit office de vray prophete et serviteur de Dieu, les asseurant contre les tempestes prochaines pourveu qu'ils suivissent un mesme train de bien en mieux. « Vous voyez, disoit-il, l'estat où vous estes. Soit qu'il advienne que vous pensiez estre bien asseurez, soit que on vous menace, il vous faut tousjours considerer que Dieu veut estre honoré de vous, et qu'il se reserve ceste louange; que c'est à lui

de maintenir les estats publics de toutes seigneuries, et qu'il veut que on lui en face hommage, en recognoissant qu'on depend entierement de luy. » A ce propos il alleguoit l'exemple de David, qui confesse que quand il a esté paisible en son royaume, il s'est oublié jusques à trebuscher mortellement, si Dieu n'eust eu pitié de lui. « Que si un homme tant excellent, riche et redouté est trebuscé, que sera-ce de nous (disoit-il) qui ne sommes rien ? Nous avons donc bien occasion de nous humilier, et de cheminer en crainte et solicitude; nous tenans cachez sous les ailes de Dieu, auquel toute nostre asseurance doit estre. Estans cependant bien certains, que combien que nous soyons comme pendans d'un filet, il continuera toutesfois à nous garder, ainsi que desja nous avons experimenté qu'il nous a sauvez en plusieurs sortes. Si nostre Seigneur

nous donne prosperité, nous-nous esgayons selon le monde, et par trop ; il s'en faut donner garde, et plustost lui rendre graces en toute humilité. Mais au contraire, quand nous sommes assaillis de tout costez, et qu'il semble que nous soyons menacez d'une centaine de morts tous à l'entour, nous ne devons pas laisser de nous asseurer en lui. Ainsi, toutesfois et quantes que quelque danger ou affaire surviendra, sachez que c'est Dieu qui vous veut resveiller; afin que vous-vous humiliez, et teniez cachez sous ses ailes. Cependant si vous voulez estre maintenus en vostre estat, il ne faut point que le siege auquel Dieu vous a mis soit deshonoré. Il n'y a superiorité que de Dieu, qui est Roy des rois et Seigneur des seigneurs. Il declare qu'il honorera ceux qui l'honoreront, et au contraire qu'il mettra en opprobre ceux qui le mes-

priseront. Or ceci est dit, afin que vous le serviez purement selon sa parole, et y pensiez plus que jamais. Car il s'en faut tousjours beaucoup que nous-nous en acquittions pleinement, et en telle integrité comme il appartient. »

Finalement, il leur fit encore des advertissemens plus particuliers, disant qu'il avoit cognu à peu pres toutes leurs mœurs et façons de faire, et qu'il savoit qu'ils avoyent besoin d'estre exhortez. « Il n'y a si bon (disoit-il) qui soit parfait, mais chacun a ses imperfections : c'est à vous de les considerer; pourtant que chacun regarde à soy, et les combate. Les uns sont froids, adonnez à leurs affaires, ne se soucians gueres du public; les autres sont adonnez à leurs passions; les autres, quand Dieu leur aura donné esprit et prudence, ne l'employeront pas; les autres sont adonnez à leurs

opinions, voulans paroistre, et estre en credit et reputation, et qu'on les croye de tout. Or il faut que les vieux ne portent point d'envie aux jeunes des graces qu'ils auront receuës ; mais qu'ils en soyent aises, et louent Dieu qui les y a mises. Que les jeunes se contiennent en modestie, sans se vouloir trop avancer ; car il y a tousjours de la vanterie en la jeunesse, qui ne se peut tenir de s'avancer en mesprisant les autres. Qu'on ne se descourage point, et qu'on ne s'empesche point les uns les autres. Qu'on ne se rende point odieux ; car quand on est piqué, on s'emporte. Pour eviter ces inconveniens, que chacun chemine selon son degré, et qu'il employe fidelement ce que Dieu lui aura donné pour maintenir ceste republique. Quant aux procez civils ou criminels, qu'on rejette toute faveur, haine, traverses et

recommandations ; et qu'on renonce à soy, tenant droiture et egalité. Et si vous estes tentez de decliner, resistez, et soyez constans, regardans à celuy qui vous a establis, le priant de vous conduire par son Sainct Esprit, et il ne vous defaudra point. » Apres tout cela, il les pria derechef de l'excuser et supporter en ses infirmitez, « lesquelles, disoit-il, je ne veux pas nier; car puis que Dieu et ses anges les savent, je n'ay pas honte de les confesser devant les hommes, et de prendre en gré son petit labeur, » adjoustant pour la fin ces propres mots : « Or je prie ce bon Dieu, qu'il vous conduise et gouverne tousjours, et augmente ses graces sur vous, et les face valoir à vostre salut et de tout ce povre peuple. »

Le vendredi 28 d'avril, tous les freres ministres, et de la ville et des champs, aÿans esté advertis à sa re-

queste, s'assemblerent en sa chambre, ausquels il fit une longue remonstrance. De laquelle la substance estoit, qu'ils eussent à perseverer de bien faire leur devoir après sa mort, et qu'ils ne perdissent point courage; que Dieu maintiendroit et la ville et l'Eglise, combien qu'elles fussent menacées de plusieurs endroits. Aussi, qu'ils n'eussent point de piques entre eux, mais que charité y regnast, et qu'ils fussent bien unis ensemble. Qu'ils recognussent combien ils sont obligez à ceste Eglise, en laquelle Dieu les a appelez; qu'il n'y eust rien qui les en destournast. Que ceux qui en seroyent desgoustez et la voudroyent laisser, pourroyent bien trouver des excuses, mais que Dieu ne se laisseroit point moquer. A ce propos, il adjousta un recit de son entrée en ceste Eglise, et de sa conversation en icelle; disant que quand il y

vint, l'Evangile se preschoit, mais que les choses y estoyent fort dereglées, et que l'Evangile estoit à la pluspart d'avoir abbatu les idoles; qu'il y avoit beaucoup de meschants, et luy avoit fallu recevoir beaucoup d'indignitez; mais que Dieu l'avoit fortifié pour tousjours tenir bon, combien que de sa nature il fust craintif. Et repeta par deux ou trois fois ces mots : « Je vous asseure que de ma nature je suis timide et craintif. » Aussi il rememora, que quand il revint de Strasbourg ici, il suivit ceste vocation comme estant contraint, et ne voyant pas qu'il en deust venir grand fruict, aussi ne sachant ce que Dieu vouloit faire. Et de faict, qu'il y avoit eu beaucoup de difficultez; mais qu'avec le temps en continuant, il avoit veu la benediction de Dieu sur son labeur. Que donc chacun se fortifiast en sa vocation et à tenir bon or-

dre; qu'on prist garde au peuple pour le tenir tousjours en l'obeissance de la doctrine. Qu'il y avoit des gens de bien, mais que ce n'estoit pas qu'il n'y en eust aussi de malins et rebelles; que ce seroit pour nous rendre bien coulpables devant Dieu, si les choses estans avancées jusques ici, venoyent apres en desordre par nostre negligence. Au reste, il protesta que tousjours il avoit esté conjoint de vraye affection avec la compagnie des freres, et pria que on lui pardonnast si quelquesfois on avoit veu en lui quelque chagrin durant sa maladie; et remercia, comme souvent il avoit fait, de ce qu'on avoit soustenu sa charge quant à prescher. Finalement il bailla la main à tous l'un apres l'autre; ce qui fut avec telle angoisse et amertume de cœur d'un chacun, que je ne sçaurois mesmes me le ramentevoir sans une extreme tristesse.

Environ ce temps-la, une femme honorable et vertueuse, d'une bonne ville de France, vint expres à Geneve pour le voir, pource qu'elle l'avoit autresfois ouy en France parlant de Dieu, et avoit profité en la cognoissance de la verité par son moyen, il y avoit bien trente ans ou environ. Il fut bien aise de la voir apres un si long temps, et elle eust fort desiré de l'ouïr prescher ici; mais voyant bien qu'il lui estoit impossible, elle se contenta de l'ouïr parler en particulier, selon que la debilité de son corps le permettoit. De la mesme ville aussi, se retira lors ici un homme ancien, qui de son jeune aage lui avoit esté fort familier aux estudes, et lequel il n'avoit reveu depuis qu'il estoit sorti de France. Ce lui fut aussi une resjouïssance de voir ce personnage-là. Cependant il n'oublioit d'admonnester l'un et l'autre de leur devoir

envers Dieu et son Evangile; mais le tout faisoit-il en merveilleuse simplicité et sans ostentation, tellement toutesfois que ce n'estoit point froidement, ains avec zele et efficace. Au reste, pour se resjouïr honnestement en attendant la volonté de Dieu, il faisoit prier aucunes fois à souper certains de ses amis, tant de ceux du pays, que de ceux qui s'estoyent ici retirez pour l'Evangile; et nommément une fois il eut à souper ces deux, dont je vien de parler dernierement. Je ne veux oublier qu'un certain seigneur de France, qui lors sejournoit en ceste ville, le vint voir plusieurs fois, et mesmes un jour fit apporter son souper en la chambre dudit Calvin.

Le second de may, ayant receu lettres de M. Guillaume Farel, ministre à Neuf-chastel, duquel il a souvent esté parlé ci dessus et sachant qu'il delibe-

roit de le visiter, estant octogenaire, ou plus, il lui rescrivit en latin la lettre qui s'ensuit : « Bien vous soit, tresbon et trescher frere ; et puis qu'il plaist à Dieu que vous demeuriez apres moy, vivez, vous souvenant de nostre union, de laquelle le fruict nous attend au ciel, comme elle a esté profitable à l'Eglise de Dieu. Je ne veux point que vous-vous travailliez pour moy. Je respire à fort grand'peine, et atten d'heure en heure que l'haleine me faille [1]. C'est assez que je vi et meurs à Christ, qui est gain pour les siens en la vie et en la mort. Je vous recommande à Dieu, avec les freres de par de là. De Geneve ce second de may 1564. Le tout vostre, JEAN CALVIN. »

Toutesfois le bon homme Farel ne tarda gueres apres à se mettre en che-

1. Me manque.

min, pour voir son ancien compagnon et ami. Estant venu, ils discoururent et souperent ensemble, en souvenance de la continuation de leur amitié et union en l'œuvre du Seigneur. Le lendemain ledit Farel prescha en l'assemblée. Ainsi ayant dit le dernier adieu audit Calvin, se retira en son eglise de Neufchastel.

De là en avant, sa maladie jusques à la mort ne fut qu'une continuelle priere, nonobstant qu'il fust en douleurs continuelles, ayant souvent en sa bouche ces mots du pseaume XXXIX : *Tacui*, *Domine*, *quia fecisti*, « Je me tay, Seigneur, pource que c'est toy qui l'as fait. » Une autrefois il disoit, du chapitre 38 d'Isaïe : *Gemebam sicut columba*, « je gemi comme la colombe. » Une autre fois en parlant à moy, il s'escria à Dieu, et dit : « Seigneur, tu me piles, mais il me suffit que c'est ta

main. » Plusieurs desiroyent de le venir voir, et eust fallu tenir la porte ouverte jour et nuict qui eust voulu satisfaire au desir d'un chacun. Mais lui, prevoyant cela, et cognoissant que sa courte halaine ne lui eust permis de faire ce qu'il eust voulu; davantage aussi, n'ayant pour agreable la curiosité de plusieurs, avoit requis qu'on se contentast de prier Dieu pour lui, et qu'on le laissast en quelque repos. Mesmes quand je le venoye voir, encore qu'il me vist bien volontiers; si est-ce que sachant les charges que j'avoye, il me donnoit assez à entendre, qu'il ne vouloit point que son particulier m'occupast en façon quelconques. Tellement, qu'en prenant congé de moy, il m'a dit quelque fois qu'il faisoit conscience de m'occuper tant soit peu, encores qu'il fust resjouy de me voir. Mais son naturel avoit tousjours esté tel, de craindre

de retarder tant soit peu le profit de l'Eglise, et de donner peine quelle qu'elle fust à ses amis; encores que ce leur fust le plus grand plaisir que ils eussent au monde, de se pouvoir employer pour lui. Il continua en ceste façon, se consolant et tous ses amis, jusques au vendredi 19 de may, precedant la Cene de la Pentecoste. Auquel jour, pource que selon la coustume de ceste Eglise, tous les ministres s'assemblent pour se censurer en leur vie et doctrine, et puis en signe d'amitié prenent leur repas ensemble, il accorda que le soupper se fist en la salle de sa maison. Là où s'estant fait porter de sa chambre en une chaire, il dit ces mots en entrant : « Mes freres, je vous vien voir pour la derniere fois; car, hors mis ce coup, je n'entreray jamais à table. » Ce nous fut une pitoyable entrée, combien que luy-mesmes fist la priere

comme il pouvoit, et s'efforçast de nous resjouïr, sans qu'il peust manger que bien peu. Toutesfois avant la fin du soupper il print congé, et se fit remporter en sa chambre, qui estoit prochaine, disant ces mots avec une face la plus joyeuse qu'il pouvoit : « Une paroy entredeux n'empeschera point que je ne soye conjoint d'esprit avec vous. » Il en advint comme il avoit predit; car jusques à ce jour quelque infirmité qu'il eust, il se faisoit lever et conduire jusques en une chaire au devant de sa petite table. Mais depuis ce soir, il ne bougea jamais de dessus ses reins, tellement attenué, outre ce qu'il estoit fort maigre de soy-mesmes, qu'il n'avoit que le seul esprit, hors mis que du visage il estoit assez peu changé. Mais sur tout l'haleine courte le pressoit, qui estoit cause que ses prieres et consolations assiduelles estoyent plus-

tost souspirs que paroles intelligibles; mais accompagnées d'un tel œil, et d'une face tellement composée, que le seul regard tesmoignoit de quelle foy et esperance il estoit muni.

Le jour qu'il trespassa, qui fut le samedy 27e jour de may 1564, il sembla qu'il parloit plus fort et plus à son aise, mais c'estoit un dernier effort de nature. Car sur le soir environ huict heures, tout soudain les signes de la mort toute presente apparurent. Ce qui m'estant soudain signifié, d'autant qu'un peu auparavant j'en estois parti, estant accouru avec quelqu'autre de mes freres, je trouvay qu'il avoit desja rendu l'esprit si paisiblement, que jamais n'ayant raallé, ayant peu parler intelligiblement jusques à l'article de la mort, en plein sens et jugement, sans avoir jamais remué pied ne main, il sembloit plustost endormi que mort.

Voila comme en un mesme instant ce jour-là le soleil se coucha; et la plus grande lumiere qui fust en ce monde pour l'adresse de l'Eglise de Dieu, fut retirée au ciel. Et pouvons bien dire qu'en un seul homme il a pleu à Dieu de nostre temps nous apprendre la maniere de bien vivre et bien mourir.

La nuict suivante et le jour aussi, il y eut de grands pleurs par la ville. Car le corps d'icelle regrettoit le prophete du Seigneur; le povre troupeau de l'Eglise pleuroit le depart de son fidele pasteur; l'escole se lamentoit de son vray docteur et maistre; et tous en general pleuroyent leur vray pere et consolateur apres Dieu. Plusieurs desiroyent de voir encore une fois sa face, comme ne le pouvans laisser ni vif ni mort. Il y avoit aussi plusieurs estrangers venus auparavant de bien loin pour le voir; ce que n'ayans peu, pource

qu'on ne pouvoit encores penser qu'il deust mourir si tost, desiroyent merveilleusement de le voir, tout mort qu'il estoit, et en firent instance. Mais pour obvier à toutes calomnies, il fut enseveli le lendemain, qui estoit jour de dimanche, environ les huict heures; c'est à dire son corps fut cousu en un linceul, et mis en un cercueil de bois tout simplement. Puis sur les deux heures apres midi, fut porté à la maniere accoustumée, comme aussi il l'avoit ordonné, au cimetiere commun appelé *Plein palais*, sans pompe ni appareil quelconques : là où il gist aujourd'huy, attendant la resurrection qu'il nous a enseignée, et si constamment esperée. Je di notamment qu'il lui fut fait tout simplement, comme c'est la coustume en ceste Eglise de faire en la sepulture d'un chacun. Tellement que quelques mois apres, cer-

tains escoliers estans venus de nouveau ici estudier, se trouverent trompez un jour que ils allerent tout expres au cimetiere pour voir le sepulcre de Calvin. Car ils pensoyent y voir quelque tombeau eslevé et magnifique, et il n'y a rien que la terre simplement non plus qu'aux autres : ce qui doit pour le moins nous servir contre ceux qui de long temps nous ont accusez que nous faisions de lui une idole. Au reste, en l'enterrement le corps fut suivi non seulement des syndiques et conseillers avec les pasteurs de l'Eglise et françoise et italienne, les professeurs publics et grand nombre d'escoliers, mais aussi de la pluspart de la ville, et d'hommes et de femmes, et de gens de tous estats; qui le regretteront d'autant plus longuement qu'il y a peu d'apparence de reparer, au moins de long temps, une si grande et si dommageable perte.

Toutesfois je laisse en doute si nous avons plus à nous plaindre de la perte, qu'à remercier Dieu de ce qu'il a fait vivre pour nous son serviteur jusqu'à ceste heure. Car, outre ce que Dieu avoit logé ce grand esprit en un corps imbecille, et disposé de soy-mesmes au mal de phthisie, duquel aussi il est mort, les estudes de sa jeunesse l'avoyent fort attenué. Et quand il est venu aux affaires, il s'est tousjours si peu consideré quant au travail de son esprit que, sans une grace speciale de Dieu, voulant bastir son Eglise par cest instrument, il lui eust esté impossible de parvenir seulement jusques à l'aage que les medecins appellent declinant. Le jour mesme qu'il fut enterré, l'ambassadeur de la roine d'Angleterre vers le roy de France arriva à Geneve, ayant prins occasion de le venir voir (comme il pensoit) pource que

lors la cour, laquelle il suivoit, n'estoit pas trop loin d'ici, assavoir à Digeon; et fut fort marri de se voir frustré de son esperance. J'adjousteray que mesmes une grande princesse de France faisoit son conte[1] de venir jusques ici le voir, la cour venant à Lion; mais il mourut avant que le roy partist des quartiers de Digeon. Il a vescu quant à ceste vie mortelle, l'espace de cinquante cinq ans moins un mois et treize jours, desquels il en a passé justement la moitié au sainct ministere, parlant et escrivant sans avoir jamais rien changé, diminué, ni adjousté à la doctrine qu'il a annoncée dés le premier jour de son ministere : avec telle force de l'esprit de Dieu, que jamais meschant ne le peut ouïr sans trembler, ni homme de bien sans l'aimer et honorer.

1. Comptait.

Voila donc le recit de sa vie et de sa mort, lequel aucuns paraventure trouveront long; mais je puis dire à la verité, qu'il est brief en comparaison de la matiere que le personnage a fournie de parler de ses vertus. Et de fait, qui eust voulu declarer par le menu la grandeur des affaires que cest excellent personnage a soustenus, par l'espace de vingt trois ans et dedans et dehors, il y eust eu matiere d'un bien gros volume; car s'il y eut jamais ville et Eglise rudement assaillie de Satan, et courageusement defendue durant ce temps, ça esté Geneve. L'honneur en appartient à un Dieu seul; mais il se peut et doit bien dire, que Calvin a esté l'instrument de la force et vertu d'iceluy. S'il est question de vigilance en son estat, il est certain que jamais Satan et les siens ne le prindrent à despourvu, et qu'il n'en ait adverti le troupeau de-

vant le coup, ou preservé sur le champ. S'il est question d'integrité, il n'y a aucun qui lui ait veu faire faute en sa charge, flechir tant soit peu pour homme vivant, avoir varié en doctrine ni en vie, ni jamais calomnié personne. S'il faut mettre en avant le travail, je ne croy point qu'il se puisse trouver son pareil. Car qui pourroit raconter ses travaux ordinaires et extraordinaires? Je ne sçay si homme de nostre temps a eu plus à ouïr, à respondre, et à escrire, ni de choses de plus grande importance. La seule multitude et qualité de ses escrits suffit pour estonner tout homme qui les verra, et plus encore tous ceux qui les liront. Et ce qui rend ses labeurs plus admirables, c'est qu'il avoit un corps si debile de nature, tant attenué de veilles et de sobrieté par trop grande, et qui plus est sujet à tant de maladies, que tout homme qui le voyoit

n'eust peu penser qu'il eust peu vivre tant soit peu. Et toutesfois pour tout cela jamais n'a cessé de travailler jour et nuict apres l'œuvre du Seigneur; et n'oyoit rien moins volontiers de ses amis, que les prieres et exhortations qu'on lui faisoit journellement, afin qu'il se donnast quelque repos. Mesmes en ses dernieres maladies, il n'a point desisté de dicter qu'environ huict jours devant sa mort, la voix mesme lui defaillant. Outre les peines innombrables et propres à sa charge, en toutes les difficultez et perils où s'est trouvée ceste povre cité, assaillie par dedans par plusieurs mutins et desesperez citoyens, tormentée par dehors en cent mille sortes, menacée des plus grands rois et princes de la chrestienté, d'autant qu'elle a tousjours esté le refuge et la defense de tous les povres enfans de Dieu affligez en France, Italie, Es-

pagne, Angleterre, ou ailleurs: il a fallu que Calvin ait soustenu le plus pesant fardeau. Brief, il pouvoit bien dire avec Sainct Paul : *Qui est celuy qui est troublé que je n'en brusle?* Et n'estoit point sans cause que chacun avoit son refuge à lui : car Dieu lui avoit tant departi de prudence et bon conseil, que jamais homme ne se trouva mal de l'avoir suivi ; mais bien en ay-je trop veu qui sont tombez en extremes inconveniens pour ne l'avoir voulu croire. Or je laisse à parler de la grandeur de son sçavoir, du merveilleux jugement qui estoit en lui, de la singuliere debonnaireté qu'il avoit pour s'accommoder jusques aux plus petis entant qu'il estoit besoin, de la douceur à supporter les infirmitez et imperfections des autres; car ce seroit un propos quasi sans fin. Je toucheray seulement de sa memoire qui estoit excellente à merveilles, non pas qu'il en

fist parade, comme il s'est trouvé des fols de ce temps ici, qui se sont tant estudiez à avoir bonne memoire, qu'ils ne se sont point souciez de former leur jugement. Mais Calvin avoit l'un et l'autre bien compassez, et le tout accompagné d'une simplicité fort honneste. S'il estoit donc question des choses qu'il avoit veuës autresfois tant en France qu'en Italie et Allemagne; quand cela venoit à propos il en savoit parler, nommant les lieux et les personnes, et en faire son profit. Quant aux affaires de ceste Eglise, et mesme de la republique, entant que sa vocation le pouvoit porter, il savoit cela sur le doigt, jusques à des particularitez bien petites. En consistoire mesmes, il s'est trouvé des personnes qu'on y a fait venir pour quelque nouvelle faute, lesquelles il conveinquoit d'y avoir esté appellées autre-fois, leur baillant les

enseignes et rememorant les causes; et combien que ce fussent choses passées, il y avoit sept, et dix et douze ans, neantmoins en regardant les registres du consistoire, on trouvoit qu'il estoit ainsi comme il le recitoit. En matiere de doctrine ou d'histoire, en somme de ce qu'il avoit leu autre-fois, c'estoit le mesme; comme savent bien ceux qui l'ont ouy attentivement, et mesmes cognu familierement. En faisant ses leçons jamais n'avoit que le simple texte de l'Escriture; et toutesfois on voit comment ce sont choses couchées par bon ordre. Mesmes quand il leut Daniel, quelques années avant sa mort, combien qu'il y eust en certains endroits beaucoup d'histoires à proposer, comme on voit qu'il l'a fait, jamais n'a eu aucun papier devant lui pour aide de sa memoire. Et ce n'estoit pas qu'il eust pris grand temps à premediter ses le-

çons, car aussi quand il l'eust voulu faire, il n'avoit pas le loisir. Et pour vray, le plus souvent il n'avoit pas une bonne heure pour se preparer : mais il avoit un esprit si heureux, et estoit de si grand jugement, qu'il concevoit du premier coup ce qu'il lisoit, et quant et quant en jugeoit fort bien ; la memoire puis apres gardoit le tout fidelement. J'adjousteray encore un autre tesmoignage de sa memoire, qui se voyoit tous les jours ; c'est que si lors qu'il dictoit, quelqu'un fust survenu pour parler à lui, ou demie heure ou une heure, le plus souvent il lui souvenoit de l'endroit où il estoit demeuré, et continuoit fort bien le propos sans regarder le precedent, soit qu'il dictast quelques lettres ou commentaire ou autre chose.

Quant à son vivre ordinaire, chacun sera tesmoin qu'il a esté tellement tem-

peré, que d'excez il n'y en eut jamais; de chicheté aussi peu, mais une mediocrité louable. Vray est qu'à cause de son estomach il s'abstenoit de certaines viandes communes, et qu'il eust bien aimées; mais c'estoit sans faire du delicat, ni estre fascheux en compagnie. Une faute y a eu, c'est qu'en l'abstinence il a eu trop peu d'esgard à sa santé, se contentant par plusieurs années d'un seul repas pour le plus en vingt quatre heures, et jamais ne prenant rien entre deux. Tellement que tout ce que les medecins lui ont peu persuader quant à ce poinct, a esté que environ demi an devant sa derniere maladie, il prenoit par fois quelque peu de vin, et humoit un œuf environ le midi. Les raisons estoyent l'imbecillité de son estomach, et la migraine, à laquelle il disoit avoir experimenté ne pouvoir remedier que par une diete

continuelle: de sorte que quelquesfois je l'ay veu faire entiere abstinence jusqu'au deuxieme jour. Estant de si petite vie il dormoit aussi fort peu. Mais pour cela quelque lassitude qui s'en ensuivist, il ne laissoit pas d'estre tousjours prest au travail et à l'exercice de sa charge; car les jours que ce n'estoit pas à lui à prescher, estant au lict, il se faisoit apporter dés les cinq ou six heures quelques livres, afin de composer, ayant quelqu'un qui escrivoit sous lui. Si c'estoit sa semaine, il se trouvoit tousjours prest à l'heure de monter en chaire. Et apres, estant retourné en sa maison, se remettoit dedans le lict, ou se couchoit seulement dessus tout vestu, et ayant quelque livre poursuivoit son labeur. Or ce qu'il se tenoit au lict, estoit pour aider à son estomach; comme aussi, pour ceste mesme fin, il y faisoit appliquer par plusieurs

fois tous les matins quelque linge chaut. Voila comment il a dicté les matins la pluspart de ses livres, estant en continuel et tresheureux travail d'esprit.

On voit en somme par tout ce discours, le train que cest excellent serviteur de Dieu a suivi d'une continuelle teneur, s'oubliant soy-mesme pour servir à Dieu et au prochain en sa charge et vocation. Cependant je ne veux pas dissimuler qu'il n'a sceu tant faire, que Satan ne lui ait dressé toutes les calomnies les plus effrontées du monde: mais ce n'est point chose nouvelle. Car c'est le beau salaire que le monde a rendu de tout temps à ceux qui l'ont voulu retirer de perdition. Tant y a que la simple lecture de sa vie, suffit pour refuter tout ce dont on l'a blasmé. Et de fait, il sera aisé de le cognoistre et voir à l'œil par quelques exemples que je toucheray. Il s'en est

trouvé qui l'ont appelé heretique, et pire qu'heretique, duquel ils ont forgé un nouveau nom de Calvinistes. Mais je vous prie, sa doctrine, de laquelle il a rendu bon tesmoignage longues années et jusques à la mort, tant par escrits que de bouche et par œuvres, ne fournit-elle point de responses au contraire plus que suffisantes? A-on leu en ses escrits, ouy en ses sermons, ou veu en aucun de ses actes, rien qui tende à heresie? Ains, au contraire, tous les trois ne monstrent-ils point que c'est un homme qui n'a point parlé de la parole de Dieu qu'en toute pureté, et comme parole de Dieu? Brief, on peut dire qu'il a enseigné aux autres la vraye pieté, comme il en avoit aussi la substance en son cœur et le goust naïf. Ambition a esté de long temps nommée, à bon droict, la mere des heresies; mais si on peut alleguer un seul argu-

ment d'esprit ambitieux en lui, je suis content de passer condamnation. Y a-il homme qui ait suivi plus grande simplicité en l'exposition de l'Escriture ; et toutesfois qui ait plus eu de quoy se faire valoir, s'il eust voulu profaner l'Escriture par subtilitez et vaines ostentations ? Vray est qu'il y a eu beaucoup de gens qui ont contredit à sa doctrine. Mais tant s'en faut que cela la doive rendre suspecte envers toutes personnes de bon jugement; que au contraire ce poinct seul pourroit servir de certain argument pour l'approuver. D'autant que nul ne s'y est jamais opposé, qu'il n'ait experimenté qu'il s'adressoit non point contre un homme, mais contre un vray serviteur de Dieu. Aussi se peut-il affirmer (et tous ceux qui l'ont cognu en seront bons et suffisans tesmoins) que jamais il n'a eu ennemi, qui en l'assaillant n'ait fait la

guerre à Dieu. Car depuis que Dieu a fait entrer son champion en ceste lice, il se peut bien dire que Satan l'a choisi comme s'il avoit oublié tous les autres pour l'assaillir, et du tout atterrer, s'il eust peu; mais d'autre-part Dieu lui a fait ceste grace, qu'il l'a orné d'autant de trophées qu'il lui a opposé d'ennemis. Je di donc que sa doctrine a esté bonne, pure et saincte ; sa façon d'enseigner syncere, simple, et neantmoins pleine de majesté et efficace. Je di en second lieu, que tous ceux qui ont pensé la descrier ou diffamer, n'ont fait autre chose, que servir d'occasion de la mieux confirmer et deduire plus au long; soit de ceux qui s'y sont opposez en presence, soit de ceux qui l'ont assailli de loing; car ils ne l'ont sceu faire de si loing, qu'il ne les ait attaints de plus pres que ils n'eussent voulu. Ce que chacun pourra cognoistre,

en prenant seulement les principaux combats qu'il a eu à soustenir pour la doctrine, ainsi qu'ils ont esté marquez suivant l'ordre du temps.

De faict, les anabaptistes en feront foy, lesquels un peu apres le commencement de son ministere en ceste Eglise, le vindrent assaillir. Aussi fera ceste apostat Caroli, quand il accusa de l'heresie d'Arrius [1] ledit Calvin et ses deux compagnons Farel et Viret. Qu'y a gagné aussi ce glorieux cardinal Sadolet, sinon que Calvin lui a clos la bouche? Et ce grand goliath Pighius, lequel avec son pelagianisme [2] a esté abbatu par la puissance du Seigneur et la main de Calvin? Que diray-je de ses doctes escrits contre les anabaptistes et libertins? Et puis, y a-il eu personne plus

1. Arius niait la divinité de Jésus-Christ.

2. Pélage niait le péché originel et la nécessité de la grâce.

clair voyant à cognoistre et redarguer l'impieté des faux evangeliques, s'accommodans à toutes gens sous couleur du titre des nicodemites ? Qui a plus heureusement combatu et desfait cest amas de sangliers, assemblez pour degaster la vigne du Seigneur? Qui a mieux ni plus droict navré l'antechrist à la mort? Qui a plus courageusement et plus pertinemment respondu à ce malheureux *interim* [1] qui a tant troublé l'Allemagne? Est-il possible de mieux respondre à tous les argumens des adversaires de la saincte doctrine de la

1. L'*intérim* est un système de doctrine imaginé par Charles-Quint, en 1548, pour amener la réunion des catholiques et des protestants en Allemagne. Les articles qui le composent furent rédigés par trois théologiens, dont un protestant. Les deux communions repoussèrent cette transaction, et Charles-Quint lui-même y renonça quatre ans après, à la suite du traité de Passau.

predestination et providence eternelle de Dieu que ce vilain Bolsec avoit reschauffez de mauvaise grace en son cerveau de moine? Que diray-je des combats qu'il a eu pour maintenir la divinité et eternité du fils de Dieu contre Servet, Valentin Gentil, et le reste des Servetistes qui se declarerent environ le mesme temps? Qui a aussi plus vivement maintenu la pureté de la doctrine contre les plus dangereux ennemis; c'est assavoir ces sages moyenneurs, qui sous ombre de paix et union pretendent de la corrompre, cherchans leurs avantages en complaisant aux hommes? Finalement qu'ont rapporté de leurs efforts ces opiniastres Joachim Westphale et Tileman Heshusius, sinon qu'ils se sont monstrez les plus ardens ennemis de verité et de concorde, qui fussent en tous leurs quartiers? Car, quand il luy a esté force d'entrer au

combat, il a tellement maintenu la verité, et combatu l'ignorance et impudence de tels personnages, qu'il en a acquis louange, et les susdits toute vergongne, voire mesme entre ceux de leur secte et nation; et l'Eglise de Dieu en a esté tant plus confirmée en la vraye et saine doctrine. Brief, je croy qu'il ne se trouvera heresie ancienne ni renouvellée, ni nouvellement forgée de nostre temps, laquelle il n'ait destruite jusques aux fondemens. Car entre autres graces excellentes, il y en a deux qui reluisoyent en lui : c'est assavoir une singuliere vivacité à descouvrir là où gist la difficulté des matieres ; et puis aussi une dexterité merveilleuse à coucher ses responses, sans perdre une seule parole : comme tous ceux le confesseront, voire mesmes les ennemis de l'Evangile, qui voudront attentivement lire ses escrits.

Tant y a, disent les autres, qu'il vouloit tout gouverner. O vilaine et fausse impudence! quelle preeminence a-il jamais cherchée? Et s'il en eust cherché, qui l'eust empesché d'en avoir? Avec qui eut-il jamais debat du premier ou second lieu? Quand on lui a deferé ce qui appartenoit aux dons et graces que Dieu avoit mises en lui, quand a-il esté veu changé tant soit peu? Quand se trouvera-il avoir jamais abusé de sa charge et authorité envers le moindre du monde? Quand a-il entreprins ne fait chose, sans l'advis ou contre l'opinion de ses compagnons? Quand, mesme, il avoit achevé un livre de l'Escriture en ses leçons ou sermons, combien qu'il seust mieux que pas un, quel texte seroit le plus propre pour l'edification de l'Eglise, il n'a jamais toutesfois commencé autre livre, qu'il n'en demandast l'advis de ses compagnons.

Brief, quelle difference avons-nous jamais veuë entre lui et nous, sinon qu'il nous surpassoit tous en toute humilité entre autres vertus, et en ce qu'il prenoit seul plus de peine que nous tous, et s'en acquittoit non seulement fidelement, mais aussi d'un grand courage et vertueusement, sans ostentation toutesfois, ni mesme apparence externe? Car on peut bien dire de lui, que Dieu y avoit tellement operé, qu'entant que la condition des fideles en ce monde le peut porter, c'estoit un homme qui avoit humilité sans pusillanimité, et magnanimité sans orgueil.

Il y en a aussi qui l'ont fait prodigue et joueur; mais c'est du tout sans raison. Car, je vous prie, y avoit-il homme plus simplement habillé, ni plus modeste en toute contenance? Y avoit-il maison, pour la qualité d'un tel homme, je ne di point moins somptueusement,

mais plus povrement meublée? Si on ne m'en croit et dix mille tesmoins avec moy, au moins que les petites facultez de son frere et seul heritier, et l'inventaire de tous ses biens en soyent creus. Quant au jeu, il est bien vray que quelque fois, quand cela venoit à propos et en compagnie familiere, il se recreoit au palet, à la clef [1], ou autre tel jeu licite par les loix et non defendu en ceste republique; mais encore c'estoit bien peu souvent, et plustost à l'incitation de ses familiers amis, que de son propre mouvement. Car d'ordinaire, outre ce que tout le reste du jour il s'occupoit du tout à escrire ou estudier; apres le repas mesmes il se pourmenoit en sa chambre quelque petit

1. Rabelais parle de ce jeu, qui consistait, paraît-il, à lancer une clef sur une table, le plus près possible du bord.

quart d'heure seulement, ou au plus une demie heure s'il y avoit quelqu'un qui lui tinst compagnie, et puis se retiroit à l'estude. Quant à ceux donc qui l'ont blasmé de prodigalité et de ce qui s'en ensuit, je di qu'au moins ses livres feront foy jusqu'à la fin du monde, de ses passe-temps et de l'impudence de tels menteurs.

D'autres tout au contraire l'ont taxé d'avarice, et il y en a eu de si effrontez calomniateurs, qu'ils se sont emportez jusques à le faire un usurier; les autres un banquier : chose si ridicule, et si faussement controuvée, que tout homme qui l'a jamais tant soit peu cognu, ne demandera jamais defense contre un tel mensonge. Et comme lui-mesme l'a escrit en quelque endroit, s'il y en a eu qui ne se soyent peu persuader qu'il ne fust riche et abondant en argent, à tout le moins qu'ils le croyent

finalement apres sa mort, quand tout est descouvert. Car il se trouvera, que toute sa succession (y comprins mesmes ses livres, qui ont esté cherement vendus, à cause de sa memoire trespreciеuse à toutes gens doctes) ne passe point deux cens escus. Vray est que comme il a fort bien escrit au mesme passage, d'autant qu'il n'appetoit rien plus que ce qu'il avoit, il n'estoit point povre. S'il est donc question d'avarice, il estoit si fort avaricieux, qu'ayant en somme toute six cens florins de gages, qui ne reviennent jusques à trois cens livres tournois, il a mesmes pourchassé d'en avoir moins, et les contes de cette seigneurie en feront foy. Il a esté si convoiteux des biens de ce monde, qu'estant prisé, voire mesmes honoré et de rois et de princes et seigneurs de plusieurs nations, et mesmes leur ayant dedié ses ouvrages : je ne sache

(et le sauroye à mon advis s'il estoit autrement) que jamais il en ait receu à son profit la valeur de vingt escus. Aussi avoit-il la sacrée parole de Dieu en telle reverence, qu'il eust mieux aimé mourir que de s'en servir d'appast en ambition ou avarice. Il a dedié plusieurs de ses livres à quelques personnes particulieres, en recognoissance de quelque bien-fait ou d'amitié : comme son commentaire sur le livre de Seneque, dont il a esté parlé, à un des seigneurs de Mommor, en la compagnie desquels il avoit esté entretenu à Paris aux escoles, non pas toutesfois à leurs despens ; son commentaire sur l'Epistre aux Romains, à Simon Grinée [1] ; sur la premiere aux Corinthiens,

1. Simon Grynée professa successivement la langue grecque et la théologie. On lui doit la découverte des cinq derniers livres de Tite-Live.

au seigneur marquis Caracciole [1] ; sur la seconde, à Melchior Volmar son precepteur en grec; sur la premiere aux Thessaloniciens, à Maturin Cordier son regent au college à Paris en sa premiere jeunesse ; sur la seconde, à Benoist Textor son medecin ; sur l'Epistre à Tite, à ses deux singuliers amis et compagnons en l'œuvre du Seigneur M. Guillaume Farel et M. Pierre Viret; et le livre des Scandales, à son ancien et perpetuel ami Laurent de Normandie. Quant aux autres, dediez à quelques rois, ou princes, ou republiques, son but estoit d'accourager les uns par ce moyen

1. Antoine Caraccioli, fils de Jean Caraccioli qui fut maréchal de France. D'abord très-mondain, il entra ensuite chez les Chartreux, puis à Saint-Victor, et devint évêque. A la suite d'un voyage à Rome, il abandonna son évêché, se lia avec Th. de Bèze et avec Calvin, et prêcha la Réforme jusqu'à sa mort, arrivée en 1569.

à perseverer en la protection des enfans de Dieu, et y inciter les autres. Parquoy aussi, quand il a veu que tels personnages faisoyent tout le contraire, ou ne prenoyent pas en bonne part son labeur, il n'a point fait difficulté d'oster leurs noms pour y en mettre d'autres ; ce qui est toutesfois advenu seulement en deux ou trois prefaces.

Il y en a eu aussi qui ont bien osé se porter jusques là, de le calomnier de paillardise[1]. Et ce seroit merveille qu'un tel mensonge ait peu estre forgé; n'estoit que c'est ainsi que le monde a accoustumé de faire contre les plus excellens serviteurs de Dieu. Mais il n'y a personne qui jamais en ait mesmes soupçonné celuy dont nous parlons en lieu où il ait conversé[2]. Il a vescu envi-

1. Il y a dans le livre de Bolsec un chapitre intitulé : « De l'impureté et luxure de Calvin. »
2. Vécu.

ron neuf ans en mariage, en toute chasteté. Sa femme estant decedée, il a demeuré en viduité l'espace d'environ seize ans, et jusques à la mort. En tout ce temps-là, qui a jamais apperceu le moindre signe du monde d'une telle et si indigne tache? Et qui eust esté la vilaine si effrontée qui eust osé penser à regarder sans vergongne un tel front, si venerable, et si bien tesmoignant aux hommes qui le regardoyent toute pureté et gravité? Qui a esté plus rigoureux ennemi de toute paillardise? Il est vray que le Seigneur l'a exercé sur ce faict en des personnes qui le touchoyent de pres[1]. Il est encores pis advenu en la maison de Jacob et de David qu'à celuy dont nous parlons, et d'une façon bien

1. Son frère Antoine avait épousé Anne de Fer, fille d'un réfugié d'Arras; elle se rendit coupable d'adultère en 1557, et leur divorce fut prononcé.

estrange. Mais qu'a gagné Satan en cest endroit sur ce fidele serviteur de Dieu, sinon honte et vergongne contre soy-mesmes, au dernier jour devant le siege du Fils de Dieu, et dés maintenant contre ceux qu'il a attitrez pour en tirer occasion de scandale? Les paillardises, adulteres et incestes sont choses tenues pour passe-temps et exercices de ces malheureux; tellement que l'un des plus grands scandales qu'ils trouvent és Eglises reformées, c'est qu'on y punit les paillards et adulteres. Cependant s'il s'est trouvé quelque tel scandale au milieu de nous, encores qu'il soit rigoureusement puni, ils ont la gorge ouverte pour nous accuser. En quoy faisant, s'ils disoyent vray, que feroyent-ils autre chose que nous blasmer de ce que nous leur ressemblerions? Mais sans entrer en ces discours, il faut, vueillent ou non, qu'ils con-

fessent que les larrons ne s'assemblent point là où sont les potences, et que pour vaquer à telles choses il faudroit plustost demeurer avec ceux-là où tel crime est vertu. Pour revenir à mon propos, il se trouvera que ce fidele serviteur de Dieu a monstré un singulier exemple à tous les hommes du monde, de condamner ce vilain et puant vice, tant en eux-mesmes qu'en autruy ; attendu que quand il s'en est trouvé de coulpables, il n'a eu, sans aucune acception de personnes, esgard quelconques qu'à Dieu et à son Eglise. Et ne di rien en ceci dequoy tout le monde ne porte un vray tesmoignage devant Dieu.

Il y en a eu d'autres qui l'ont appelé irreconciliable, cruel, et mesmes sanguinaire; ce qu'aucuns ont voulu moderer, l'appelant seulement trop severe. La defense est bien aisée, Dieu

merci, et ne sercit necessaire, n'estoit qu'il est bon que les uns soyent repris de leur perversité, et les autres advertis de leur ingratitude envers Dieu. J'ay dit au commencement ce que je di encores, c'est qu'il n'eut jamais ennemis que ceux qui ne l'ont pas cognu, ou qui ont fait guerre ouverte à Dieu. J'allegueray pour tesmoignage de cela une preuve plus que suffisante : c'est qu'à grand'peine se trouvera-il homme de nostre temps et de sa qualité, auquel Satan ait fait plus rude guerre en toutes sortes d'outrages ; mais il ne se trouvera point qu'il en ait pourtant jamais occupé ni courts ni plaids, encores moins qu'il en ait poursuivi vengeance aucune. Aussi n'eut-il jamais maison ni heritage, ni ne se mesla de traffiq ni negotiation quelconques. Bien est vray que quand on s'est bandé contre la doctrine de Dieu qu'il annonçoit, il n'en a jamais

rien quitté ; et a pourchassé, selon les sainctes loix ici establies, que les moqueurs de Dieu fussent traittez selon leurs demerites. Mais qui seront ceux qui reprendront cela, sinon ceux qui transforment l'une des vertus les plus rares et exquises, en un vice par trop commun et dommageable? Cependant que sera-ce si je di, et je le puis dire en verité, qu'une partie de ceux là mesmes ausquels il lui a esté force de s'opposer pour ce que dessus, ont honoré sa constance par leur propre tesmoignage? J'en pourrois nommer trois pour le moins, que je ne nommeray toutesfois : deux desquels estans menez au supplice pour leurs crimes, ne se pouvoyent saouler, à la veuë de tout le peuple, de l'honorer et remercier jusques à la derniere issue, l'appellans leur pere ; de la presence, advertissemens, et prieres duquel ils se crioyent estre indi-

gnes, pour n'avoir escouté ses remonstrances paternelles. Le tiers [1], estant en son lict malade à la mort, apres avoir esté durant sa vie le conseil de tous les desbauchez, ne se pouvoit jamais persuader que Dieu lui eust pardonné, si son fidele serviteur qu'il avoit tant offensé ne lui avoit aussi pardonné. Tant s'en faut que ceux-ci l'ayent argué [2], je ne di pas de cruauté, mais de severité trop grande. Je confesse qu'il a tousjours remonstré aux magistrats, combien l'acception de personnes estoit detestable devant Dieu ; qu'il falloit tenir la balance egale; que Dieu avoit en abomination, non seulement ceux qui condamnoyent l'innocent, mais aussi ceux qui absolvoyent le culpable. Mais si c'est vice de parler

1. Le troisième.
2. Accusé.

ainsi, et le pratiquer, il faudra donc condamner le Sainct Esprit qui en a donné la sentence ; ou si c'est le contraire, il faut que tels blasphemateurs qui appellent l'ordonnance de Dieu, cruauté, ayent la bouche close. Mais, disent-ils, il a esté trop rigoureux aux adulteres et aux heretiques. Je pourrois bien respondre ce qui est vray, comme toute la ville le sçait, qu'il ne jugea jamais personne ; car ce n'estoit pas son estat, et il n'y pensa jamais. Et si on luy a demandé advis, non point pour confondre les estats que Dieu a distinguez, mais pour estre reglez selon la parole du Seigneur, je sçay bien que je seray advoué, quand je diray que on n'a pas tousjours suivi son conseil. Mais laissant cela, que pourront alleguer tels misericordieux censeurs, quand je leur diray ce qui est vray : c'est qu'il n'y eut jamais repu-

blique bien policée, en laquelle l'adultere n'ait esté jugé digne de mort; et que cependant il ne se trouvera point qu'un simple adultere ait esté puni en ceste cité de peine capitale ? Quant aux heretiques, où est, je vous prie, ceste grande rigueur ? Où est-ce que ce sanguinaire a monstré un sanglant naturel ? Il y a bien peu de villes de Suisse et d'Allemagne où l'on n'ait fait mourir des anabaptistes, et à bon droit ; ici on s'est contenté de bannissement. Bolsec y a blasphemé contre la providence de Dieu, Sebastian Chastillon y a blasonné les livres mesmes de la Saincte Escriture, Valentin y a blasphemé contre l'essence divine. Nul de ceux-là n'y est mort : les deux ont esté simplement bannis, le tiers en a esté quitte pour une amende honorable à Dieu et à la seigneurie. Où est ceste cruauté ? Un seul Servet a esté mis au feu. Et

qui en fut jamais plus digne que ce malheureux, ayant par l'espace de trente ans, en tant et tant de sortes blasphemé contre l'eternité du Fils de Dieu, attribué le nom de Cerberus à la trinité des trois personnes en une seule essence divine, aneanti le baptesme des petis enfans, accumulé la pluspart de toutes les puantises que jamais Satan vomit contre la verité de Dieu, seduit une infinité de personnes, et pour le comble de malediction, n'ayant jamais voulu ni se repentir, en donnant lieu à la verité par laquelle tant de fois il avoit esté conveincu, ni donner esperance de conversion? Et s'il en faut venir aux jugemens des Eglises, qui ne doit plustost approuver ce que les Eglises de toute l'Allemagne, et nommément Philippe Melanchthon renommé pour sa douceur, en a non seulement dict, mais aussi publié par escrit, à la louange

d'une telle et si juste execution? Pour la fin de ce propos, ceux qui trouvent un tel acte mauvais, ne sçauroyent mieux monstrer ni leur ignorance, en blasmant ce qui merite singuliere louange, ni leur temerité, quand ils s'en attachent à celuy qui n'a fait office que de pasteur fidele, advertissant le magistrat de son devoir, s'efforçant par tous moyens de ramener un tel malheureux à quelque amendement, et finalement n'oubliant rien pour empescher qu'une telle peste n'infectast son troupeau.

Il y en a d'autres qui l'ont trouvé par trop cholere. Je ne veux point faire d'un homme un ange. Ce nonobstant, pource que je sçay combien Dieu s'est merveilleusement servi mesmes de ceste vehemence, je ne doy taire ce qui en est et que j'en sçay. Outre son naturel enclin de soy-mesmes à colere,

l'esprit merveilleusement prompt, l'indiscretion de plusieurs, la multitude et varieté infinie d'affaires pour l'Eglise de Dieu, et sur la fin de sa vie, les maladies grandes et ordinaires l'avoyent rendu chagrin et difficile. Mais tant s'en falloit qu'il se pleust en ce defaut, qu'au contraire nul ne l'a mieux apperceu, ne l'a trouvé si grand que lui. Cela soit dit quant à sa vie et conversation domestique, en laquelle ce seul defaut que jamais j'aye cognu en lui, estoit temperé de si grandes et tant aimables vertus, et si peu ou point du tout accompagné des autres vices qui ont accoustumé de le suivre, que nul ami n'en demeura jamais offensé ni de faict ni de paroles. Mais quant au public, concernant la charge que Dieu luy avoit commise, c'est là où il faut que j'admire la grande sagesse de Dieu tournant toutes choses à sa gloire, sur-

tout en ses organes et instrumens plus singuliers. Ceux qui ont veu et cognu à quelles gens il a eu affaire le plus souvent, les choses que Dieu a declarées et faites par lui, les circonstances des temps et des lieux ; ceux-la peuvent juger dequoy une telle vehemence, vehemence, di-je, vrayement prophétique, a servi et servira à toute la posterité. Et ce qui le rendoit plus admirable, estoit que n'ayant et ne cherchant rien moins que ce qui est tant requis par ceux qui se veulent faire craindre par une apparence exterieure, il falloit que les plus obstinez et pervers flechissent sous la grande vertu de Dieu, environnant son fidele et irreprehensible serviteur. Ceux qui liront ses escrits et chercheront droitement la gloire de Dieu, y verront reluire ceste majesté dont je parle. Quant à ceux qui traittent aujourd'huy la religion comme

les affaires politiques, plus froids que glace aux affaires de Dieu, plus enflammez que feu en ce qui concerne leur particulier, et qui appellent colere tout ce qui est dit plus franchement qu'il ne leur plaist : comme il n'a jamais taſché de plaire à telles gens, aussi feroye-je conscience de m'amuser à leur respondre. Que diroyent donc ces sages gens et si attrempez (pourveu qu'il ne soit question que de Dieu), s'ils avoyent senti de plus pres une telle cholere? Je m'asseure qu'ils s'en fussent aussi mescontentez, comme je m'estime et estimeray heureux tout le temps de ma vie d'avoir jouy d'une si grande et rare vertu en public et en particulier.

Pour la fin, je puis protester en verité que jamais je ne me sauroye lasser de me consoler en l'absence d'un tel et si excellent personnage, en me le representant par le discours de ses vertus

tant rares et exquises. Et combien que je ne puisse sans merveilleux regret penser à sa mort, toutesfois elle me console merveilleusement, quand je considere qu'elle a esté telle que c'est comme la couronne et l'ornement de toute sa vie. Il reste que, ainsi qu'il a pleu à Dieu le faire parler encore par ses tant doctes et saincts escrits, il soit aussi escouté par la posterité jusques à la fin du monde, tant que nous verrons nostre Dieu tel qu'il est, pour vivre et regner eternellement avec lui.

Ainsi soit-il.

De Geneve, ce 19 d'aoust 1564.

Afin que quelques pages ne demeurassent blanches, nous avons ici adjousté deux lettres familieres du serviteur de Dieu, à ses deux grands amis M. Guillaume Farel et Pierre Viret.

A mon trescher frere et singulier ami M. Guillaume Farel, fidele ministre de Jesus Christ, pasteur de l'Eglise de Neufchastel.

COMBIEN que N. s'est tellement gouverné par deçà, et aussi a acquis si bonne reputation envers moy particulierement, qu'il meriteroit que je lui donnasse un bon tesmoignage tout au long; toutesfois, pource que je voy que ce seroit chose superflue en vostre endroit, je m'en deporteray. Je n'ay pas peu encore bien entendre à quelle charge vous l'avez destiné; mais cependant je desire qu'elle soit telle que ce soit pour l'avancer plustost que le retarder. Car si nous voulons bien pourvoir aux pro-

fits de l'Eglise, il nous faut appeler à l'office de pasteurs tels gens qu'ils puissent quelque jour soustenir la charge apres nous. Combien que je soye jeune, toutesfois quand je voy ma debilité et indisposition de mon corps, j'ay soin de ceux qui seront apres nous, comme si j'estoye desja vieil. Je ne vous escriray du tout rien ne du publiq, ne de nos affaires particulieres, pource que je lui ay declaré tout au long les choses que je vous vouloye faire savoir; et il vous racontera beaucoup mieux de bouche tout le discours que je ne sauroye faire par lettres.

Saluez, je vous prie, en mon nom bien affectueusement la compagnie.

De Strasbourg, le 30 de May, 1540.

A mon bon frere et entier ami M. Pierre Viret, fidele ministre de Jesus Christ, pasteur de l'Eglise de Lausanne.

Venez, je vous prie, voire à la condition, non seulement d'y alleger vostre tristesse, mais aussi de n'y avoir aucun ennuy. Ne craignez point que je vous charge de rien; car de ma part, il ne tiendra pas à moy que n'y soyez en repos à vostre contentement. Et si quelque autre vous vient importuner, je m'y opposeray. Les freres aussi vous promettent le mesme[1] avec moy. Quant aux gens de la ville, je me fay fort qu'ils n'en feront que ce que vous voudrez. Je ne say que souhaiter contre ces garnemens, qui avoyent semé de tous cos-

1. La même chose.

tez un bruit que vous estiez mort. Jamais chose ne vint mieux à propos que vos lettres. Au reste, combien que les nouvelles fussent que vous estiez desja mort; toutesfois pource qu'on disoit que c'estoit par poison, Textor[1] desja s'apprestoit pour aller à Orbe en poste. La plus grand part des freres estoit presente, tous en somme en dueil, et fort affligez. Sur l'heure sont venues vos lettres; lesquelles veuës, il y eu a une telle liesse, que nous estions comme tous ravis de joye. C'a esté un grand plaisir, que par ce moyen il ne nous a fallu passer aucune nuict sur ces mauvaises nouvelles; car quant à moy, je l'eusse bien acheté. Mais qu'est-il besoin que je vous amuse, en lieu[2] de vous piquer à courir vers nous en diligence?

1. Benoit Textor, médecin de Calvin.
2. Au lieu.

Adieu, mon frere et trescher ami, faites soigneusement nos recommandations aux freres N. N. N. et autres. Le Seigneur vous tienne en sa protection avec toute vostre famille.

De Geneve, ce 8 de mars.

Le tout vostre,
Jean Calvin.

Parce que ce fidele serviteur de Dieu dont la vie a esté descrite ci dessus, en a remarqué lui mesmes beaucoup de circonstances bien considerables dans sa preface sur les pseaumes, qui pourront donner de la lumiere à ce qui en a desja esté representé, l'on a trouvé à propos d'y joindre l'extrait suivant.

Extrait de la preface de M. Calvin sur les pseaumes.

IL m'a beaucoup servi pour entendre les plaintes que fait David sur les maux interieurs de l'Eglise, d'avoir souffert les mêmes ou semblables choses que lui, de la part de ses ennemis domestiques. Car je ne fai point difficulté de me mettre en comparaison avec lui en ce que j'ay eu de commun, bien que je sois extremement esloigné des vertus qui ont esclaté en sa personne ; et que mesmes en y aspirant avec beaucoup de peine et à petit pas, je me voye travaillé encore de vices contraires.

Quoi que la difference qu'il y a de moi avec lui ait tiré une infinité de gémisse-

ments de mon cœur, lors que j'ay leu les marques de sa foi, de sa patience, zele, ardeur et integrité, j'ai tiré neantmoins un profit considerable de voir comme dans un miroir les commencemens de ma vocation et la suite de mon ministere, pour recognoistre d'autant mieux que ce qu'a enduré cet excellent roy et prophete m'estoit proposé pour l'imiter.

Il n'est pas besoin de representer de combien ma condition est inferieure à la siene; mais je puis bien dire que comme il fut tiré d'apres les brebis et eslevé à la dignité royale, de mesmes Dieu m'ayant tiré de tres-petis commencemens m'a honoré d'une charge tres-illustre, me faisant heraut et ministre de son Evangile.

Comme j'estois petit enfant, mon père m'avoit destiné à l'estude de theologie, mais voyant que celle des loix

enrichissoit la pluspart de ses sectateurs, cette esperance lui fit changer de dessein; de sorte que quittant la philosophie je fus contraint de m'attacher à la jurisprudence. Quoi que, pour seconder les volontés de mon pere, je faisoye mes efforts de m'y appliquer tout de bon, il arriva neantmoins que Dieu par un secret ressort de sa providence me fit prendre une autre route.

En premier lieu, comme j'estois trop opiniastrement plongé dans les superstitions du papisme, pour me tirer aisément d'un si profond bourbier, par une conversion soudaine il ploya à la docilité mon esprit qui s'estoit excessivement endurci pour l'âge où j'estois. Et ayant eu quelque goust de la vraye pieté, je fus rempli d'une telle ardeur d'y profiter que, quoi que je n'abandonnasse pas mes autres estudes, je les poursuivois plus froide-

ment. Un an ne s'estoit pas escoulé, que tous ceux qui tesmoignoyent quelque desir de la pure doctrine se rangeoyent pour apprendre vers moi, bien que novice et apprentif. Moi qui estois de mon naturel moins fait au monde, ayant tousjours aimé le loisir et l'ombre, ne cherchois que de me tenir caché. Ce qui me reussit si peu, que toutes les fois je croyois de treuver une retraitte à l'escart, je rencontrai comme une école publique. N'ayant autre intention que de passer ma vie dans mon loisir, et sans que je fusse connu; en fin Dieu m'a conduit en telle sorte par divers detours, que jamais il ne m'a permis de me reposer, tant que contre mon genie[1] j'ay esté tiré en une pleine lumiere. Ayant à ce dessein là laissé ma patrie, je m'en allai en Allemagne pour y trou-

1. Mes dispositions naturelles.

ver en quelque coin obscur le repos que je n'avois peu trouver pendant un long temps.

Et voici que demeurant incognu à Basle, comme les feux ausquels on condamnoit en France beaucoup de personnes pieuses, eurent donné beaucoup d'aversion aux Allemans, on sema pour la diminuer, des libelles pleins de faussetés et de malices, portant qu'on n'en usoit si severement qu'envers des anabaptistes et des hommes turbulens qui, par leurs réveries maudites, renversoyent non seulement la religion, mais tout l'ordre politique[1].

Comme je voiois bien que l'artifice de quelques courtisans n'avoit autre but, sinon que l'effusion cruelle du sang innocent de ces saincts martyrs fut comme ensevelie par l'opprobre

1. Voyez page 25.

dont on les chargeoit, et qu'à l'advenir ils pussent s'emporter à toute sorte de tueries sans misericorde d'aucun; j'estimai alors que mon silence ne pourroit pas estre excusé de perfidie si je ne m'y opposois de toutes mes forces. Ce fut ce qui me porta à publier l'*Institution :* premierement, afin de décharger d'une injuste accusation mes freres dont la mort estoit precieuse devant Dieu; et de plus, afin que comme les mesmes supplices pendoyent sur la teste à plusieurs povres fideles, les nations estrangeres fussent touchées de quelque ressentiment de leurs maux, et en prissent quelque soin. Car alors je ne mis pas au jour ce grand livre, ce qui m'a cousté assez de travail, en la forme qu'il est aujourd'hui; mais ce n'estoit que comme un petit abbregé, et qui n'avoit autre but sinon de faire connoitre à tout le monde la foy de ceux

que je voyois dechirer méchamment par de certains flatteurs impies et perfides.

Ma prompte retraite de ce lieu là fit assez voir si je me proposoys de me mettre en reputation par ce moyen, puis que personne n'y apperceut que ce fust ma production. Je le dissimulai ailleurs, et j'en voulois user ainsi dans la suite; jusqu'à ce que je fus arresté à Geneve, non tant par l'avis et la persuasion, que par l'adjuration estonnante de Guillaume Farel, comme si Dieu m'eust saisi alors du ciel par un coup violent de sa main. La guerre m'ayant fermé le droit chemin pour aller à Strasbourg, je ne voulois que passer dans la ville en diligence, n'y sejournant pas plus d'une nuit.

Le papisme en avoit esté chassé[1] peu de

1. De Genève.

temps auparavant, Dieu s'étant servi en cette œuvre de ce bon personnage et de Pierre Viret; mais les choses estoyent encor en desordre, la ville estoit divisée en des malheureuses factions. Un seul homme, lequel aujourd'hui s'est lâchement revolté, me fit connoistre incontinent. Là dessus Farel, tout brulant d'un zele incroyable d'avancer l'Evangile, deploya toutes ses forces pour me retenir. Et comme il me voyoit avoir assez d'attachement pour mes estudes particulieres que je voulois continuer sans paroistre, ne pouvant rien gagner par ses prieres, il en vint jusques à l'imprecation, afin que Dieu maudist ma vie retirée et mon loisir si je me tirois en arriere, ne voulant lui aider en une telle necessité. L'effroi que j'en receu, comme si j'eusse esté frappé du ciel, me fit discontinuer mon voyage; en telle sorte pourtant, que sachant bien quelle étoit

ma timidité et mon humeur reservée, je ne m'engageai point à faire une certaine charge.

Quatre mois ne se furent pas écoulés, que les anabaptistes nous attaquerent d'un coté; de l'autre, un certain garnement d'apostat qui estoit appuyé en secret des moyens de quelques uns des principaux, pouvoit nous donner beaucoup de peine. Cependant les seditions du dedans, les unes apres les autres, nous inquieterent étrangement. Moi qui avouë d'estre d'un naturel timide et de peu de courage, fus contraint, pour mon premier apprentissage, d'essuyer ces rudes flots; et quoy que je n'y succombasse pas, je ne fus pas soutenu d'une assez grande vigueur que je ne me rejouïsse plus qu'il ne falloit lors que, par des nouveaux troubles, je fus contraint de quitter la ville.

Alors me voyant detaché de cette vocation et libre, j'avois resolu de vivre à l'écart et en repos, mais cet excellent serviteur de Christ, Martin Bucer, me fit entrer dans une nouvelle station, se servant de la mesme adjuration qu'avoit employé Farel. De sorte qu'étant espouvanté par l'exemple de Jonas qu'il m'avoit proposé, je continuai en la charge d'enseigner. Bien qu'étant toujours semblable à moi méme, je fuisse le bruit, je fus pourtant, par je ne say quel moyen, tiré aux assemblées de l'Empire, où il me fallut, voulusse-je ou non, paroistre devant plusieurs.

En suite Dieu ayant eu compassion de cette ville[1], comme il eut appaisé les troubles pernicieux et les efforts sanguinaires de ce temps-là; je vis

1. Genève.

que la necessité m'étoit imposée, contre mon dessein, de reprendre ma premiere place. Quoi que j'eusse bien tellement à cœur l'interest de cette Eglise, que pour elle je n'eusse point fait difficulté de mourir; neantmoins ma timidité me suggeroit beaucoup de plausibles excuses pour ne pas entreprendre derechef, avec gayeté de cœur, une charge si pesante. En fin les considerations l'emporterent sur mon esprit, et me ramenerent vers ce troupeau dont j'avois esté arraché, Dieu m'est tesmoin avec combien de déplaisir, de larmes et de travail d'esprit; beaucoup de gens de bien le peuvent dire, qui m'eussent voulu voir delivré de cette fâcherie, s'ils n'eussent esté enserrés par la mesme crainte que moy.

Je ferois une longue histoire si je voulois reciter par quels combats Dieu m'a exercé dés lors, et par quelles

espreuves il m'a essayé; mais afin de ne point ennuyer les lecteurs par un discours inutile, je repete brievement ce que j'ay desja touché, c'est que j'ay senti une consolation bien grande sur ce que David me montroit le chemin par ses demarches[1]. Car, comme les Philistins et d'autres ennemis estrangers n'ont cessé d'exercer ce fidele roy par guerres; comme il a eu beaucoup plus de fascherie par la malice et perfidie de ceux du dedans : ainsi m'est il arrivé, qu'étant arcelé de tous cotés, à peine ai-je eu un moment libre de combats de dedans ou de dehors. Satan ayant fait beaucoup de machinations pour renverser cette Eglise, on en vint jusques-là, que moi qui suis foible et craintif, fus contraint d'arrester des combats mor-

1. Sa conduite.

tels, y engageant ma propre personne.

Pendant cinq années entieres, il nous fallut combattre sans cesse pour maintenir la discipline. Comme il s'y trouvoit des hommes pervers qui avoyent trop de puissance, une partie du peuple corrompu par leurs persuasions, ne demandant aussi qu'une licence effrenée; la ruine de cette Eglise estoit une chose indifferente à ces profanes et contemteurs[1] de la doctrine celeste, pourveu qu'ayant l'authorité qu'ils devroyent, ils peussent tout entreprendre à leur plaisir. Il y en avoit d'aucuns que la pauvreté et la faim, d'autres qu'une ambition insatiable ou le desir de faire leurs affaires à quel prix que ce fust, animoit : ensorte qu'ils peslemesloyent toutes choses, et estimoyent mieux se

1. Méprisant.

perdre avec nous, que de demeurer dans l'ordre. Je ne crois pas qu'en cette étendue de temps, ils ayent rien omis de ce qui se fabrique en la boutique de Satan. On ne peut point voir d'autre bout à leurs machinations perverses qu'en leur ruine ignominieuse, qui me donne un fascheux spectacle. Car quoi qu'ils fussent dignes de quel supplice que ce fust, j'eusse mieux aimé de les voir en leur fleur et entier; ce qui fut arrivé s'ils n'eussent negligé les bons avis qu'on leur donnoit.

Si cet examen, qui dura cinq ans, me fut rude, la malignité de ceux-là ne me donna pas moins de fascherie qui n'ont cessé de noircir ma personne et mon ministere par leurs violentes calomnies. Car, bien que la pluspart d'entr'eux soyent aveugles pour la passion de médire, en sorte que leur impu-

dence paroit d'abord à leur deshonneur; bien que quelques uns ne se couvrent pas avec tant de finesses qu'estans convaincus l'opprobre ne leur demeure, il faut avouër pourtant que c'est une ingratitude tresdifficile à supporter, d'estre attaqué de nouveau sans aucune cause, apres s'estre cent fois justifié. Parce que je dis que le monde est gouverné par la secrette providence de Dieu, il s'esleve des insolens qui disent qu'ainsi Dieu est autheur du peché. C'est une calomnie de neant qui s'esvanouïroit de soymesme, si elle ne rencontroit des personnes qui les escoutent avec avidité. Mais il y a certains esprits si fort possedés de malice ou d'ingratitude, ou d'envie, qu'ils admettent toute sorte de mensonge pour absurde ou prodigieuse qu'il soit. D'autres tâchent d'aneantir la predestination eternelle, qui discerne les élus

d'avec les reprouvés. D'autres veulent soutenir la cause du franc arbitre, et plusieurs sont tirés dans leur parti, non tant par ignorance que par je ne sçai quelle vicieuse affectation.

Ce seroit chose en quelque sorte supportable si les ennemis profés de la verité donnoyent ces traverses. Ici je pourrois m'écrier à bon droit avec David : *L'homme qui estoit en paix avec moy, et qui mangeoit de mon pain, a levé son talon contre moi*, ps. XLI, 10, et ps. LV, 14. Les uns sement des bruits ridicules sur mes richesses immenses, et de ma grande puissance; d'autres parlent de mon luxe et de ma somptuosité, comme si on pouvoit taxer d'estre somptueux celui qui se contente d'un petit ordinaire, et d'un habillement commun, et qui n'exige pas davantage de frugalité des plus petis qu'il en demontre lui mesme. Pour la

puissance à laquelle ils portent envie, je souhaiterois qu'à cét egard là ils fussent mes successeurs. Ils s'imaginent que je sois en mon regne, parce que je suis accablé de travail. Si pendant que je suis en vie quelques uns ne se peuvent persuader que je n'aye de grandes richesses, un jour ma mort le fera voir; j'avouë que je ne suis pas pauvre, parce que je ne souhaite autre chose que ce que j'ay.

Bien que ces imaginations n'ayent point de couleur, elles sont pourtant receuës par plusieurs avec applaudissement; parce que la pluspart croyent que c'est le seul expedient propre à couvrir leurs meschancetés, si on fait acroire que le blanc est noir; et que ce sera le moyen par lequel ils auront toute licence et impunité, si l'authorité des serviteurs de Jesus Christ s'en va à neant. A ceux là se joignent certains

plaisanteurs qui cherchent les bonnes tables, semblables à ceux dont se plaint David au pseaume XXXV, et de plus tous ceux qui tâchent d'acquerir la faveur des grands par des faux rapports.

Quoi qu'estant accoutumé dès long temps à digerer ces injures, je m'y sois comme endurci, il ne se peut faire pourtant, lors que l'insolence s'accroit, que je ne sente par fois de tresfâcheuses pointures[1]. Ce n'etoit pas assez que je fusse traitté si inhumainement par les voisins, si mesmes du coté de la mer glacée je ne sçai quelle passion eut excité contre moy un tas de personnes qui abusent de leur loisir. Je parle encor des ennemis interieurs de l'Eglise, qui faisans grand parade de l'Evangile de Christ, se jettent contre

1. Chagrins.

moy avec une extreme impetuosité, sous ombre que je n'embrasse pas leur crasse opinion de la manducation charnelle; a l'esgard desquels je puis protester avec David au pseaume CXX, qu'ils courent à la guerre lorsque je cherche la paix.

En cela se voit une étrange ingratitude des uns et des autres, qui attaquent de tous costés celui lequel ils devroyent aider, le voyant travailler vigoureusement pour defendre la cause commune. Il est certain que s'ils avoyent quelque sentiment d'humanité, la fureur impetueuse des papistes contre moi devroit appaiser leurs plus grandes haines. Mais puis que ç'a esté la condition de David, que lors qu'il obligeoit sa nation, beaucoup de gens l'haïssoyent sans cause, comme il se plaint au pseaume LXIX, puis qu'il a payé ce qu'il n'avoit pas ravi, ce m'a

esté une consolation non petite de me former sur un tel et si excellent modele ; me voyant sans raison l'object de la haine de ceux qui me devroyent soûtenir par leurs bons offices. Cette experience m'a esté d'une tresgrande aide pour l'intelligence des pseaumes, faisant que je ne marchasse pas comme en un païs inconnu. Les lecteurs recognoistront si je me trompe, lors que j'explique les pensées intimes de David et des autres, que je n'en parle comme des choses qui me sont connues familierement.

Quoi que, par la description qui a este faite ci-dessus de la vie et de la mort de ce grand serviteur de Dieu, et par ce qu'il en dit lui mesmes dans l'extrait precedent, il ne soit pas malaisé de reconnoitre la fausseté de tout ce que le diable a vomi par ses supposts contre la memoire de ce sainct homme que nostre Seigneur a receu dans sa gloire; neantmoins, afin de fermer encores mieux la bouche à la calomnie, nous avons bien voulu ajouter la confession de plusieurs de nos adversaires, qui ont esté contrains de rendre tesmoignage en ce point à la verité, apres l'exacte perquisition qu'ils en ont faite, et de declarer hautement que tous les pretendus crimes dont on l'a voulu accuser ne sont qu'imaginaires et sans aucun fondement.

Le premier sera celui de Florimond Remond, conseiller au Parlement de Bordeaux, qui parle en des termes de Calvin, tout ennemi qu'il en est[1], qui sont capables de faire rougir tous les Jesuites de honte s'ils ne l'avoyent perdue il y a long temps; sur tout si ce que Pierre Matthieu rapporte en son *histoire de la paix* est vray, que le jesuite Richeome s'estoit servi du nom de Florimond pour la defense de l'Antechrist[2]. *Calvin*, dit-il en son livre *de la nais-*

1. D'abord favorable aux calvinistes, il les combattit ensuite avec acharnement.

2. Il est en effet à peu près prouvé que L. Richeaume publia quelques ouvrages sous le nom de Fl. de Rémond.

sance de l'hérésie[1] livre 7 chap. x, *eut les mœurs mieux reglées et composées que N., et fit montre dès l'entrée de sa jeunesse qu'il ne se laissoit emporter aux plaisirs de la chair et du ventre. Sous un petit corps sec et attenué, il eut toujours un esprit vert et vigoureux, prompt aux repars*[2]*, hardi aux attaques. Grand jeusneur mêmes en son jeune âge, soit qu'il le fit pour sa santé, et arrester les fumées de la migraine qui l'affligeoit continuellement, soit pour avoir l'esprit plus à delivre, afin d'escrire, estudier et à meliorer sa memoire. A peine eut Calvin son pareil; car, pendant vingt trois ans qu'il s'est maintenu en possession de l'evesché de Geneve, il preschoit tous les jours, et bien sou-*

1. *Histoire de la naissance, progrès et décadence de l'hérésie de ce siècle,* Paris, 1605, in-4.

2. Réparties.

vent deux fois les dimanches, lisoit la theologie trois fois la semaine, et tous les vendredis en conference, qu'il nomme la Congregation. Ses autres heures estoyent pour composer et respondre aux lettres qui arrivoyent à lui de tous cotés, etc. Ce n'est pas là la vie d'un homme voluptueux et addonné à ses plaisirs.

Papirius Masson, personnage illustre, et à la louange duquel feu Monsieur le president de Thou a dressé un monument plein de gloire[1], a fait des eloges de plusieurs hommes celebres[2], entre lesquels il a mis celui de Calvin. Il le purge des principaux blasmes dont on l'a voulu noircir, et en parle en ces termes en sa vie : *Il ne se passoit presque*

1. *Vita Pap. Massoni.*

2. *Elogia*, Paris, 1638, deux vol. in-8°. P. Masson a aussi publié en latin une vie de Calvin, qui est parfois attribuée à J. Gillot.

jour qu'il ne fist quelque sermon au peuple des choses sacrées. Tandis qu'il a vescu, il lisoit trois fois la semaine en theologie; fort laborieux, qui escrivoit toujours ou meditoit quelque chose. Item, *son corps étoit foible veritablement, mais parce qu'il estoit attenué par les veilles et la lecture, les escrits, les meditations et les presches, les maladies et les affaires. Il dormoit fort peu, et a dicté la plus grande partie de ses œuvres la nuit de son lict à un sien domestique qui lui servoit d'escrivain. Il ne prenoit qu'une fois le jour son repas, et confessoit qu'il n'y avoit point de plus efficacieux remede contre les foiblesses d'estomach et les douleurs de teste. Son habit estoit de peu de prix, pour couvrir et non pas pour orner son corps.*

En troisieme lieu, nous pouvons adjouster le tesmoignage que lui rend

monsieur le Président de Thou au livre 36 de son histoire[1]. *Jean Calvin*, dit-il, *natif de Noyon en Vermandois, personnage d'un grand esprit et merveilleusement eloquent, celebre theologien entre les protestans, apres avoir esté travaillé durant sept années entieres de diverses maladies, et n'ayant pas esté pourtant moins assidu dans l'exercice de sa charge, et dans l'occupation qu'il avoit continuellement à escrire; finalement il mourut d'un asthme à Geneve où il avoit enseigné vingt-trois ans, ayant à peine achevé la cinquante sixième année de sa vie.* D'où nous pouvons recueillir un argument bien fort pour l'innocence de Calvin; car s'il y eust eu quelque verité dans tout ce qu'on lui a reproché, il ne faut pas

1. Ce bel ouvrage fut mis à l'index à Rome par décret du 9 novembre 1609.

douter que monsieur le president de Thou, qui avoit eu des memoires tres-particulieres et tresfideles de toutes choses, n'en eust esté informé; et s'il en eust eu la connoissance, il est à presumer qu'il n'eust pas manqué de le rapporter dans son histoire, puis qu'outre l'obligation qu'il y avoit, comme un historien fidele et veritable, dont on ne lui peut pas oster la louange, il eust fait un si grand plaisir à tous ceux de son parti. Puis donc qu'il n'en a fait aucune mention, et qu'au contraire il a estimé digne de le mettre entre les hommes illustres dont il a consacré les noms à la posterité : c'est un signe tres-evident qu'il a esté bien persuadé de son innocence, et que tout ce qu'on disoit contre lui, n'avoit point d'autre fondement que dans la passion de ses adversaires.

Mais ce seroit encore peu de chose si ce n'estoit que des particuliers qui deposassent en sa faveur, ou des gens tout à fait estrangers qui en parlassent sans le bien cognoistre ; mais si on fait voir des pieces publiques de la ville mesmes de Noyon dont il est sorti, qui le justifient de ces pretendus crimes, quel lieu y aura-il apres cela de douter que ce ne soyent des calomnies diaboliques dont on a voulu flestrir la memoire de ce grand personnage? Or nous en pouvons alleguer deux.

La premiere est une enqueste qui fut faite autresfois à Noyon, que monsieur Rivet[1] dans son livre intitulé *Jesuita vapulans*, tesmoigne d'avoir veu entre les mains de monsieur Wandremyle, qu'il avoit euë, estant à Noyon,

1. André Rivet, ministre calviniste, qui professa à Leyde et à Bréda, et mourut en 1651.

du notaire même qui l'avoit faite. En voici les propres termes.

« Le pere de Jean Cauvin qui depuis se fit appeler maistre Jean Calvin [1] fut Gerard Cauvin, qui durant sa vie demeuroit à Noyon, et avoit la charge de procureur dans la cour ecclesiastique de ce même lieu; il estoit natif d'un bourg qu'on appelle le Pont-l'Evesque. Sa mere, de laquelle nous ignorons le nom [2], estoit de Cambray. L'un et l'autre sont morts bons catholiques.

« Ils eurent quatre fils et deux filles. L'aisné des fils se nommoit Charles Cauvin, qui mourut prestre et chapelain

1. Suivant l'usage de cette époque, il avoit latinisé son nom; et, par une seconde transformation, de *Calvinus* avait fait *Calvin*.

2. Elle s'appelait Jeanne Le Franc.

de l'eglise de la bienheureuse Vierge de Noyon l'an 1536. On le soupçonnoit d'heresie, car il ne voulut pas recevoir les sacremens devant sa mort, d'où vient qu'on enterra son corps entre les quatre colonnes de la potence de Noyon; ce qui fut fait de nuict pour eviter le scandale, parce que son heresie n'estoit pas notoire. Son second fils fut le predict[1] Jean Calvin. Le troisieme, Anthoine Cauvin, qui fut chappelain de la chapelle ditte Tournerolle dans le bourg de Traches de la parroisse de Noyon. Mais apres que celui qui s'appeloit Calvin se fut establi à Geneve, son frere Anthoine s'y transfera aussi, et là s'y maria et y mourut. Le quatrieme fils mourut jeune, et nous en ignorons le nom. Les deux filles de ce

1. Le susdit.

mesme Gerard Cauvin se marierent en l'eglise catholique de cette mesme ville; l'une mourut sans enfans, l'autre eut un fils qui vit encores à present à Noyon, et exerce le mestier de pollisseur d'armes. Le predit Jean Calvin nasquit et receut le baptesme à Noyon, où il s'addonna aux lettres estant encores jeune garçon. Il ne fut pas du nombre de ceux qui chantent dans le chœur; mais il eut la chapelle appelée de la Gesine, fondée dans l'eglise cathedrale. De plus, il fut curé du bourg dit Pont-l'Evesque, duquel il a esté parlé ci dessus. Estant encores jeune, il quitta Noyon et s'en alla à Paris pour y faire ses estudes. De là à Orleans où il quitta la religion catholique, estant devenu apostat. D'Orleans, il s'en alla en Italie, et sejourna quelque temps, sur tout à Rome, à Venise et à Padouë.

« De là à quelque temps s'en retourna

à Paris, où secrettement il divulguoit ses dogmes. Mais comme pour cette affaire-là, celui qui estoit pour prendre garde sur les crimes capitaux faisoit inquisition de lui au college du cardinal Le Moine, où il avoit sa demeure, on le devala [1] avec les linceuls [2] de son lict par la fenestre qui respondoit sur la rue des Bernardins. Ce qui l'obligea de s'en venir à cette dite ville de Noyon, où il vendit sa chapelle, et resigna à un sien cousin, qui avoit esté surnommé Cain, le revenu du Pont l'Evesque. Lequel Cain, encores qu'il fust prestre, ne laissa pas d'avoir la compagnie de sa belle mere, laquelle il emmena avec lui, et nous ne sçavons ce qu'ils sont devenus.

« Apres que Calvin eut ainsi mis ordre à ses biens, il s'en alla en Gascogne et

1. Jeta.
2. Draps.

Bearn en l'an 1533, où il ne s'arresta pas long temps, parce qu'estant sacramentaire[1] et que ceux ausquels il vouloit insinuer sa doctrine estoyent lutheriens, ils ne lui firent pas bon accueil. De là donc il s'en alla à Geneve, où il s'en fallut peu qu'ils ne le precipitastent du haut en bas, lequel genre de supplice est en usage parmi eux, parce qu'il divulguoit ses dogmes. Mais s'estant eschappé il s'enfuit à Lausanne, d'où peu de temps apres il s'en retourna à Geneve, où plusieurs estans desja corrompus en matiere de religion, il y habita avec liberté. Nous ne sçavons rien touchant ses ayeuls, si ce n'est qu'on dit que son ayeul estoit tonnelier dans le Pont l'Evesque, où il y a encores quelques uns de ses parens, mais qui

1. On donnait le nom de *sacramentaires* à tous ceux qui niaient la *présence réelle* de Jésus-Christ dans l'eucharistie.

ne sont pas de ses proches, et il n'y en a point qui se nomme Cauvin. »

Ces paroles ont esté traduites de mot à mot du registre de ce notaire public, dans lesquelles encores qu'il se rencontre diverses choses, particulierement où il parle des voyages de M. Calvin, qui ne sont pas conformes à la verité, il appert pourtant que cette information a esté faite dans la ville mesme de Noyon, et par ceux qui ne lui estoyent point favorables, qui n'eussent eu garde de dissimuler l'accusation des crimes qu'on lui a imposés, s'il y en eust eu le moindre soupçon.

L'autre piece est encor plus autentique, c'est celle de Jaques Le Vasseur, doyen de Noyon, dans les *Annales de l'eglise cathedrale de Noyon* qu'il a mis en lumiere à Paris l'année 1633 [1].

1. Deux volumes in-quarto.

Cet autheur qui tesmoigne d'estre passionné au dernier point contre Calvin et tous ceux de sa parenté, a recherché tout ce qui s'est peu trouver dans les archives et registres, tant du chapitre de Noyon que des notaires de cette ville, qui fit quelque mention de Gerard, pere de Calvin, de ses freres Charles et Anthoine, et sur tout de Jean Calvin lui mesme. Mais apres toute cette recherche il n'a rien peu lui reprocher, excepté les changemens ou les resignations de quelques benefices ecclesiastiques lors qu'il estudioit à Paris, et qu'il ne pouvoit resider dans la ville de Noyon, dans la cathedrale de laquelle il avoit une chapelle, ou au Pont l'Evesque où il avoit esté fait curé. Or, il descrit fort exactement, à ce qu'il dit, tout ce qu'il y a dans ces actes publics de Calvin. Qu'il est né l'an 1509, qu'il a esté fait chappelain le 29 may 1521. Que le

5 d'aoust 1523, lorsque la peste y estoit violente, il obtint du chapitre à l'instance de son pere la liberté de sortir de Noyon, qui lui fut donnée jusqu'au jour de la Saint Remy. Que depuis cette année il n'est fait aucune mention de lui jusqu'à l'année 1526, dans laquelle, à l'instance du promoteur du chapitre general qui se tint le 6 de may 1627, il fut condamné par contumace, parce qu'il ne comparoissoit pas ou en sa propre personne ou par procureur; au lieu qu'estudiant à Paris alors, il devoit justifier son absence, envoyant un tesmoignage du recteur de l'Université. En suite, le 24 de juillet 1627, son pere Gerard stipulant, la cause fut debatue dans le chapitre à l'instance de Jean Calvin contre maistre Jean de Vic, prestre chanoine, defendeur, laquelle cause fut reiterée huict jours apres et depuis il n'en est plus parlé.

Le 27[1] 1527, Jean Calvin fut fait curé de Marteville, aâgé de 18 ans. Le 25 juillet 1529, il changea sa cure avec celle qui est au Pont-l'Evesque. Le dernier jour d'avril de la mesme année, il resigna sa chapelle de la Gesine à son frere Antoine; et, le mecredi 26 febvrier 1531, ledit Anthoine la rendit à son frere par retrocession. En l'année 1532, et le 4 d'avril, il dedia à Claude d'Angest, abbé de S. Eloy de Noyon, ses commentaires sur le livre de Seneque *de Clementia*. Le lundi 4 may 1534, il resigna sa chapelle à Anthoine Marliere et sa cure de Pont-l'Evesque à Caime. De là, apres quelques voyages, il vint à Geneve, là où s'en alla aussi son frere Anthoine.

Toutes ces choses constent[2] par

1. C'est en septembre.
2. Sont constantes.

l'information de feu Anthoine de Mesle, docteur és droicts, thresorier et chanoine de l'eglise de Noyon, et juge ordinaire dans l'audience episcopale. C'est tout ce qu'en rapporte l'annaliste.

Que la calomnie cherche maintenant[1] cettè exacte chronologie l'accusation des crimes dont on l'a voulu charger; qu'elle montre la conviction, la sentence et le supplice dont on l'a puni[2]; qu'elle face voir en quel jour, en quelle année tout cela a esté fait. J'espere qu'apres avoir leu cette deposition, tous ceux qui voudroyent encor adjouster foy à cette imposture demeu-

1. Le mot *dans* a probablement été oublié.

2. Les adversaires de Calvin ont été jusqu'à écrire qu'il avait été condamné au feu pour crime de sodomie, et que, « par grâce singulière des magistrats, la peine avait été commuée en stigmates sur le dos. »

reront dans la confusion, et sur tout quand ils auront sceu que ce mesme autheur declare qu'on ne doit plus rien rechercher autre que ce qu'il en en a dit. *Car*, dit-il au chapitre 9, *M^re^ Jaques Desmay, docteur en theologie, qui preschoit au temps de l'Advent et du Caresme, en l'année* 1614 *et* 1615, *ayant fait une exacte perquisition de la vie et des mœurs de ce personnage, n'en a rien descouvert davantage. Voila pourquoi je n'en dirai rien de plus expres, puisque je n'ay point pris d'autre charge que d'escrire ce que j'en ai peu apprendre dans les lieux mesmes où il est né et où il a conversé.*

Et certes c'est une chose bien notable qu'apres une recherche si exacte et faite par de telles personnes si peu affectionnées à Calvin, et dans la ville de Noyon mesmes, où tous les registres publics et particuliers leur estoyent ou-

verts sans difficulté, ils n'ayent rien peu trouver à mordre sur sa vie et sur ses deportemens, et n'ayent peu lui objecter que le changement et la resignation de quelques benefices, lors qu'il ne pouvoit, à cause de son absence, s'acquitter des fonctions esquelles semblables charges l'obligeoyent.

Apres cela je me persuade que s'il se rencontre encor quelque personne assez impudente et malicieuse pour jetter de nouveau contre la memoire de ce sainct personnage les infames calomnies qu'un Bolsec [1], un Campian [2], un Prateolus [3] et semblables bouches d'enfer ont vomi autresfois contre lui,

1. Le pamphlet de Bolsec, qui a été tout récemment réimprimé, est intitulé : *La vie et mort de Jean Calvin, autrefois ministre de Genève.*

2. Edmond Campian, d'abord diacre anglican, puis jésuite. Il fut pendu à Tyburn en 1581.

3. Sans doute Guillaume Duprat.

et qui ont esté si souvent refutées, je me persuade, di je, que tous ceux qui en voudront juger sans passion en reconnoistront aisément la fausseté, et ne s'estonneront pas si les fideles serviteurs de Dieu reçoivent un si mauvais traictement, puis que leur Seigneur et leur maistre n'en a pas reçeu un meilleur.

Ils maudiront, mais tu beniras Seigneur.

TABLE.

Introduction..... 1
Notice bibliographique..... IV
Histoire de la vie et mort de J. Calvin par Th. de Bèze..... 1
Lettres de Calvin à Farel et à Viret..... 243
Extrait de la préface de Calvin sur les psaumes. 254
Témoignages en faveur de Calvin..... 273

Achevé d'imprimer pour la première fois par Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, le premier décembre M DCCC LXIII.

Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 01035 7939